PHILIPPE

RÉVOLUTION LES BASES DU CIVISME

Pourquoi renverser Largent?

Comment instaurer l'Égalité?

Ce petit ouvrage sera peut-être — il devrait être — le dernier que je consacrerai au Civisme, ma théorie. J'ai déjà tout dit, tout écrit, du moins tout ce qui est nécessaire et de mon ressort. En dire davantage serait soit me répéter soit aller trop loin. Penser la Révolution, ce n'est ni la faire ni la vivre; c'est poser les Principes de la (future) Société, non la régler en détail. Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui, c'est comprendre vers quoi nous devons aller *grosso modo* et nous mettre en route en prenant, en toute chose, cet objectif pour boussole, c'est-à-dire faire ou laisser faire tout ce qui va dans la bonne direction et forger l'instrument humain qui permettra de mettre en œuvre le projet lorsque les conditions et les circonstances seront favorables.

Mais, la toute première étape, avant de comprendre ce en quoi doit consister la Révolution, c'est d'identifier le problème fondamental dans l'ordre des choses présent; c'est de faire et même d'avoir le courage de faire le bon diagnostic. Que l'on se trompe en la matière ou que l'on fasse montre de lâcheté intellectuelle, ce qui va généralement de pair, tout ce que l'on pense par la suite est faux, tout ce que l'on entreprend est inutile voire contre-révolutionnaire. Or, se fourvoyer ainsi est le lot commun — sans quoi la Révolution serait déjà faite. La plupart des gens — y compris ceux qui se prennent pour des penseurs — n'en sont pas même au point zéro de la réflexion révolutionnaire. La raison pour laquelle notre monde ne tourne pas rond est si évidente, si ancienne et si acceptée que la plupart des hommes ne la voient pas et ne veulent surtout pas la voir. Plutôt suivre le troupeau dans l'erreur que nager seul à contre-courant!

Je dis, moi, que notre monde tourne autour de l'argent et que, puisqu'il ne tourne pas rond, l'argent en est la cause; qu'il faut donc mettre l'argent en question. Voilà le point de départ. Je dis que quiconque ne

parvient pas à cette conclusion, qui est la conséquence logique — le revers — de ce que tout le monde admet *a priori*, est un lâche; que quiconque parle de révolution (changement social radical) sans remettre en cause l'argent est sophiste, voire un charlatan, fut-il de bonne foi.

Je sais, mes mots sont parfois durs et sont sans doute ressentis plus durement encore par ceux qui se sentent visés. Mais l'enjeu justifie de secouer parfois lecteurs et auditeurs. Nous sommes tous dans le bateau « société ». Où il va, nous allons tous. S'il sombre, nous sombrons tous. Nous sommes comme enchaînés les uns aux autres pour le meilleur et jusqu'à présent pour le pire. Dès lors, quel est le devoir de ceux qui sauraient le mener à bon port mais ne peuvent rien seuls ? et comment conserver toujours son calme, comment ne jamais prononcer un mot plus haut que l'autre, quand la masse s'aveugle sur les dangers, reste sourde aux alarmes et s'acharne au contraire à provoquer le naufrage ? Un révolutionnaire doit convaincre et entraîner les autres sous peine d'être maintenu par eux et avec eux dans l'esclavage ; il a le droit de s'emporter contre ceux qui le condamnent à leur propre sort et qui ont rivé eux-mêmes les fers sur lesquels ils pleurent.

Les épithètes désagréables sont surtout méritées par ceux qui ont la chance d'être mis devant l'évidence mais refusent obstinément de l'admettre. Ceux-là sont impardonnables. En revanche, il n'y a rien à pardonner aux autres. Le propre d'une évidence est d'être demeuré longtemps un mystère protégé par l'ignorance et les préjugés universels. Aussi, nul ne peut être blâmé de ne pas voir ou savoir ce que nul ne sait ou ne lui a appris.

L'évidence concerne ici l'argent. Il est plus que jamais au cœur de la « société », mais personne ne voit qu'il en est aussi le poison. Il existe, mais chacun aime à croire que son existence est sans effet, que le problème est ailleurs, n'importe où, sauf en lui. Mais croire que le problème est ailleurs dispense de se demander ce qu'il est (ce qu'est l'argent) — d'autant plus que tout le monde croit le savoir —, de sorte que personne ne sait l'essentiel au sujet de ce paramètre capital. Pourtant, interrogez le premier venu, il pensera apporter des réponses judicieuses à des questions qu'il ne s'est jamais posées ; il vous dira ce que tout le monde dirait ; en somme, il débitera les préjugés et lieux communs qui entourent l'argent et font de lui un mystère. Le « point zéro » n'est même pas un point à l'horizon!

C'est là chose normale. Le système monétaire dans lequel les hommes baignent depuis toujours (du moins aussi loin qu'ils se souviennent) leur inculque si profondément sa logique (appelée « Largent » par le Civisme) qu'ils en sont prisonniers sans même le savoir. Ils croient être maîtres de leurs pensées alors qu'ils pensent à travers Largent, que toutes leurs idées attestent leur soumission à Largent. Même quand ils contestent le système, ils le reproduisent inconsciemment. Ils ne voient pas plus loin que Largent. Cet enfermement mental est facile à comprendre ; on observe le même mécanisme dans bien des domaines.

Mais l'impossibilité — du moins la grande difficulté — de s'affranchir de Largent tient aussi au fait que l'on ne peut concevoir un système viable autre que monétaire que lorsque l'on sait « pourquoi » et « comment » supprimer la monnaie (plus exactement « anéantir Largent »), je veux dire lorsque l'on ne se contente pas de réponses superficielles à ces questions. Or le « pourquoi » et le « comment » sont les deux faces d'une même pièce. On ne peut formuler l'un sans avoir la réponse à l'autre. Au fond, toutes les questions, toutes les réponses expriment la solution mais abordée sous un angle différent. Il s'ensuit que la solution ne se conçoit pas progressivement. Elle s'impose en un éclair ou reste à jamais hors de portée. On a le déclic ou on ne l'a pas.

Et, pour couronner le tout, comme si la chose n'était pas déjà assez inaccessible, il n'y a pas de mots pour la penser. Une logique nouvelle suppose des concepts nouveaux, donc des mots nouveaux (dont personne ne saisit le sens) ou redéfinis (que tout le monde entend comme à l'habituée). Ainsi, il est *a priori* impossible de concevoir une logique inédite et, quand un tel miracle se produit, il est tout aussi difficile, pour ceux qui y sont parvenus, de l'exprimer que, pour les autres. la saisir. c'est-à-dire de franchir le d'incompréhension et de malentendus qui les sépare d'elle. Telle est la situation dans laquelle se trouve le Civisme. Certains s'en approchent par intuition et n'ont besoin d'entendre qu'un mot, qu'une phrase pour avoir le fameux déclic; d'autres peuvent recevoir toutes les explications possibles sans jamais ciller; beaucoup ouvrent les veux avec le temps, après que la vie ait éclairé pour eux ce qui leur paraissait obscur, que l'expérience leur ait démontré ce qu'ils jugeaient fumeux. Tous, cependant, s'y rallieront quand il n'y aura plus le choix, quand les faits auront dévoilé les mensonges manifestes, et la vérité par opposition, quand, tout ayant échoué, le Civisme sera le dernier espoir. Mais pour que le Civisme constitue un jour la planche de salut, encore faut-il qu'il soit connu à défaut d'être partagé, il faut qu'il soit mis à la

portée de tous ceux qui ne vont pas d'eux-mêmes à lui. C'est le devoir de toute personne qui y adhère de le diffuser par tous les moyens à sa disposition; c'est pour aider dans cette entreprise que je fournis matière et outils.

Telle est la raison d'être des vidéos que j'ai réalisées et de cet ultime ouvrage qui en réunit les textes. Avec «Le Civisme illustré», « Révolution » est, pourrait-on dire, la deuxième tentative de vulgarisation du Civisme. Mais sans doute suis-ie trop impliqué dans cette théorie pour pouvoir en produire la synthèse la plus efficace auprès du grand public. Je sais, par expérience, que les points clé, qui sonnent comme des slogans, ne suffisent (généralement) pas à ébranler les auditeurs qui, au mieux, attendent que je mette les points sur chaque « i », au pire critiquent ce qu'ils croient avoir compris et multiplient les questions (sans se soucier des réponses) pour ne rien comprendre. Le Civisme est si radical, il heurte tant les préjugés, que, peu importe la manière dont il est présenté, sa finalité (renverser Largent, établir l'Égalité) est immédiatement perçue et les esprits, soi-disant raisonnables, se ferment aussitôt, comme tétanisés par le saut dans l'inconnu qu'il leur faudrait faire. C'est à moi, bien sûr, que l'on reproche de ne pas être clair. Mais le moven de faire boire un âne qui n'a pas soif? Je laisse donc à ceux qui ont des oreilles le soin de percer ce secret pour s'occuper à leur tour de ceux qui sont bouchés à l'émeri. Je les engage néanmoins à ne pas trop s'écarter du chemin sous prétexte d'être à portée de voix des autres ; il s'agit de leur faire entendre la vérité, pas de s'en faire à toute force des amis en les ménageant et en s'égarant soi-même.

L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

Philippe Landeux

15 septembre 2015

LA DÉMOCRATIE – I

« La démocratie ne peut apporter l'égalité, puisque seule l'Égalité peut garantir la démocratie. »

« Toute Constitution qui, au-dessus des organes législatifs et exécutifs, même composés d'élus, ne prévoit pas une institution populaire souveraine et de fréquents référendums est une mascarade démocratique. »

Manifeste des Patriciens, art. 119

I

LA DÉMOCRATIE

Qu'est-ce que la démocratie ?

La démocratie n'est pas un système politique dans lequel des élus (quel que soit le sens de ce terme) donnent des lois au peuple ; c'est un système dans lequel le peuple se donne des lois à lui-même, dans lequel les lois sont l'ouvrage du peuple.

La démocratie est le seul système politique légitime, car les lois sont faites pour être respectées par le peuple ; or si le peuple ne les a pas au moins ratifiées, si elles n'émanent de lui en aucune manière, si elles sont étrangères voire contraire à sa volonté, il ne les respecte pas de luimême! C'est par la force qu'il est contraint de les respecter. Or la force ne fait pas droit. Tout ce qui est fait par la force peut être légitimement repoussé et défait par la force. Toute loi imposée au peuple sans son consentement exprès est un dictat. Elle sera nulle et non avenue le jour où le peuple aura renversé le système tyrannique qui l'a produite.

La démocratie est donc un système dans lequel le peuple vote les lois elles-mêmes et donne ainsi réalité à la fameuse formule : gouvernement du peuple, pour le peuple, par le peuple. C'est alors seulement que le peuple est réellement souverain.

Mais une difficulté se présente lorsque l'on imagine que, pour que les lois soient l'ouvrage du peuple, celui-ci doit s'assembler pour délibérer, ce qui est évidemment impossible lorsqu'un peuple est trop nombreux pour ce faire. Cette impossibilité réelle ne semble laisser entrevoir comme solution que la délégation, c'est-à-dire la désignation par l'élection d'individus qui seront chargés de faire les lois. Mais si

l'élection confrère une légitimité aux élus pour qu'ils occupent la fonction de législateur, elle ne légitime pas que le principe soit violé. L'élection ne confère pas aux élus le droit d'imposer des lois au peuple, de mettre leur volonté à la place de la sienne et de confisquer la souveraineté, comme cela est inévitable. C'est par abus de langage et désir manifeste de tromper que ce système est appelé *démocratie représentative* et est présenté comme la panacée de la *démocratie* : des élus ne représentent qu'eux-mêmes et ce système n'a rien de démocratique.

Alors que faire ? Lorsque le peuple est trop nombreux pour pouvoir s'assembler tout entier et délibérer pour adopter directement ses lois, une forme de délégation s'impose, certes : le travail législatif doit être confié à un petit nombre de citoyens, mais leur ouvrage doit être soumis à référendum, de sorte qu'il devienne celui du peuple, à moins d'être rejeté comme contraire à la volonté du peuple. Ainsi le principe est respecté.

Mais ceci suscite une nouvelle difficulté. Il est sinon impossible du moins absurde d'organiser autant de référendums qu'il y a de projets de lois. Même si la technique, en particulier l'informatique, permet d'organiser des référendums quotidiens, les citoyens ordinaires n'ont pas, comme les élus, le temps de réfléchir aux tenants et aboutissants de toutes les questions auxquels ils seraient soumis. Des référendums quotidiens seraient une mascarade démocratique. Le référendum doit être un procédé exceptionnel réservé aux sujets fondamentaux et à ceux sur lesquels le peuple exige, via des pétitions, d'être consulté directement. Pour les lois courantes, un autre procédé s'impose, un procédé intermédiaire qui, malgré tout, respecte le principe. Et il suffit de poser le problème pour trouver la solution.

Puisque les lois, quel que soit le législateur, doivent recevoir la caution du peuple qui ne peut cependant être consulté dans son entier tous les jours, le peuple doit être représenté par un certain nombre de citoyens qui auront pour fonction première, non pas exclusive, de valider ou de rejeter les projets de loi. Ces citoyens ne pouvant être élus doivent être tirés au sort ¹, réunis en une assemblée, et siéger durant une période ni

_

¹ J'avais supposé jusqu'ici que les délégués étaient élus. Mais c'est ici que se confirme le fait que les législateurs doivent être choisis par élection et non par tirage au sort comme les citoyens de l'assemblée représentative. Tirer au sort les législateurs n'aurait aucun sens : ils seraient tout aussi légitimes que les citoyens de l'assemblée représentative, laquelle n'aurait plus de raison d'être, ce qui amènerait à la supprimer et à concentrer tous

trop courte ni trop longue, par exemple un an, afin d'être toujours en phase avec l'opinion publique. Pour être adoptés, les projets de lois soumis à cette assemblée doivent recevoir l'aval d'un nombre de membres supérieur à la majorité, par exemple les deux tiers, afin que l'on soit sûr que ces projets devenus lois auraient au moins obtenus la majorité auprès du peuple consulté dans son entier. A défaut de la majorité requise, les projets de lois sont rejetés ou soumis à référendum, selon ce que prévoit la Constitution.

C'est ainsi que, directement ou indirectement, les lois seraient réellement l'ouvrage du peuple et que le système politique serait réellement démocratique.

Mais un tel système exige deux conditions préalables : un peuple (ou une redéfinition du corps politique) et l'Égalité (l'égalité des citoyens en devoirs et en droits).

Tirer au sort des citoyens pour qu'ils exercent des fonctions législatives n'a de sens que si tous les citoyens, susceptibles d'être désignés, ont à cœur de défendre les intérêts de leur cité, de leur société, de leur pays, de leur peuple, de leur nation. Mais quarante ans de politique immigrationniste et d'idéologie gauchiste ont faussé ces notions en faisant croire que tout étranger en fait partie et que l'on en fait partie même quand on rejette l'idée de nation et que l'on se regarde comme étranger à son propre peuple. Reconnaître le droit de cité à des individus de cette trempe et leur confier les lois est une aberration. Il faut donc, avant toute chose, remettre bon ordre à ce niveau et ne reconnaître le droit de cité qu'aux citoyens dignes d'en jouir. Il faut, en clair, revoir le mode d'acquisition et de conservation de la nationalité, concept aujourd'hui vide de sens, auquel les droits politiques sont pourtant attachés.

Tout aussi problématique est l'inégalité inhérente au système monétaire. Un système inégalitaire ne peut pas être démocratique ; il est, par définition, oligarchique. S'il est dans la nature du système que des individus aient plus de droits que d'autres, ces individus ont par définition le pouvoir et forment ce que l'on appelle une *oligarchie*. Dans un système monétaire, les droits passent par la monnaie, et il y a des riches et des pauvres, des riches qui ont plus de droits que les

les pouvoirs et contre-pouvoirs dans une seule et même assemblée. Dans le système que j'expose, les fonctions ne sont pas confondues ; les pouvoirs sont séparés parce que l'assemblée représentative est au-dessus de tous.

pauvres, des riches qui ont le pouvoir sur les pauvres. Le pouvoir des riches est d'abord économique puis politique. Si le système politique est organisé à leur avantage, c'est parce que c'est eux qui ont le pouvoir de l'organiser. Tant que le système sera monétaire, les riches auront le pouvoir, nous serons en *ploutocratie*, et tout régime dit *démocratique* sera une foutaise. Il ne faut évidemment pas compter sur eux, les riches, pour instaurer la démocratie. Et même en admettant que, par un coup de force, le peuple parvienne à instaurer un régime politique ayant les apparences de la démocratie, la belle affaire si le système monétaire est maintenu, si les pauvres restent pauvres et les riches, riches, avec les moyens de tout corrompre. La force des choses ramènerait ces derniers au pouvoir.

Une véritable démocratie n'est pas impossible; elle est même souhaitable. Mais pour l'instaurer, il faut rompre avec la vieille idée selon laquelle la démocratie apportera l'Égalité, idée absurde puisqu'il n'y a pas démocratie dans l'inégalité; seule l'Égalité (bien comprise) garantira la démocratie. Plus que le système politique, c'est le système monétaire, intrinsèquement inégalitaire et antidémocratique, qu'il faut dénoncer aujourd'hui; c'est Largent que les révolutionnaires doivent regarder comme leur ennemi et combattre au nom de la patrie et de l'Égalité.

« L'utopie n'est pas de s'attaquer à Largent pour changer le monde, mais de croire que l'on peut changer le monde sans s'attaquer à Largent. »

Qu'est-ce que le Civisme, Vive la Nation!, p. 33

П

LARGENT

Cette vidéo est extrêmement importante. Le thème que je vais traiter, Largent, est au cœur du système actuel et, paradoxalement, il n'en est jamais question. La raison est simple : le terme n'existe pas, je l'ai inventé pour désigner un concept inédit. Vous aurez remarqué que « Largent » ne s'écrit pas avec un « L » apostrophe, mais avec un « L » majuscule. Pour l'oreille, c'est la même chose, ce qui prête à confusion. C'est volontaire. Cette confusion permet à ceux qui ne savent pas ce qu'est Largent de comprendre quelque chose, croyant que ce terme renvoie à l'acception courante ; ce qui, d'ailleurs, n'est pas totalement faux. Largent, au sens large, recouvre en effet tous les sens qu'on lui prête ordinairement, c'est-à-dire, notamment, tout ce qui à un rapport direct avec la monnaie.

Largent, au sens strict, c'est la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger.

La nécessité de la notion de valeur marchande est une croyance, car le Civisme explique comment l'échange pourrait s'organiser sans ; elle est nécessaire dans le système actuel, puisque c'est autour d'elle qu'il est organisé ; mais il n'est pas vrai dans l'absolu qu'elle soit nécessaire pour échanger ; cela relève de la croyance.

Cette croyance universelle nous vient du troc. Elle remonte à l'époque où les hommes ont commencé à échanger les objets qu'ils fabriquaient. En ce temps, il n'y avait pas d'autre possibilité que d'échanger ces objets, avec d'autres individus, contre des objets en leur possession. C'est le fait de mettre ainsi les objets en équivalence qui a amené les hommes à concevoir la notion de valeur marchande; et comme leurs conditions, plus exactement les conditions de production, sont restées les mêmes jusqu'à une époque très récente, ils n'ont pu concevoir d'autre mode d'échange et ont cru, sans même en avoir conscience, que la notion de valeur marchande était nécessaire pour échanger. Dans leur

esprit, échange et notion de valeur marchande sont inséparables ; plus encore, cette dernière va de soi, à tel point qu'elle ne suscite aucune question et, *a fortiori*, aucune remise en cause. Largent est ainsi élevé au rang de paramètre naturel.

Il n'a pourtant rien de naturel et il est même intrinsèquement antisocial.

Si! Largent est naturel dans le sens où, dans certaines conditions, il est logique, inévitable, impossible de faire autrement que de recourir à la notion de valeur marchande pour échanger; c'est d'ailleurs ainsi qu'il s'est imposé aux hommes. Il n'en demeure pas moins que Largent n'a aucune réalité; il n'existe que dans la tête des hommes. Il a cependant des conséquences bien réelles, mais uniquement parce que les hommes répondent à ses commandements, parce qu'ils font ce pourquoi Largent les a conditionnés. Dans la prochaine vidéo il sera question de la monnaie que les hommes veulent voir comme leur instrument alors qu'ils sont les siens ; ceci est encore plus vrai de Largent qui, en tant que croyance, ne peut évidemment pas être un instrument ; ce sont les croyants, donc les hommes, qui sont, par définition, les instruments de leur croyance. Rappelons une fois de plus que les hommes n'ont pas élaboré Largent, comme ils l'ont fait des religions : c'est Largent qui. découlant du troc, s'est imposé tel quel à eux et les a enfermés dans une certaine logique.

Cette logique est bien sûr celle du troc : échange d'objets entre individus, propriétaires voire producteurs desdits objets. De l'échange d'objets, ou de leur mise en équivalence, naît la notion de valeur marchande. La notion de valeur marchande est donc le fait d'un mode d'échange dans lequel :

1) LES OBJETS SONT ÉCHANGÉS ENTRE EUX... et c'est la raison pour laquelle, dans le système monétaire, évolution du troc, la monnaie, étalon de valeur, s'échange et circule, d'où l'absurdité de concevoir une monnaie qui ne circulerait pas, c'est-à-dire de conserver la notion de valeur tout en la privant de sa raison d'être ¹, une telle idée étant manifestement celle de gens révoltés à bon droit contre la monnaie et son fonctionnement, mais toujours soumis eux-mêmes à Largent,

-

 $^{^{\}rm l}$ Allusion, ici, à la théorie de l'économie distributive dite de l'abondance de Jacques Duboin.

- 2) La notion de valeur marchande est le fait d'un mode d'échange dans lequel les objets sont échangés PAR DES INDIVIDUS, d'où le caractère individualiste de ce mode d'échange, exacerbé sous la monnaie. C'est en tant qu'individus que les protagonistes participent à l'échange, non en tant que Citoyens, et cette pratique qui est au cœur des rapports sociaux ne regarde en rien la Société qui doit cependant la cautionner, d'abord en reconnaissant le droit de propriété, plus tard en émettant et garantissant la monnaie.
- 3) L'échange est le fait d'individus qui doivent être PROPRIÉTAIRES des biens qu'ils échangent, puisqu'ils ne peuvent évidemment pas échanger les biens du voisin. Il s'ensuit qu'ils doivent être propriétaires des biens qu'ils produisent ; ils ne travaillent donc pas pour la Société, mais pour eux ; le travail n'est donc pas un Devoir envers la Société, mais une obligation pour eux-mêmes, encore que la monnaie permette de se procurer autrement que par le travail, même par des movens illégaux, le droit de participer aux échanges, d'accéder au marché et de profiter ainsi du travail d'autrui. Le travail ne regarde donc pas la Société, ce qui n'est pas la moindre des aberrations, sauf que les individus font quand même appel à elle pour garantir les « droits » qu'ils se sont ménagés. On n'est pas dans un système où les Citoyens remplissent des Devoirs envers la Cité qui, en retour, garantit à tous les Droits du Citoyen, mais dans un système où chacun est livré à lui-même sous le regard d'une « Société » qui se contente de couvrir ce qui est fait pour éviter de sombrer dans la guerre ouverte de tous contre tous. Le rôle de la Société, si on peut encore parler de Société, est réduit au minimum.

Tout ceci est inhérent à Largent, intrinsèque à un mode d'échange fondé sur la notion de valeur marchande. Ces premières conséquences, car il y en a bien d'autres, ne sont pas un hasard; elles découlent de l'origine et de la nature de Largent; elles sont l'effet de Largent. Largent véhicule une conception de l'échange qui focalise sur les choses et leur soi-disant valeur, qui ne prend en compte la dimension sociale ni des échanges (rapports sociaux), ni de ses protagonistes (Citoyens) et ni de leur cadre (Société) et qui, partant, bafoue tous les Principes de l'ordre social. Des Citoyens sont égaux en Devoirs et en Droits, égaux notamment dans le Devoir de participer à la vie de la Cité, égaux notamment dans le Droit de profiter des bienfaits de leur Cité; le rôle de la Cité est de s'assurer que tous remplissent leurs Devoirs et de garantir à chacun la jouissance des Droits du Citoyen. Mais, sous Largent, point de Devoirs, point de Citoyens, point de

Société digne de ce nom, donc point de Droits au vrai sens du terme, donc point d'Égalité. On peut toujours abuser des mots ; mais en quoi des individus sont-ils les Citoyens qu'ils sont supposés être quand la Société ne leur demande rien et ne leur garantit rien, quand, au fond, ils doivent se débrouiller tout seuls ? En quoi un système est-il une Société quand il laisse Largent régir à sa façon les échanges qui concernent tous les aspects de la vie, y compris les plus essentiels ?

Nous verrons dans la prochaine vidéo sur la monnaie pourquoi et comment celle-ci accentue l'inégalité; mais l'inégalité trouve sa source dans Largent, dans la notion de valeur marchande qui implique des différences, d'abord de valeurs entre les produits et, au final, en droits entre les producteurs. Tout ce qui importe, dans ce système, c'est que les choses soient à leur « juste prix », comme si un prix pouvait être juste; les hommes, eux, peuvent crever; les Citoyens, il ne sait pas ce que c'est.

Bref, Largent fonde un mode d'échange individualiste, matérialiste, asocial (sans dimension sociale), inégalitaire et finalement antisocial (contraire au Principes de l'ordre social). Et personne ne voit où est le problème ! parce que tout le monde voit à travers Largent ! Alors ne cherchez plus ; ayez seulement le courage de regarder la vérité en face : vous êtes des esclaves, et Largent est votre Dieu.

Qu'est-ce que Largent ? Une prison pour ton esprit. (Matrix)

Largent est un tyran. Il est la clé de voûte du système. (Et ce système est notre ennemi... Matrix)



LA MONNAIE – III

« Les hommes utilisent la monnaie et se plient aux lois de Largent : une action de maître, un état d'esclave, »

Pensée du jour

Ш

LA MONNAIE

Dans la vidéo précédente, j'ai traité la question de Largent, que je distingue de la monnaie, et que je définis comme étant la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger. J'expliquais que cette croyance s'est imposée aux hommes par la pratique du troc et qu'elle véhicule une conception de l'échange individualiste, matérialiste, inégalitaire et antisociale qui détruit la Société de l'intérieur, d'où les problèmes sociaux insolubles. C'est cette croyance qu'il faut identifier et anéantir pour sortir du système actuel, et pas seulement la monnaie qui n'en est qu'une conséquence, bien qu'elle ait elle aussi des conséquences qui détournent notre attention de Largent. Je vous renvoie à cette vidéo. Aujourd'hui:

Qu'est-ce que la monnaie ?

La monnaie est d'abord une unité de valeur, unité dont le mode d'échange fondé sur Largent a besoin lorsque la production augmente et que les échanges se multiplient. Elle provient du troc, plus exactement de la pratique du troc indirect, c'est-à-dire de l'échange en deux temps : un premier échange sert à se procurer un bien destiné à être échangé contre l'objet réellement désiré. Les biens servant régulièrement d'intermédiaires dans les échanges ont retenu l'attention et sont devenus au fil du temps des moyens d'échange. Le concept de monnaie ou de moyen d'échange n'a donc pas été inventé; il a seulement été compris et utilisé. Les hommes n'ont fait que sélectionner les supports et standardiser les formes pour rendre la monnaie toujours plus sûre, comme garantie de la valeur, et plus pratique, du point de vue de son utilisation. Il s'avère d'ailleurs aujourd'hui que tout support matériel est inutile; des chiffres suffisent quand la confiance est là. La monnaie virtuelle (= confiance) se confond avec Largent (= croyance). En donnant corps à la valeur, les monnaies matérielles masquaient donc cette vérité : la valeur marchande n'existe pas, sinon dans la tête des hommes.

En attendant, le système est monétaire et les hommes croient en la monnaie.

La monnaie sert à acheter, à payer et, surtout, à se faire voler. A une époque où nul ne produit rien seul, où nul ne peut subvenir seul à ses besoins, tout le monde a besoin d'accéder en permanence au marché, tout le monde a un besoin vital de monnaie. La monnaie incarne à la fois le droit d'accéder au marché et tous les droits qui passent par celui-là, c'est-à-dire à peu près tous les droits, y compris les plus fondamentaux (manger, se loger, se vêtir). Le droit d'accès est en proportion de la monnaie dont on dispose; et ne pas en avoir équivaut, de fait, à une privation de droits. En fait, hors du champ de la monnaie ne reste guère que l'usage des facultés naturelles... et encore!

La monnaie fonctionne globalement selon deux principes. Le premier est celui des vases communicants. Représentant des biens qui, sous le troc, s'échangeaient, la monnaie passe elle aussi de mains en mains; elle s'échange et circule. Et, pour qu'il y en ait ici, il faut en prendre là. « Le malheur des uns fait le bonheur des autres. » Principe des vases communicants. Le deuxième principe est celui de l'attraction. Dans la mesure où la monnaie circule, elle finit par s'accumuler en certains endroits, entre certaines mains : et comme elle incarne des droits, c'està-dire du pouvoir, ces points de concentration sont aussi des pôles d'attraction. « L'argent va à l'argent. » Ainsi non seulement la monnaie ne se répartit pas également, ce qu'elle ne peut pas faire de par le simple jeu des valeurs, mais il est dans la nature du système monétaire que les inégalités s'accroissent. — Je parle d'Égalité et d'inégalités, car la monnaie incarne les droits et, en la matière, des différences ne sont pas de simples disparités, ce sont des « inégalités ». Hé oui! rares sont les gens qui ont compris que la monnaie n'est autre chose que du droit et que, parler de droits en ignorant que la plupart dépendent d'elle, c'est bien parler pour ne rien dire.

Sous la monnaie, la règle du jeu est simple : en gagner ou ne pas en perdre, et tous les moyens sont bons. Cette règle s'applique à tous, aussi bien aux personnes physiques que morales (entreprises, associations, organisations, États, etc.). Le fait d'en avoir déjà beaucoup n'empêche pas d'en vouloir encore plus ou de devoir en gagner encore plus pour ne pas tout perdre. Car les droits contenus dans la monnaie ne peuvent être exercés, chose absurde, qu'en les abandonnant, qu'en se séparant d'elle, c'est-à-dire en payant. Ceux qui en ont peu n'en ont donc plus du tout très vite. Ainsi chacun doit reconstituer régulièrement et autant que

faire se peut son stock pour faire face non seulement à ses dépenses mais à tous les imprévus et à tous les prélèvements abusifs. Le problème, c'est que, pour avoir de la monnaie, il faut la prendre aux autres d'une manière ou d'une autre, et tout le monde se défend comme il peut. Cela ressemble fort à la guerre de tous contre tous, et, pour beaucoup, c'est d'ailleurs bien une question de vie ou de mort.

En théorie, la monnaie qui représente les objets qui étaient échangés sous le troc, pratiqué entre petits producteurs, devrait s'obtenir par le travail. Mais elle incarne, elle matérialise les droits, à commencer par celui d'accéder au marché. Ces droits, sous forme d'unités, circulent ; ils ne sont attachés à personne, ils n'appartiennent à personne, ils sont anonymes, vagabonds et valables entre toutes les mains («L'argent n'a pas d'odeur. »). Ils sont au premier qui a le pouvoir de s'en emparer, du moins jusqu'à ce qu'il les exerce ou qu'un autre l'en dépouille. Il est bien sûr des façons légales d'en obtenir, quoique pas toujours honnêtes; il est surtout possible d'en obtenir davantage par des moyens douteux, illégaux voire criminels. Notons d'ailleurs que tout ce qui peut être acheté ou vendu — c'est-à-dire à peu près tout — représente de la valeur, donc potentiellement de la monnaie, et est donc l'objet de la cupidité au même titre que la monnaie. Ainsi tout est l'enjeu de la guerre que se livrent les hommes pour avoir des droits. Et ces droits passent par les objets, par les propriétés, par le côté matériel des choses, d'où le matérialisme exacerbé des hommes dans ce système. Ils sont matérialistes, parce que le système est monétaire, parce que seules les choses comptent dans ce système.

Je m'arrête sur le procédé normal pour obtenir de la monnaie : l'échange, donc le jeu des valeurs. Un commerçant vend quelque chose, un producteur vend ses produits, un employé reçoit un salaire contre son travail, etc. La somme reçue ou payée, sans contrainte apparente, est censée être juste ; l'échange fixe le prix, la valeur de la chose. (Un prix fixé avant l'échange n'est que la prétention du vendeur.) Mais qu'est-ce donc un « juste prix » ? Qu'est-ce, au juste, « la valeur » ? La valeur ne reflète jamais qu'un rapport de force! Le prix est fixé par celui qui a les moyens de faire prévaloir ses intérêts. Ce peut être le vendeur comme l'acheteur, selon le cas. Mais, à l'arrivée, il est impossible que l'un ou l'autre ne soit pas lésé, même quand les deux parties sont satisfaites. Sous quel rapport un prix est-il juste ? Un prix fixe n'a pas la même valeur pour un riche et un pauvre, puisqu'il ampute leur budget dans des proportions différentes. Du reste un même objet a une infinité de prix, selon la quantité produite, son lieu de vente,

selon le vendeur, etc. Un objet acheté aujourd'hui n'aura plus le même prix demain. Il n'a donc aucune valeur intrinsèque. En réalité ces notions de valeur et de prix sont totalement arbitraires, et l'arbitraire est le contraire de la justice. Qu'il soit difficile voire impossible d'établir le degré d'injustice est une chose; que l'on voit dans ce système la panacée de la Justice ou seulement de l'équité en est une autre! Je dis, moi, Philippe Landeux, que, de toute transaction, il résulte un vol, un préjudice pour l'une des parties, généralement toujours la même; que payer le travail avec de la monnaie, c'est voler les travailleurs; que seuls les riches ont intérêt au système monétaire; et que la monnaie est, avant tout, un moyen subtil d'exploitation et d'oppression.

La croyance même que les choses ont un prix, une valeur marchande, et que ces notions sont nécessaires pour échanger, est une absurdité. Les prix ne sont que des sommes de marges bénéficiaires et de coûts humains. Ils baissent quand on exploite les travailleurs, ici ou ailleurs, et ils augmentent quand chaque intermédiaire, sous divers prétextes (rareté, nouveauté, qualité des produits, etc.), s'en met plein les poches. En réalité, on ne paie pas les choses ; on ne paie que les hommes. Seuls les hommes ont besoin de monnaie; seuls les hommes sont payés. C'est parce qu'on paye les hommes que les choses ont un prix; et comme elles ont dès lors un prix, il faut payer les hommes pour qu'ils puissent les acheter. C'est un cercle vicieux dans lequel les hommes sont entraînés par Largent, pour satisfaire à ses règles contre leurs propres intérêts. Les hommes se plient aux lois de Largent et à celles de la monnaie parce qu'ils sont prisonniers de leur conception de l'échange, parce que cette conception leur est inculquée par le système monétaire dans lequel ils sont nés et donc par la pratique de l'échange monétaire qu'ils acceptent faute de ne pouvoir le remettre en cause individuellement. Ils acceptent ainsi, sans sourciller, la logique monétaire qui n'a aucune dimension humaine et sociale, alors même que l'échange est au cœur des rapports sociaux et de la « Société ».

Les hommes sont des êtres sociables ; ils ont besoin de leurs semblables et forment avec eux des sociétés, par instinct de conservation. Mais une Société est constituée de Citoyens ayant des Devoirs les uns envers les autres, les mêmes Devoirs, et se garantissant mutuellement les mêmes Droits, les Droits du Citoyen. Des Citoyens sont égaux en Devoirs, notamment dans le Devoir de participer à la vie de la Cité, et égaux en Droits, notamment dans le Droit de profiter des bienfaits de leur Cité. Mais pour être réellement égaux dans le Droit de profiter des bienfaits de leur Cité, fruits de la participation de tous, ils doivent pouvoir

accéder librement au marché du fait même d'être Citoyens ; c'est la Citovenneté qui doit leur conférer ce Droit. C'est en cela que la monnaie ignore et contrarie la logique sociale. Car dans un système monétaire, et dans tout système d'échange fondé sur Largent, c'est-àdire faisant appel à la notion de valeur marchande, c'est le rôle de la monnaie — et de toute unité sous quelque nom que ce soit — de conférer ce droit, droit par ailleurs limité et inégal. Autrement dit, dans un système monétaire, un individu n'a pas de droits parce qu'il est citoven : il n'en a que s'il dispose de monnaie — qu'il doit se procurer comme il peut. C'est la monnaie qu'il a qui lui donne des droits, non la Société qui les lui garantit. Pire ! ses droits dépendent de celui qui le paye et qui a toujours intérêt à le payer le moins possible ; ils dépendent aussi de celui qui a le pouvoir d'exiger de lui un paiement et qui a intérêt à lui en demander toujours plus. En fait, en cautionnant le système monétaire, la Société abdique son rôle et s'autodétruit. Il n'y a pas de Citoyens, au vrai sens du terme, dans un système monétaire, seulement des individus livrés au bon vouloir des commercants, des patrons, des riches, des banques, des assurances, de l'État, des truands, de leurs voisins, et finalement d'eux-mêmes; tout individu qui ne dénonce pas le système monétaire se fait le complice de Largent, de toutes ses conséquences dont il est victime, et de tous les tyrans dont il ne rêve peut-être que de prendre la place. Il n'y a pas davantage d'Égalité ou de démocratie. On peut utiliser ces mots ; ils demeurent vides de sens. On peut changer les hommes : cela ne change pas les choses. On peut dénoncer les valets de Largent; on en est un soi-même, à son niveau.

Je n'ai pas abordé la question de la façon dont les individus utilisent la monnaie, qui semble neutre entre leurs mains. Mais neutre sous quel rapport? Sont-ce eux qui fixent les règles de son utilisation ou l'utilisent-ils comme elle le leur permet, selon ses règles à elle? En vérité, ils font où elle leur permet de faire. Ils jouent, comme ils peuvent, au jeu dont elle a fixé le cadre. Le système monétaire est une prison aux murs invisibles: les uns se pavanent dans les travées, les autres tournent en rond dans leur cellule ou grelottent au mitard, mais tous sont bel et bien en prison, inconscients de la possibilité et même de l'obligation de s'évader. Les hommes pensent d'ailleurs toujours à la monnaie qu'ils ont et qu'ils croient utiliser en maîtres; mais ils oublient que ne pas en avoir ou en manquer, alors qu'ils en ont besoin, est aussi le fait du système monétaire et que cela conditionne tout autant leur vie, voire plus! Dans ce cas, qui est celui de la plupart des gens, la monnaie

a des conséquences qui ne peuvent manifestement pas être attribuées à la manière dont ils l'utilisent.

Je pourrais encore développer, mais je pense en avoir assez dit, dans cette vidéo et la précédente, pour que quiconque est de bonne foi reconnaisse que notre monde est régi par Largent et façonné par la monnaie. Les hommes ne sont que des pions. Leurs espérances sociales se fracassent inéluctablement contre les mécanismes financiers. Ils ne sont pas et ne seront jamais au centre du monde ou de la Cité; leurs désirs ne seront jamais des considérations prioritaires tant que le système sera monétaire, ce qu'il sera tant qu'ils croiront en Largent et feront de lui leur maître. Largent ne peut exister sans régner; il doit régner ou mourir, et avec lui la monnaie.

On retrouve dans le système monétaire les conséquences de Largent (individualisme, matérialisme, inégalité, logique antisociale), mais décuplées par la monnaie qui, sous prétexte d'être un moyen d'échange pratique, est surtout pratique pour exploiter, opprimer, voler, tricher, corrompre, bref pour usurper des droits et en dépouiller les autres, pour jouir de droits aux dépens des autres. Le système monétaire n'a d'intérêt que pour les riches ; les pauvres qui le défendent se mettent eux-mêmes la corde au cou. Ou on lutte pour anéantir Largent et la monnaie au nom de la patrie et de l'Égalité, ou on accepte le monde tel qu'il est, car il est comme il doit être sous Largent, ou on ferme sa gueule, car quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, on ne fait que brasser du vent : non seulement on n'arrivera à rien mais on gaspille des énergies qui permettraient de faire quelque chose (à moins d'aller dans le bon sens sans toutefois aller au bout de la logique). Il est temps d'arrêter de courir, chacun de son côté, après des leurres et de tourner autour du pot. Le problème, ce ne sont pas les banques, la finance, la spéculation, les impôts, les taxes, la dette, la création monétaire artificielle, que sais-je encore, et je ne parle pas de tous les problèmes créés par la monnaie et donc insolubles dans le système monétaire. Le problème fondamental, c'est Largent et la nature monétaire du système. Peu importe qui émet la monnaie et comment elle est créée, qui en a, qui n'en a pas ; il n'y a pas de monnaie bonne ou mauvaise, il n'y a que la monnaie et sa logique, Largent; quelques-uns en auront toujours beaucoup, au milieu de la masse qui n'en aura jamais assez.

Le système monétaire est un Monopoly grandeur nature... et, au Monopoly, c'est toujours la banque qui gagne. Vous voulez arrêter de perdre ? Cassez la Matrice.

ANACHRONISME ET CONTRADICTIONS – IV

« A l'échelle de l'Humanité, la Révolution est faite ; à celle de l'Homme, il ne reste plus qu'à la faire. »

Le Civisme ou Théorie de la Cité, exergue

IV

ANACHRONISME ET CONTRADICTIONS DU SYSTÈME MONÉTAIRE & ÉVOLUTION ET MORT DE LA MONNAIE

Le système monétaire, comme son nom l'indique, repose sur la monnaie. La monnaie est le moyen d'échange engendré par le troc, dont elle reproduit la logique (échange d'objets entre individus, mise en équivalence des objets). La pratique incontournable du troc, dans un contexte de production artisanale, amène les hommes à concevoir la notion de valeur marchande; puis l'accroissement de la production et la multiplication des échanges les amène à retenir, comme moyens d'échange ou monnaies primitives, les biens, objets, matériaux, denrées qui, sous le troc, servent occasionnellement d'intermédiaire pour un échange en deux temps (voir la vidéo sur la monnaie). Les monnaie primitives peuvent être désirées pour elles-mêmes, afin d'être utilisées ou consommées, ou pour leur qualité reconnue de moyen d'échange. Pensons, par exemple, aux cigarettes dans certaines conditions. Une fois le concept acquis, les hommes, au fil du temps et sous la pression des circonstances, sélectionnent et standardisent les monnaies pour qu'elles soient de plus en plus sûres, comme garanties de la valeur, et plus pratiques, en terme d'utilisation. Je reviendrai sur cette évolution un peu plus loin.

Ce qu'il importe pour le moment de noter, c'est que la monnaie que l'on utilise encore aujourd'hui est le même concept qu'au début des échanges; elle a évolué dans son support et sa forme, mais elle repose toujours sur la notion de valeur marchande, qui provient du troc. Nous sommes tellement habitués, tellement prisonniers de cette conception de l'échange, que rien ne nous choque. Que le mode d'échange soit le même aujourd'hui que dans la nuit des temps, que des hommes qui vont dans l'espace échangent sur le même mode que les « hommes des cavernes », pour ainsi dire, n'y a-t-il pas là comme un anachronisme,

une incongruité? Ce mode d'échange est non seulement parvenu jusqu'à nous, mais il a traversé le temps sans prendre une ride. C'est bien la seule chose dans ce cas. Et cela ne vous choque pas ? Imaginez qu'une chose, typique de notre époque, traverse le temps en sens inverse, jusqu'à la préhistoire. Internet, télévision, avion à réaction, etc. Vous voyez l'anachronisme? Concernant la monnaie, la chose n'a pas été impossible, c'est un fait, mais il serait temps d'en relever l'absurdité, de se demander si ce mode d'échange, qui est par définition au cœur des rapport sociaux, donc de la « Société », n'est pas quelque peu inadapté à notre monde, si ce n'est d'ailleurs pas la raison pour laquelle notre monde ne tourne pas rond.

Mais, plus encore. La monnaie repose sur la notion de valeur marchande qui est née de la pratique du troc, c'est-à-dire de l'échange entre petits producteurs, dans un contexte de production artisanale. Le mode d'échange fondé sur la notion de valeur marchande est donc adapté, tout du moins lié à ce contexte, à l'artisanat. Et on peut admettre, sans s'inspirer de Marx, qu'il y a en effet un lien entre le mode d'échange, les biens échangés, les biens produits et le mode de production. L'histoire nous apprend que le temps de la production artisanale est celui d'un mode d'échange fondé sur la notion de valeur marchande, ce que j'appelle aussi « Largent » (voir la vidéo 2). Mais nous ne sommes plus au temps de la production artisanale et, à moins qu'une catastrophe nous ramène à l'âge de pierre, nous n'y reviendrons pas. Nous allons même aller encore plus loin. Ainsi, le mode de production a changé radicalement, mais pas le mode d'échange, un peu comme si une jambe du système avait poussé, mais pas l'autre. Ceci explique, à mon sens, d'un point de vue dialectique, pourquoi le système est bancal et se perd dans une perpétuelle fuite en avant qui s'achèvera fatalement en gamelle.

Mais essayons de comprendre le fond du problème, d'un point de vue pratique. Pourquoi la monnaie serait-elle plus adaptée à la production artisanale qu'à la production industrielle ?

Ce qui distingue ces deux modes de production, ce sont évidemment les quantités produites: faibles dans le premier cas, abondantes dans le second. Dans la mesure où la monnaie correspond au premier, cela veut dire qu'elle est adaptée à un mode de production de faible rendement. Mais pourquoi? Parce que la Demande (ou le pouvoir d'achat) est globalement faible sous la monnaie. Quelle que soit la masse monétaire, le jeu des valeurs fait que la plupart des gens ont un faible pouvoir

ANACHRONISME ET CONTRADICTIONS – IV

d'achat, d'où une Demande globale faible. Demande faible, production faible, les choses s'équilibrent *grosso modo*. Mais produire de manière industrielle ne change pas la règle de base du système monétaire; la Demande, elle, est toujours faible. Dès lors, le problème saute aux yeux : une « société » industrialisée et monétaire produit plus que ses « citoyens » ne peuvent acheter ou consommer. C'est une donnée intangible qui place la « société » devant une contradiction mortelle. On peut résumer le problème par cette formule : « Système recherche clients désespérément ». Faute de remettre en cause la monnaie et le mode d'échange, et de résoudre le problème de fond, il faut trouver des solutions qui peuvent marcher un temps, mais qui tôt ou tard feront long feu... et des dégâts. Ce sont les fameuses fuites en avant.

Le problème, c'est un manque de clients. Il faut en trouver ou en inventer. Je ne vais pas entrer dans le pourquoi et le comment de tous les expédients. Il me suffira de les évoquer pour que, après tout ce que j'ai dit, vous compreniez et la manœuvre et la faille. Je m'arrête sur le tout premier : la colonisation. Elle commença, comme par hasard, dans la deuxième moitié du siècle qui vit se développer l'industrie. Une telle entreprise ne pouvait être motivée que par Largent. Ma théorie explique qu'il s'agissait d'accaparer des marchés extérieurs, de faire main basse sur des consommateurs. Et j'ai eu récemment la confirmation de cette intuition. Dans une de ses vidéos sur l'avant-guerre de 1914, l'historien Henri Guillemin rappelle une phrase de Jules Ferry, chantre de la colonisation et de la civilisation des races inférieures par les races supérieures ; je cite :

« La question coloniale, c'est d'abord la question des débouchés. La politique coloniale est fille de la politique industrielle. L'Europe peut être considérée comme une maison de commerce qui voit décroître son chiffre d'affaire car la consommation européenne est saturée. Il faut faire surgir de nouvelles couches de consommateurs. » (Discours du 28 juillet 1885, à l'Assemblée nationale.)

La « civilisation » n'était donc bien qu'une affaire de pognon, un moyen pour la France, plus exactement pour les industriels français, de surmonter la contradiction dont ils sentaient les effets sans en discerner la cause. On sait comment cela a fini.

Après cet exemple, voici pêle-mêle d'autres expédients : le crédit à la consommation, la publicité, les exportations, la création monétaire artificielle (soit par le jeu d'écriture bancaire soit par la planche à

billets), enfin l'abandon de l'étalon or. (Les délocalisations et l'immigration ont, de manière moins évidente, la même cause : utiliser ici ou ailleurs une main d'œuvre moins chère pour faire baisser le coût de la production, donc le prix des produits, et ainsi augmenter le nombre de clients potentiels.)

Je m'arrête sur la question de l'étalon or auquel certains préconisent de revenir, je pense notamment à Pierre Jovanovic. Il est vrai que l'abandon de l'étalon or a permis d'émettre des billets à tour de bras. c'est-à-dire de gonfler la masse monétaire. l'idée inconsciente étant que la Demande augmenterait aussi. Mais c'était sans compter sur la règle de base : La Demande globale est toujours faible, de par le jeu des valeurs. Résultat: le problème est toujours là, et la monnaie est dévalorisée. Mais, après les grandes manœuvres qui avaient toutes échoué, il ne restait plus, en effet, qu'à aller droit à but, à feinter avec la monnaie, à violer ses règles sans pour autant s'en affranchir; il fallait abandonner le carcan de l'étalon or. Le conserver était impossible ; y revenir, pas davantage. Les hommes ont cru qu'ils pouvaient passer outre les lois de Largent et agir à leur guise ; ils ont été rappelés à l'ordre. (Même remarque pour ceux qui, au nom de leurs aspirations sociales, ont assez d'imagination pour envisager une modification du fonctionnement de la monnaie, mais pas assez de courage intellectuel pour remettre en cause l'existence même de la monnaie et comprendre qu'ils veulent tout et son contraire parce qu'ils pensent tout à moitié, et la Société, et Largent.) Or, après cette manœuvre ultime et nécessaire, qui a aussi échoué, il n'y a plus d'issue, et les conséquences désastreuses de tous les expédients s'accumulent et menacent de faire s'effondrer le système monétaire. Il flotte encore, mais il va couler et tout entraîner avec lui. Ce n'est plus qu'un tronc pourri auquel les hommes s'accrochent encore, faute de mieux. Le problème, ce n'est pas le support de la monnaie ou la nature du gage, c'est la monnaie ellemême, c'est ce mode d'échange, fondé sur Largent, inadapté à l'ère industrielle. En clair, dans un système monétaire, une Société développée manque d'oxygène; les artifices monétaires, les jongleries financières ne lui sont d'aucun secours à long terme; elle se condamne à crever si elle utilise ses capacités à sauver le système qui l'étouffe.

Heureusement, si toute évolution suscite des problèmes, elle porte aussi en elle la solution.

Le mode d'échange n'a pas changé. Mais la monnaie, elle, a évolué au niveau de son support jusqu'à ne plus avoir de support du tout. Les

ANACHRONISME ET CONTRADICTIONS – IV

premières monnaies, qui remontent seulement à quelques milliers d'années, 10.000 ans tout au plus, étaient des matériaux (coquillages), des denrées non périssables (sel), des objets (broches), des animaux (bœufs), etc. Certaines ont été abandonnées, les autres ont été standardisées dans différents métaux, pour avoir une valeur relativement constante. Puis, les monnaies ayant à l'origine une valeur importante (lingots) ont été subdivisées (pièces) pour convenir à toutes les transactions. Mais quelles qu'aient étés leurs formes, leurs tailles et leurs marquages, suivant les régions et les époques, le principe était le même. Plus récemment, il v a à peine un ou deux siècles, est apparue la monnaie papier, les billets (standardisation du billet à ordre) dont la valeur affichée correspondait aux biens (titre de propriété, stock de monnaie ou de lingots) conservés en gage par l'émetteur (États ou banques privées) et que le détenteur pouvait retirer en échange. En somme, les billets représentaient, en théorie, le gage qui est lui-même une représentation de la valeur. Mais, aujourd'hui que la monnaie n'est plus gagée sur du concret, la valeur des billets émis ne repose plus que sur la confiance des utilisateurs ; les gens les acceptent, d'une part parce qu'ils permettent en effet d'acheter des choses, d'autre part parce que l'État les oblige à les accepter. Ainsi, le système tourne, tant bien que mal, autour de bouts de papier qui n'ont de valeur que celle que l'on fait semblant de leur accorder. La monnaie n'est plus qu'une convention, valide aussi longtemps que tout le monde joue le jeu, comme au Monopoly. Dès lors, tout support physique est inutile : des jeux d'écriture, des chiffres sur un ordinateur font tout autant l'affaire. Ainsi, la monnaie qui n'existe pas est le support d'un concept, d'une fiction, la notion de valeur marchande, qui n'existe pas non plus ailleurs que dans la tête des hommes. Ca c'est du solide! Ce système, qui revient à sauter dans le vide sans parachute, ne tient visiblement que par la foi qui permet de marcher sur l'eau!

Remarquons donc, tout d'abord, que la monnaie a évolué, que c'est donc une chose qui évolue. Or ce qui évolue a un début et une fin. La monnaie est née dans des temps immémoriaux et nous assistons au dernier stade de son évolution. Le prochain pas, pour elle, c'est la mort. Elle n'existe déjà plus et le temps ne va pas s'arrêter pour elle; les choses vont donc encore évoluer, ce qui lui sera fatal. Après la virtualisation, la disparition pure et simple.

Remarquons ensuite, et c'est le point où je voulais en venir, que la virtualisation de la monnaie est surtout le fait de l'informatique qui, en facilitant les calculs, a amené la généralisation des comptes en banque

(jusque-là les gens gardaient leur argent, sous forme de pièces ou de billets, par-devers eux), l'accélération et la multiplication des transactions bancaires, la facilitation de la spéculation et, surtout, l'invention des cartes de crédits. Bientôt nous n'utiliserons plus, pour payer, que des cartes; la monnaie sera entièrement virtuelle. Notons que les cartes ne sont pas un moyen d'échange mais de manipulation du moyen d'échange en vigueur; elles servent à manipuler la monnaie qui, aussi irréelle soit-elle, reste le moyen d'échange du système monétaire. Les cartes permettent simplement d'accéder à une information, de vérifier l'approvisionnement du compte bancaire, afin que la transaction soit autorisée ou refusée. Ce système génial qui ouvre grand les portes de l'arbitraire et de la tyrannie est aussi le talon d'Achille et de la monnaie et du système monétaire.

À l'inverse du Diable dont l'astuce est, paraît-il, de faire croire qu'il n'existe pas, celle de Largent (la notion de valeur marchande) a été de faire croire qu'il existe. Les monnaies matérielles donnaient une réalité à la notion fumeuse et absurde de valeur marchande (voir la vidéo précédente sur la monnaie); elles étaient comme son bouclier. Sans elles, Largent est à poil, sans protection, sans hochet pour faire illusion. La mascarade ne peut durer encore longtemps; je m'y emploie et d'autres bientôt se lèveront pour briser nos chaînes, qui n'existent pas! Mais le meilleur propagandiste, c'est le système lui-même, qui pousse à l'usage exclusif des cartes de crédits, donc à la virtualisation totale de la monnaie qui va ouvrir les yeux à un nombre grandissant d'esclaves endormis. Gardons-nous de le détourner de sa course; il fonce tête baissée contre le mur de ses mensonges. Il scie la branche sur laquelle il est assis. La virtualisation, pour la monnaie et le système monétaire, c'est le début de la fin.

Comment cela peut-il donc finir? Éliminons de l'équation ce qui n'existe pas. Que reste-t-il? Les cartes, toutes les infrastructures que le système monétaire met en place en croyant servir ses intérêts. Mais les cartes, ou du moins leur technologie, peuvent fort bien servir un autre but que celui qui leur est assigné aujourd'hui. Peu leur importe quel type d'informations elles vérifient et transmettent. Or j'ai expliqué dans les vidéos précédentes que la monnaie incarne le droit d'accéder au marché, qui devrait être conféré par la Citoyenneté (compte tenu des Devoirs qu'elle implique), auquel cas ce droit serait alors indéfini ou illimité (en théorie) et égal pour tous les Citoyens; problème de la Demande résolu. Autrement dit, pour appliquer le Principe, il suffirait que les Citoyens disposent d'un moyen d'attester leur Citoyenneté

ANACHRONISME ET CONTRADICTIONS – IV

auprès des commerçants. Ce moyen est tout trouvé! Ils l'ont déjà entre les mains. Il sert à autre chose; mais il peut servir à ce que bon leur semble. Et si les cartes servent à vérifier la Citoyenneté, au lieu de manipuler des unités: plus de monnaie, plus de prix, plus de valeur marchande, plus de système monétaire. Fini Largent! Je n'en dis pas plus, je consacrerai une vidéo à ce sujet.

Une telle carte, que j'appelle « Carte civique », serait conforme à l'évolution des choses. Il est indéniable que la monnaie évolue et arrive en bout de course : il est tout aussi indéniable que les cartes de crédits. moyen de paiement, préfigurent un nouveau moyen d'échange, donc un nouveau mode d'échange. En fait, nous assistons à la transition entre deux moyens d'échange, entre deux conceptions de l'échange, chacune adaptée à des modes de production différents. Et il est logique d'observer à la fois les convulsions du système qui lutte pour ne pas disparaître et les prémices du système qui naît malgré lui. Le mode d'échange lui-même a changé. La monnaie perpétue la logique du troc, de l'échange d'objets entre individus; mais elle sert aujourd'hui à accéder au marché, et la plupart des individus, payés non plus à la pièce mais au mois, la gagnent moins par leur travail proprement dit qu'en fonction de leur statut, ce qui, à la fois, ôte sa raison d'être à la notion de valeur marchande (propre au troc) et préfigure le mode d'échange que j'ai évoqué (dans lequel le droit d'accéder au marché serait conféré par le statut de Citoven), mais qui ne pourra voir le jour tant que la monnaie fera obstacle dans les faits et, Largent, dans les esprits.

En réalité, quiconque connaît le projet de la Cité, ou la théorie du Civisme, se rend compte que toutes les évolutions en cours préparent la mise en place de la Cité ou détruisent tout ce qui s'y oppose, en sapant les bases du système actuel. Il n'y a pas de révolution, sinon au sens d'« évolution révolutionnaire ». La table rase est un mythe ou une catastrophe. Une révolution réussie ne naît pas de rien; elle plonge ses racines dans le système qu'elle supplante et qu'elle a fait voler en éclats, par la force des choses, comme un pot devenu trop étroit. Sans doute le triomphe de Largent rend-il inconcevable, pour beaucoup, sa prochaine déchéance et l'avènement de l'Égalité. Mais on n'est jamais aussi près de la chute que quand on a atteint le sommet.

« L'ÉGALITÉ est fondamentalement nécessaire, techniquement possible et historiquement imminente. »

Manifeste des Patriciens, art. 96

« Qui ne se bat pas pour l'Égalité, bien comprise, défend Largent en dernière analyse. »

Vive la Nation!, « La décroissance », p. 498

V

L'ÉGALITÉ

Dans les vidéos précédentes, j'ai traité les thèmes de la démocratie, de Largent de la monnaie et de l'anachronisme du système monétaire. Le Civisme, ma théorie, constituait l'arrière-plan de mes réflexions, pour faire ressortir des choses qui, sans objet de comparaison, semblent naturelles et passent inaperçues. À partir de cette cinquième vidéo, et dans les cinq ou six qui vont suivre, on entre dans le vif du sujet; les thèmes seront propres au Civisme et l'ensemble exposera l'essentiel du projet de la Cité. Et pour commencer, une question centrale, un thème majeur, autant d'actualité que dénaturé : l'Égalité.

Qu'est-ce que l'Égalité?

L'Égalité est le Principe fondamental de l'ordre social; donc le but de la Révolution, qui est d'asseoir la Société sur ses Principes. Il n'y a qu'une seule Égalité possible, concevable et souhaitable, c'est l'égalité sociale, c'est l'égalité des Citoyens en Devoirs et en Droits. Bien sûr, les hommes sont différents naturellement; mais la Société n'est pas l'état de Nature, qui n'est pas un état de droits, mais celui du chacun pour soi, de la force et de l'insécurité généralisée. C'est précisément pour fuir l'état de Nature, dans lequel jouent ces différences, que les hommes se constituent en Société, aux yeux de laquelle ils sont tous Citoyens et égaux. Invoquer les différences naturelles entre individus pour justifier des inégalités sociales, l'inégalité en droits entre Citoyens, car tel est bien le but, c'est rappeler des évidences pour fourguer des sophismes, c'est passer du coq à l'âne, c'est confondre les notions et les contextes, c'est à la fois nier le fait social et vouloir, pour certains, les avantages de la société ; et j'ajoute que c'est aussi et surtout exonérer le rôle de Largent dans les inégalités que l'on observe dans le système monétaire, que c'est donc au final un prétexte inconscient pour se soumettre à Largent et à ses lois au lieu de les identifier et de les combattre. Les différences naturelles ne concernent les citoyens qu'en tant qu'individus ; les droits, eux, ne concernent les individus qu'en tant que citoyens et n'existent que dans l'Égalité. Pourquoi ?

Parce que les droits ne tombent pas du ciel. Ils n'existent que s'ils sont non seulement reconnus mais garantis par la Société. Or la Société n'est autre chose que l'ensemble des Citoyens. Autrement dit, un Citoyen n'a de droits que parce que ses Concitoyens les lui garantissent, parce qu'il contribue lui-même à garantir les leurs. En fait, un Citoyen ne génère pas ses propres droits. Ce sont les devoirs que les autres remplissent envers lui qui lui assurent les droits générés par ces devoirs ; et les autres n'ont de devoirs envers lui que s'il remplit les mêmes devoirs envers eux. Il n'y a pas de devoirs sans réciprocité ; et des Citoyens ayant les mêmes devoirs les uns envers les autres se garantissent mutuellement les mêmes droits.

Exemple: Les Citoyens se protègent mutuellement et assurent à chacun d'entre eux, autant qu'il est en leur pouvoir, la Sécurité que la Société reconnaît comme un droit. Le droit à la Sécurité ne consiste donc pas à se défendre soi-même (même si cela ne peut être interdit, comme le font les lois actuelles, avec le principe débile de défense proportionnée) mais à être défendu par ses Concitoyens. Même devoir pour tous ; même droit pour tous. L'inégalité en droits aussi bien qu'en devoirs est un non-sens ; il n'y a ni devoirs ni droits dans l'inégalité ; partant, il n'y a de devoirs, de droits, de Citoyens, de Société, que dans l'Égalité.

On peut distinguer deux sortes de « balance de l'Égalité » : d'un point de vue individuel, d'un point de vue collectif.

Comme je l'ai dit, un Citoyen ne génère pas ses propres droits. En remplissant ses devoirs, c'est aux autres qu'il garantit des droits. Ce faisant, les autres agissent de même envers lui, de sorte qu'il jouit bien des droits dont il s'est par ailleurs acquitté des devoirs correspondants, ce qui donne l'illusion que ses droits sont le fruit de ses devoirs. Mais la vérité oblige à dire que les droits d'un Citoyen ne sont que le fait *indirect* de ses devoirs. Il est cependant pratique de passer outre cette subtilité et de considérer que les droits d'un Citoyen découlent *directement* des devoirs qu'il a remplis. En ce qui le concerne, la balance est donc équilibrée si un plateau contient ses droits, l'autre, les devoirs correspondants. Un déséquilibre indiquerait qu'il est soit

opprimé (plus de devoirs que de droits) soit oppresseur (plus de droits que de devoirs).

Au niveau collectif, ne peuvent prétendre être égaux entre eux, et ne le sont, que les individus qui ont rempli les mêmes devoirs et jouissent de ce fait des mêmes droits. La balance est équilibrée si l'on met d'un côté tous leurs devoirs, de l'autre, tous leurs droits. — Elle l'est toujours, du reste, lorsque sont aussi pris en compte des individus ayant rempli moins de devoirs et jouissant justement de moins de droits que les autres. Ceci est possible dans deux cas de figure. Dans les deux cas, ces derniers individus sont égaux entre eux. Mais sont-ils égaux aux autres ? Tout dépend de la raison de cette différence et de la nature des devoirs et des droits qui les séparent.

Il se peut qu'un groupe d'individus, égaux entre eux, ne remplisse pas les mêmes devoirs que les individus d'un autre groupe et ne jouisse donc pas des mêmes droits. Si l'on place les devoirs et les droits de tout ce petit monde dans la balance, elle est équilibrée. C'est le cas, par exemple, de Citoyens appartenant à des Sociétés différentes : ils sont (du moins devraient-ils être) égaux en tant que Concitoyens, dans le cadre de leurs Sociétés respectives, mais, ne remplissant pas les devoirs des Citoyens d'une autre Société, ils ne jouissent pas, logiquement, des mêmes droits. On pourrait donc dire qu'il y a inégalité si une telle comparaison n'était absurde en elle-même. L'Égalité est un rapport, et il n'y a aucun rapport entre des Citoyens de Sociétés différentes.

Il se peut aussi qu'au sein même d'une Société des Citoyens remplissent moins de devoirs que d'autres ou, plus exactement, qu'ils ne remplissent pas certains devoirs et ne jouissent donc pas des mêmes droits. Pourtant, tous sont égaux, car les devoirs qu'ils ne remplissent pas et les droits dont ils ne jouissent pas n'entrent pas dans la balance, qui serait de toute façon équilibrée s'ils y entraient. On ne peut comparer que ce qui est comparable. Les premiers ne peuvent invoquer comme une inégalité, c'est-à-dire une injustice, le fait de ne pas jouir des droits que seuls les autres ont mérité par leurs devoirs ; ils sont encore moins fondés à réclamer lesdits droits s'ils refusent de remplir les devoirs en question. Car, pour que cette situation soit juste, pour que les droits en litige ne soient pas l'objet d'une privation, il faut que chacun ait la possibilité, s'il le veut, de remplir les devoirs qui les génèrent. — Nous verrons ce cas dans la vidéo sur la Citoyenneté et la Nationalité, qui, dans la Cité, sont deux statuts différents. Je précise néanmoins tout de suite, qu'il n'y a pas de Citoyenneté à la carte,

comme certains de mes propos auraient pu le laisser entendre. On est Citoyen quand on remplit tous les devoirs du Citoyen, qui sont donc les mêmes pour tous les Citoyens. On ne choisit pas les devoirs que l'on veut remplir en fonction de droits dont on veut jouir, car, comme je l'ai expliqué précédemment, en réalité, on ne génère pas ses propres droits, c'est le fait d'être Citoyen, donc de remplir tous les devoirs du Citoyen, qui les garantit. Les Citoyens sont nécessairement égaux en devoirs et en droits, du moins dans les devoirs et les droits attachés à la Citoyenneté.

Ce qui m'amène à un autre sujet, un sujet très important, essentiel en ce qui concerne l'Égalité, un concept qui, à ma connaissance, est absolument inédit.

On a l'habitude, comme je l'ai fait moi-même jusqu'ici, de parler d'Égalité de manière générale; au mieux égalité en droits, égalité en devoirs. Mais on oublie, sans doute parce qu'on l'ignore, qu'il existe des devoirs et des droits de différentes natures ou de différents niveaux, et que l'Égalité ne les concerne pas à tous. La précision est donc nécessaire pour éviter les contresens et ne pas faire de l'Égalité un principe absurde.

Les devoirs comme les droits se divisent ou subdivisent en trois catégories; fondamentaux, indirects et particuliers. Les devoirs et les droits particuliers sont une sous-catégorie des devoirs et des droits indirects qui sont eux-mêmes une sous-catégorie des devoirs et des droits fondamentaux.

Devoirs et Droits fondamentaux sont les principes généraux qui découlent de l'acte d'association politique (c'est-à-dire le fait de se constituer en Société par instinct de conservation) et qu'un Contrat social devrait rappeler. Allons droit au but : les Devoirs fondamentaux du Citoyen sont, selon moi : de défendre la Cité et ses Concitoyens, d'être solidaire de ses Concitoyens, de participer à la vie de la Cité (selon ce qu'elle considère comme une participation), de respecter et faire respecter les lois de la Cité ; ses Droits fondamentaux sont : la Sécurité et la Liberté, que l'on peut traduire par la formule « profiter de tous les bienfaits de la Cité ». On voit que tous ces termes sont finalement assez vagues, et c'est le but. Ce sont les devoirs et les droits indirects qui, ayant, eux, une portée pratique, précisent tous les sens qu'ils recouvrent ou qu'ils peuvent prendre. Mais, ceux-ci étant encore

vagues, sont précisés à leur tour par que les devoirs et droits particuliers.

Par exemple, le devoir fondamental de participer à la vie de la Cité englobe toutes les façons reconnues (par la Cité) de participer, qui, elles, sont autant des devoirs indirects; mais ces différentes façons sont elles-mêmes des généralités, des catégories qui comprennent une infinité de manières de s'acquitter du devoir indirect qu'elles constituent, manières qui sont autant de devoirs particuliers. Ainsi, en s'acquittant des devoirs particuliers qui incombent à sa tâche, un Citoven remplit aussi un devoir indirect et s'acquitte par-là même de son Devoir fondamental. On comprend donc que, dans le cas des devoirs, l'Égalité ne concerne que les Devoirs fondamentaux puisqu'il est dans la nature des choses que les Citovens, pour s'en acquitter, remplissent des devoirs indirects et particuliers différents. Appliquer l'Égalité aux devoirs indirects n'aurait aucun sens : ce serait exiger que tous les Citoyens, pour être égaux, fassent la même chose (laquelle ?), alors que la force de la Cité tient à leur complémentarité, donc à la diversité de leurs goûts, de leurs caractères, de leurs talents, etc.

Même chose, à peu près, pour les droits. Par exemple, le Droit fondamental de profiter des bienfaits de la Cité comprend le droit indirect d'accéder au marché (comprenons qu'accéder au marché est un droit du Citoven, qu'il est conféré par la Citovenneté, donc illimité et égal pour tous les Citoyens) et d'en retirer des biens qui deviennent des propriétés, la propriété relevant donc des droits particuliers — et non des droits fondamentaux comme le proclament les Déclarations bourgeoises. Mais, dans ce cas, l'Égalité doit concerner autant le Droit fondamental que les droits indirects qui en découlent, sans quoi elle est vide de sens. L'Égalité doit être réelle, elle doit concerner les droits ayant une portée pratique, ou n'est qu'un mot creux. Pour être réellement égaux en Droits, les Citoyens doivent jouir des mêmes droits indirects. En revanche, l'Égalité ne peut s'appliquer aux droits particuliers puisqu'ils dépendent de la façon dont les Citoyens exercent leurs droits indirects. Si tous les Citovens ont le droit d'accéder librement au marché, ils n'en retirent pas tous la même chose : les biens de chacun sont sacrés, en tant que propriétés, mais ils n'ont ni ne veulent les mêmes.

Retenons donc 1°) que l'Égalité ne concerne que les Devoirs fondamentaux et s'applique non seulement aux Droits fondamentaux mais surtout aux droits indirects ; 2°) qu'appliquer le Principe d'Égalité

indistinctement, c'est, d'un côté, dénaturer le concept et le rendre aussi odieux que tyrannique, d'un autre, justifier son rejet et prôner de fait l'inégalité qui est par nature un état d'oppression. — Remarquons, au passage, que les droits du Citoyen ne dépendent pas des fonctions dans la Cité, c'est-à-dire des devoirs indirects que les Citoyens remplissent et des droits particuliers dont ils jouissent pour pouvoir les remplir; l'Égalité n'exclut pas l'organisation et la hiérarchie; elle n'est ni anarchie ni nivellement, ni oppression ni privilège.

Longtemps une bataille idéologique a fait rage entre les tenants de l'Égalité et ceux de la Liberté (et de la propriété). Tous partageaient la même ignorance et sont tombés dans le même piège. L'Égalité et la Liberté ne peuvent être ni opposées ni séparées ni comparées, car elles n'appartiennent pas au même plan. L'Égalité est le *Principe* fondamental de l'ordre social ; la Liberté est un *Droit* fondamental, elle découle de l'Égalité, elle consiste, pour un Citoyen, à jouir des mêmes droits *indirects* que ses Concitoyens (car c'est dans ces conditions que les droits de chacun sont aussi étendus que possible). Il n'y a pas de Liberté hors de l'Égalité ; et il n'y a pas d'Égalité sans Liberté. Concevoir l'une sans l'autre, c'est dénaturer l'une et l'autre ; et ce sont bien des conceptions dénaturées qu'en avaient les uns et les autres.

Les premiers, ne comprenant pas que l'Égalité, au vrai sens du terme, est impossible dans un système monétaire, qu'ils ne songeaient pas à remettre en cause, appliquaient dès lors le Principe à tout et n'importe quoi, sauf aux droits (notamment celui d'accéder au marché); ils confondaient Égalité et uniformité, ils transformaient bon gré mal gré l'Égalité en égalitarisme; au mieux aspiraient-ils à moins d'inégalités en matière de pouvoir d'achat et multipliaient-ils, en vain, les mesures salariales et fiscales; leurs démarches, légitimes à l'origine, dans la mesure où elles visaient à conjurer des injustices criantes, étaient doublement contre-nature: elles allaient contre la nature des choses et contre la nature du système monétaire, et soutenir tant d'incohérences exigeait donc un régime politique fort, une forme de dictature voire de totalitarisme.

Les seconds, feignant d'ignorer que la Liberté n'existe que pour les riches dans un système monétaire, dont ils profitaient sans doute, faisaient les philosophes pour masquer leur égoïsme. Ils transformaient les Principes en sophismes. Ils étaient cependant plus cohérents que les premiers; s'ils validaient l'inégalité et les injustices inhérentes à Largent, qui sont contre-nature du point de vue de la Société, ils allaient

toutefois dans le sens du système monétaire et de ses abus mais n'y ajoutaient pas le déni du réel, du moins tel qu'il est dans le système monétaire. Leur système étant pour ainsi dire dans l'ordre des choses, ils n'avaient guère besoin de la force pour le maintenir (sauf cas extrême) et ces exploiteurs, ces oppresseurs s'offraient même le luxe de passer pour magnanimes.

Ainsi, les premiers dénaturaient l'Égalité et sacrifiaient la Liberté parce qu'ils contestaient Largent sans le savoir; les seconds dénaturaient la Liberté et sacrifiaient l'Égalité, parce qu'ils défendaient Largent sans l'avouer. En fin de compte, qui ne se bat pas pour l'Égalité, bien comprise, défend Largent en dernière analyse.

Dans un système monétaire, Largent est roi : soit les hommes font avec, soit ils essayent de le contrer, jusqu'à ce que le naturel revienne au galop, c'est-à-dire que Largent reprenne ses droits ; autrement dit, le système oscille entre le capitalo-libéralisme (régime actuel) et une forme de capitalisme d'État (monarchie, communisme, fascisme, État providence). Soit les hommes se soumettent à la tyrannie de Largent, soit ils essayent d'y échapper en se faisant tyrans eux-mêmes, la masse, elle, étant esclave dans tous les cas. C'est une fatalité dans le système monétaire, mais ce n'est pas une fatalité en soi. Il suffit, pour la conjurer, d'arrêter de se payer de mots, de regarder les choses en face, de reconnaître Largent comme l'ennemi de la Société, et de l'anéantir au nom de la patrie et de l'Égalité. De véritables révolutionnaires ne peuvent avoir qu'une seule devise :

Largent est un Tyran! L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

LE CONTRAT SOCIAL – VI

« Un Contrat Social expose les Devoirs fondamentaux du Citoyen et les Droits fondamentaux qui en résultent ; de fait, il pose l'Égalité des Citoyens en Devoirs et en Droits comme le Principe fondamental de l'ordre social. »

VI

LE CONTRAT SOCIAL DE LA CITÉ

Dans la vidéo précédente, j'ai expliqué pourquoi l'Égalité (des Citoyens en Devoirs et en Droits) est le Principe fondamental de l'ordre social. Dans cette vidéo, je vais présenter le Contrat social, tel que le propose ma théorie du Civisme. Mais, tout d'abord,

Qu'est-ce que le Contrat social?

Le Contrat social, concept inventé ou du moins popularisé par Jean-Jacques Rousseau, est l'engagement que les individus sont supposés avoir pris les uns envers les autres pour constituer une Société et sortir ainsi de l'état de Nature ou du chacun pour soi. Il est certain que jamais un tel engagement ne fut concu et pris formellement. L'Homme est un être sociable qui n'a jamais vécu seul, qui a toujours vécu en groupe, au moins en famille, sans se demander ce que cela impliquait. L'idée d'un Contrat social est toute théorique ; c'est une construction intellectuelle. Mais cette démarche intellectuelle, qui consiste à déduire de l'état de non-société ce que devrait être, par comparaison, celui de Société, permet en effet de comprendre ce que devraient être des rapports sociaux harmonieux. Car il est tout aussi certain que, puisque les hommes ne vivent pas en solitaires, ils ont des rapports permanents entre eux et que ces rapports ne peuvent être les mêmes que ceux d'un état dans lequel ils n'en ont aucun, dans lequel, du moins, leurs rapports sont par définition d'une autre nature. L'état de Société, qui est en théorie celui dans lequel les hommes vivent, est nécessairement le contraire de l'état de Nature, qu'ils fuient manifestement.

Je ne vais pas exposer ici le raisonnement de Rousseau, qui n'a d'ailleurs pas proposé de Contrat social, et dont le raisonnement, malgré quelques bonnes réflexions, était biaisé par Largent, c'est-à-dire par le fait de n'avoir jamais pris en considération les effets funestes de

Largent sur la Société et d'avoir ainsi attribué à des causes naturelles, ou autres que Largent, les aberrations « sociales » qu'il constatait ou qui lui échappaient, d'où ses conceptions dénaturées de l'Égalité et de la propriété notamment. Je n'entre pas plus avant dans ce débat (je vous renvoie à mes vidéos sur Largent, la monnaie et l'Égalité) et je vous livre mon propre raisonnement dans les grandes lignes.

L'état de Nature, dans lequel les individus n'ont aucun lien entre eux, est le règne du plus fort (qui ne l'est jamais que temporairement), du danger tous azimuts, de l'insécurité généralisée et du non-droit. C'est pour ne pas vivre dans une telle précarité que les hommes, par instinct de conservation, se constituent en Société, autrement dit pour être autant que possible en sécurité et accroître leur longévité. Ces avantages sociaux n'existent que si ces individus cessent de s'agresser et supposent donc que, dorénavant, ils se protègent mutuellement, ils soient solidaires les uns des autres, ils repoussent ensemble les dangers extérieurs, ils s'entraident au lieu de s'entredéchirer. Chacun a donc désormais le devoir de défendre, dans toute la mesure de ses moyens, ses Concitoyens, individuellement et collectivement. En remplissant ce devoir, il garantit aux autres la Sécurité en tant que droit, droit dont il iouit lui-même du fait que les autres remplissent le même devoir envers lui. Dès le premier stade de la Société apparaît donc le Principe d'Égalité, égalité des Citovens en devoirs et en droits, la nécessaire réciprocité en devoirs (ou égalité en devoirs) générant fatalement l'égalité en droits.

Il est important de remarquer que la Sécurité et le devoir de se protéger mutuellement impliquent une association *volontaire* des Citoyens. D'une part, forcer des individus à faire partie de la Société (ou Cité), ou les contraindre à demeurer en son sein, serait les priver de la Sécurité qu'ils sont censés trouver; c'est la Société qui serait alors pour eux un danger; d'autre part, quelle protection espérer de la part d'individus aux yeux desquels on est soi-même un ennemi. Le temps du danger serait pour eux celui de se venger ou de s'affranchir. Mais une association volontaire implique aussi que les membres de l'association soient libres d'accueillir en leur sein ou d'en rejeter qui bon leur semble, sans quoi, c'est à eux que la présence d'individus indésirables (à tort ou à raison) serait imposée, c'est leur Sécurité qui serait menacée par la Société, c'est contre eux que serait tournée la force collective, c'est-à-dire leurs propres forces, ce qui serait une aberration, une oppression, une violation du Contrat social, une trahison de la part des

LE CONTRAT SOCIAL – VI

autorités établies pour représenter la Société, c'est-à-dire eux, et défendre leurs intérêts.

Remarquons également — et c'est une remarque très importante — que la notion de droit est indissociable de celle de Société, de Cité, de peuple, de nation, de patrie, de pays. Les droits ne sont pas une inventions; ils découlent d'un rapport. Ils ne sont pas innés ou naturels; ils doivent être générés et garantis. Peu importe qu'ils soient reconnus ou non s'ils sont garantis; la belle affaire qu'ils soient proclamés s'ils demeurent lettre morte. Les gens qui conçoivent les droits sans devoirs et sans nation, le droit-de-l'hommisme sans patriotisme, qui font de la politique sans Principes, sont les pires ennemis du Droit, de la Société et de l'Humanité.

Je passe maintenant sur des détails pour en arriver au point capital, c'est le cas de le dire. La protection contre les dangers extérieurs n'est pas tout ; et plus la Société est puissante, moins l'occasion de la défendre est fréquente. Ainsi, bien que défendre ses Concitoyens et la Cité, au sens guerrier du terme, soit le premier devoir du Citoyen (à ne jamais oublier!), il n'est pas le plus important, dans le sens où il ne répond pas aux besoins ordinaires, courants, permanents, pressants, quotidiens de la Cité. L'étendue de ces besoins est fonction des capacités de la Société et de l'époque ; il en va de même de l'étendue des devoirs, qui permettent d'v répondre collectivement, et par conséquent des droits. qui permettent de les satisfaire individuellement. Disons, au final, qu'il est nécessaire, aux yeux la Cité, que les Citoyens accomplissent un certain nombre de tâches, afin de répondre à tous les besoins et de couvrir les besoins de tous. Traduisons : les Citoyens ont, de manière générale, le devoir de participer à la vie de la Cité (selon ce qu'elle considère comme une participation) et ont le droit de profiter de tous ses bienfaits, du fait même d'être Citoyens.

Nous retrouverons bien sûr tout ceci dans le Contrat social qui ne fait qu'énoncer, sous formes de clauses, les conséquences directes de l'acte d'association politique, c'est-à-dire de l'engagement supposé que prennent des individus les uns envers les autres pour assurer, en premier lieu, leur survie.

Une dernière réflexion. Qu'un Contrat social en bonne et due forme n'ait jamais existé ne veut pas dire qu'un tel Contrat ne puisse être proposé et ne doive pas être adopté s'il fait consensus. Il y a des contrats dans tous les domaines, sauf dans le plus vital. Un contrat sert à

fixer des règles et à garantir des droits, et il y aurait des contrats pour tout et n'importe quoi, engageant des « citoyens », définissant des droits secondaires voire imaginaires, et il n'y en aurait pas pour rappeler les Principes de l'ordre social, définir la Société, indiquer les conditions de la Citoyenneté, reconnaître et garantir les droits fondamentaux des Citoyens! On aurait toujours le mot « social » à la bouche, et on ne se demanderait jamais ce qu'est une Société ou, plus exactement, ce qu'elle doit être! En vérité, on proclame aujourd'hui des droits, comme s'il en pleuvait, parce que l'état de droit n'est plus. Arrêtons donc de mettre la charrue avant les bœufs! Il est temps de penser la Société au lieu d'élargir ses plaies; il est temps de faire preuve de courage et de bon sens au lieu de céder à la facilité et à la démagogie.

Voici le Contrat social que propose le Civisme. C'est un texte court, en 7 articles, que je commenterai si nécessaire au fur et à mesure.

PROJET DE CONTRAT SOCIAL DE LA CITÉ FRANCE

Considérant qu'il n'y a de Droits qu'en Société, et de Société que dans l'Égalité des Citoyens en Devoirs et en Droits; considérant qu'un Contrat Social unique pour tous les Citoyens est la condition primordiale de l'Égalité; considérant enfin qu'un Contrat Social tacite est le plus court chemin vers la négation de ce Contrat, vers l'oubli des Principes de l'ordre social et l'anéantissement de l'Égalité;

Les Citoyens français reconnaissent et fondent leur association qui constitue la Cité France ou la République française sur les Principes suivants :

Article Premier — L'Égalité est le Principe fondamental de l'ordre social et de la Cité qui est l'ensemble des Citoyens.

Je renvoie, ici, à la vidéo précédente sur l'Égalité dans laquelle j'explique qu'il existe des devoirs et des droits de différents niveaux et que l'Égalité, par nature, ne concerne que certains d'entre eux, à savoir les Devoir fondamentaux, et les Droits fondamentaux et indirects. Je vous renvoie également, concernant les droits politiques, à la vidéo que je ferai prochainement sur la distinction entre Citoyenneté et

Nationalité, entre Citoyens de France et Citoyens français, entre Cité au sens large et Cité au sens strict.

Art. 2 — Intégrer la Cité repose sur un consentement mutuel entre le Citoyen et elle et implique entre eux un dévouement réciproque. Tous les hommes sont égaux en Devoirs devant la Cité; seuls les Citoyens, ayant par définition rempli leurs Devoirs, sont égaux en Droits dans la Cité.

Art. 3 — La Cité ne peut admettre en son sein que des individus qui, sans en faire encore partie, ne lui manquent pas de respect et respectent déjà les Droits qu'elle reconnaît aux hommes en général et à ses Citoyens en particulier. Tout individu, pour devenir Citoyen, et tout Citoyen, pour le demeurer, a en outre les Devoirs de se soumettre aux lois de la Cité, de participer à la vie de la Cité, selon ce qu'elle considère comme une participation, d'être solidaire de ses Concitoyens et de défendre la Cité.

Une fois que le Contrat social est adopté, les individus le contractent de fait dès lors qu'ils participent à la vie de la Cité et jouissent des droits qu'elle reconnaît et garantit à ses Citoyens. Ils sont Citoyens. Pas besoin d'autre formalité. En disant «individus », j'entends «les individus appelés par nature à devenir Citoyens », à savoir les enfants des Citoyens qui vivent déjà au sein de la Cité.

Par ailleurs, sur la question de la loi, évoquée dans cet article, je renvoie à la première vidéo sur la démocratie, dans laquelle j'explique que l'Égalité garantit la Démocratie (la souveraineté réelle du peuple) aussi sûrement que l'inégalité induit une forme d'oligarchie, que ce n'est donc pas par hasard si le système monétaire, inégalitaire par nature, est oligarchique (pouvoir de quelques-uns) et ploutocratique (pouvoir des riches).

Le prochain article se subdivise en trois parties.

Art. 4a — Tous les Citoyens remplissant les mêmes Devoirs envers la Cité, la Cité a, elle, les Devoirs de faire profiter chacun d'eux de tous ses bienfaits (fruits de leur participation), de garantir autant que possible la sécurité

de leur personne et de leurs biens, d'assurer leur liberté physique et morale, en un mot de répondre de son mieux à leurs aspirations légitimes.

Art. 4b — Le Droit de profiter des bienfaits de la Cité implique, pour tout Citoyen, le Droit d'accéder au marché du fait même d'être Citoyen. Les biens retirés du marché par l'exercice de ce Droit deviennent les propriétés privées légitimes des Citoyens. Ce Droit d'accès, conféré par la Citoyenneté, théoriquement illimité et donc égal pour tous les Citoyens, est naturellement borné par les envies du Citoyen, par l'exercice de ce même Droit par les autres Citoyens, par la nature des choses et au besoin par la loi.

Cet article est le cœur du Civisme, la clé de coûte de la Cité. Si le droit d'accéder au marché est conféré par la Citoyenneté, il ne l'est pas par la monnaie, la monnaie n'a aucune raison d'être, il n'y a pas de monnaie. Et c'est parce qu'il n'y a pas de monnaie pour imposer ses règles et fausser tous les Principes, que l'on peut concevoir et poser correctement les Principes de l'ordre social et, du coup, comprendre la nature et le rôle antisocial de Largent. Tout découle de cet article inédit dans l'histoire de l'Humanité. Vous ne trouverez rien d'approchant nulle part.

Art. 4c — La protection que la Cité doit à ses Citoyens ne saurait être pour eux une interdiction de contribuer à leur défense voire de se défendre eux-mêmes — par tous les moyens en leur pouvoir et quelles qu'en soient les conséquences — lorsqu'ils sont dans leur Droit et seuls face à un agresseur.

La Société est faite pour ajouter aux forces des Citoyens, non à les en priver ou à leur interdire d'en user lorsqu'ils ne peuvent compter que sur elles. Toutes les entraves mises aujourd'hui au droit des Citoyens de se défendre sont des crimes ; le principe de défense proportionnelle est un sophisme. Qui use de la force sort de l'état de Société et plonge avec sa victime dans l'état de Nature où chacun se défend comme il peut, et tant pis si l'agresseur, qui a généralement l'avantage, tombe sur plus fort, plus rusé, plus vicieux, mieux armé que lui. Les lois n'ont pas retenu son bras ; elles n'ont pas à retenir celui de sa victime, et la Société qui n'était pas aux côtés de son Citoyen agressé n'a pas son mot

LE CONTRAT SOCIAL – VI

à dire après coup. Les Citoyens n'attendent pas d'elle qu'elle leur fasse la morale, encore moins qu'elle les persécute, mais qu'elle remplisse son devoir, qu'elle les protège, qu'elle les soutienne ou qu'elle les venge. Je n'en dis pas plus ; je vous renvoie à ce sujet à mon article « De la légitime défense ».

Art. 5 — La Cité doit aussi protection et secours, dans la mesure de ses capacités, à tous ceux qui, vivant en son sein, ne sont plus ou pas encore aptes à remplir les Devoirs du Citoyen.

Les individus en question ne sont donc plus ou pas encore Citoyens, ils ne peuvent donc jouir des droits du Citoyen. Mais, du fait que la Cité se sent des obligations morales envers eux, elle leur reconnaît et leur garantit quand même des droits à leur mesure, des droits qui n'ont donc rien de « naturel », n'en déplaise à certains. Sans entrer dans les nuances, disons que ceci concerne les enfants, les handicapés, les blessés graves et les réfugiés politiques. Les retraités, les vieux, eux, sont toujours Citoyens.

Art. 6 — Tout Citoyen qui manque à ses Devoirs attente par action ou omission aux Droits de tous les Citoyens et est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à la perte de la Citoyenneté.

La Citoyenneté confère des droits. C'est un statut qui se mérite et qui peut se perdre. A chacun de s'en montrer digne. A chacun de prendre ses responsabilités et d'assumer ses actes.

Art. 7 — Toute atteinte aux Droits d'un seul Citoyen, comme tout appel à anéantir le présent Contrat Social, commande la levée de tous les Citoyens contre l'oppresseur.

Attenter aux droits d'un Citoyen, c'est l'opprimer, c'est opprimer un membre de la Cité envers lequel tous les Citoyens ont le devoir d'être solidaires. Qui se frotte à un Citoyen les défie tous. Leur devise pourrait être : « Un pour tous, tous pour un », voire « Touche pas à mon pote ! » si le mot « pote » n'était pas insignifiant. Quant à appeler à déchirer le présent Contrat social qui établit l'Égalité entre les Citoyens, c'est vouloir instaurer l'inégalité et opprimer le corps social. Dans les deux cas, le coupable est donc un ennemi.

« Un moyen d'échange est le paramètre le plus stable d'une Société ; il en est le cœur. Rien n'est plus difficile que d'en changer. Une fois adopté, il façonne les hommes à son image. »

Manifeste des Patriciens, art. 73

VII

LE MOYEN D'ÉCHANGE DE LA CITÉ : LA CARTE CIVIQUE

Dans les vidéos précédentes, que je vous invite à visionner au préalable, j'ai exposé les bases du système actuel, à savoir Largent (ou la notion de valeur marchande, issue du troc) et la monnaie (le moyen d'échange qui en découle) ; j'ai aussi posé les Principes de la Cité, rappelés par le Contrat social (vidéo précédente), à savoir l'Égalité des Citoyens en Devoirs et en Droits, égalité notamment dans le devoir de participer à la vie de la Cité (selon ce qu'elle considère comme une participation), égalité notamment dans le droit d'accéder au marché, pour pouvoir profiter réellement des bienfaits de la Cité, ce droit étant conféré par la Citoyenneté. La présente vidéo sera consacrée au moyen d'échange qui découle des Principes (article 4b du Contrat social) et s'inscrit dans l'évolution des choses, à savoir : la Carte civique. Avec cette vidéo, on entre au cœur du Civisme, tout entier contenu dans cette mesure.

Le mode d'échange de la Cité repose sur un tout autre principe que le système monétaire. Les Citovens ont des Devoirs envers la Cité qui s'assure qu'ils s'en acquittent bien, auquel cas elle reconnaît ou confirme leur Citoyenneté, condition pour accéder librement au marché et jouir réellement de tous les bienfaits de la Cité. Tous les Citoyens étant dans ce cas, jouissant du droit d'accès, sont égaux dans tous les droits garantis directement par la Cité, mais aussi dans tous les droits qui dépendent de l'accès au marché, c'est-à-dire presque tous, dont les plus vitaux, et qui, jusque-là, passaient par la monnaie et étaient répartis inégalement entre les individus. Les Citoyens ne paient plus en détail ce dont ils ont besoin ou envie ; ils ne sont plus dépouillés subtilement de leurs droits par un salaire et à chaque transaction; c'est auprès de la Cité qu'ils « paient » globalement leurs futurs « achats » en s'acquittant de leurs Devoirs, comme une sorte de forfait. Rien n'est payant (au sens monétaire) sur le moment, mais rien n'est gratuit dans l'ensemble! La production est le fruit de la participation individuelle et collective des

Citoyens; elle appartient donc à tous collectivement, et tous ont le droit d'y puiser librement pour satisfaire leurs besoins individuels. Dans ce mode d'échange, il ne s'agit plus d'un échange d'objets entre individus, comme sous le troc ou la monnaie qui en perpétue la logique, mais d'un échange en termes de Devoirs et de Droits entre le Citoyen et la Cité; ce mode d'échange met en œuvre la logique sociale au lieu de focaliser sur les objets et leur soi-disant valeur (voir la vidéo sur la monnaie) et de détruire la Société au nom Largent (voir la vidéo sur Largent).

Pour exercer leur droit d'accéder au marché, les Citoyens disposent d'une Carte dite *Carte civique*, qui, techniquement, fonctionne et s'utilise *grosso modo* comme les actuelles cartes de crédits, mais qui, dans ce cas, sert avant tout à attester, après des commerçants, en consultant une banque de données informatiques, la Citoyenneté de son détenteur. Un Citoyen peut, en théorie, prendre tout ce qu'il désire; plus exactement, il peut emporter tous les articles qu'il a mis dans son panier et présentés en caisse, une fois que sa Citoyenneté est contrôlée et attestée, via sa Carte. Cette procédure valide ses achats, pour utiliser le terme actuel, et les enregistre aussi bien sur son compte que sur celui du commerçant.

Cet enregistrement des achats est indispensable pour deux raisons. La première concerne d'abord les « vendeurs » (commercants ou entreprises). Cela leur permet bien sûr de gérer leurs stocks, mais permet surtout à la Cité de connaître leur activité. Car c'est de leur activité, qui constitue leur Devoir envers la Cité et qui, en l'occurrence, consiste à avoir un certain nombre de clients (et à écouler un certain volume de produits), que dépend leur Citoyenneté et donc la validation de leur propre Carte civique. Il ne faut jamais oublier que, dans la Cité, la Citoyenneté se mérite en permanence; les droits du Citoyen, dont celui d'accéder au marché, sont la contrepartie de ses Devoirs envers la Cité. Je ne m'étends pas sur ce sujet, je consacrerai la vidéo 9 à la question des entreprises. Notons simplement que l'informatique rend facile et sûr un contrôle qui, sans elle, serait impossible, aucune bureaucratie ne pouvant rivaliser, sur aucun plan. Notons également que ce contrôle et la nécessité pour les « vendeurs » d'atteindre, en terme de ventes ou de clients, les résultats exigés d'eux par la Cité, sous peine de sanctions (pouvant aller jusqu'à la perte de la Citoyenneté), expliquent pourquoi ils exigeront eux-mêmes que leurs clients valident leurs achats et disposent donc d'une Carte civique, qu'ils aient donc eux aussi rempli leurs devoirs, ce qui constituera une forme d'autocontrôle dispensant la Cité d'intervenir. En effet, certains se demandent sans

doute quel intérêt auront les commerçants et les entreprises à exercer leur activité sans en retirer d'argent... Mais cette question n'a de sens que dans un système monétaire! Dans la Cité, l'intérêt de chacun sera d'acquérir et de conserver la Citoyenneté et les droits qui vont avec, donc d'éloigner de lui les sanctions en faisant ce que la Cité attend de lui. Du reste, comparé au système monétaire, le pouvoir d'achat conféré par la Citoyenneté sera nettement supérieur, puisque illimité en théorie. Il est vrai, cependant, que, si cet aspect des choses peut en imposer à nos contemporains, les Citoyens, eux, n'y feront plus attention; ils ne se demanderont plus ce qu'ils peuvent « gagner » ; ils prendront surtout garde de ne pas tout perdre.

La deuxième raison de l'utilité de la Carte civique et de l'enregistrement des achats concerne, précisément, le pouvoir d'achat. J'ai dit que le pouvoir d'achat était illimité « en théorie ». En théorie, en effet, le pouvoir d'achat conféré par la Citoyenneté est indéfini, puisque la Citoyenneté ne se mesure pas. On est Citoyen ou on ne l'est pas ; c'est oui ou non. Non, on n'a droit à rien; oui, on a droit à tout. Et il est important, J'INSISTE SUR CE POINT, il est important, dis-je, que ce principe d'un accès illimité soit respecté autant que possible. C'est le pouvoir d'achat illimité qui permettra d'atteindre tous les équilibres naturels optimums, qui impulsera une nouvelle force des choses dans la Cité, qui sera la source des prodiges de l'Égalité. C'est notamment de la possibilité d'abuser en permanence que naîtra la modération des Citoyens, car des individus frustrés guettent, au contraire, la moindre occasion d'abuser. Bien sûr, cela n'ira pas sans poser quelques problèmes, mais il ne faut pas que tout devienne prétexte pour violer le Principe. Je veux dire que, tout en respectant le principe, la Cité pourra, à travers la loi, intervenir pour interdire l'accès à certains produits ou le limiter à certaines quantités. Il suffira d'entrer la loi en langage informatique dans la banque centrale de données afin que les Cartes, ou tel type de cartes, ne puissent enregistrer le retrait de tel produit (ou de telle catégorie de produits) au-delà de telle quantité. Déjà, il existera une distinction entre les particuliers et les personnes morales (entreprises, etc.) qui devront elles aussi disposer de Cartes pour accéder au marché mais qui seules, suivant la nature de leur activité, pourront accéder à certains produits. Cela semble logique. Mais, même dans ce cas, les restrictions devront être aussi limitées que possible. En théorie, tous les produits pourraient tomber sous le coup d'une restriction. Mais ce ne serait l'intérêt ni du système ni des Citoyens. Or la Cité sera démocratique au vrai sens du terme ; la loi sera l'ouvrage des Citoyens (voir la première vidéo sur la démocratie et la prochaine

sur le système politique de la Cité) et il n'y a pas de raison de croire qu'ils limiteront leur propre pouvoir d'achat de manière aberrante, même s'ils pouvaient le faire. Quand on v réfléchit, il apparaît assez vite qu'adopter des limites arbitraires et artificielles est soit néfaste soit inutile, car le calcul néglige toujours des données, de sorte que la limitation proposée est généralement en decà de l'équilibre naturel (donc néfaste), plus rarement au-delà (alors inutile). De manière générale, il est préférable que l'accès aux produits soit libre, selon la règle « premier arrivé, premier servi », le marché étant régulièrement alimenté. Les mesures d'exception sont faites pour les biens et surtout les temps exceptionnels. Mieux vaut, en temps normal, que quelques Citoyens, jamais les mêmes, supportent une rupture de stock temporaire plutôt que tous subissent un rationnement permanent. La première philosophie fait des heureux ; la seconde, seulement des mécontents. Il appartiendra malgré tout à la Cité d'adopter, en la matière, la philosophie qui lui plaira, mais je gage que ce sera la première, quitte à faire des exceptions pour certains produits, limitations exceptionnelles que la Carte civique permettra de faire respecter, par tous, sans difficulté. Ces possibles limitations légales expliquent en partie l'expression « pouvoir d'achat illimité en théorie ». En partie... car les véritables limites seront ailleurs, dans la nature des choses.

Des Citoyens dotés d'un pouvoir d'achat théoriquement illimité n'ont pas pour autant des envies infinies ni du goût pour tout. Même en supposant qu'ils puissent acheter tout ce qu'ils veulent, leur volonté fixe la limite maximale de leur pouvoir d'achat effectif. Personne ne peut courir plus vite que ses jambes, même sur une piste sans obstacle! Les premières limites sont donc en nous! Une deuxième limite, pour ceux qui veulent beaucoup, c'est évidemment le désir des autres, dès lors que ces autres veulent la même chose. En d'autres termes, le droit d'accéder au marché exercé par les uns peut entrer en conflit ou être limité par le droit des autres si tous l'exercent en même temps sur le même objet ou dans le même domaine. Même sur une route sans limitation de vitesse, tout le monde roule au pas si tout le monde la prend en même temps. Le système ne peut pas faire mieux que de ne pas limiter la vitesse, mais il est des limites qui sont dans la nature des choses. Ceci étant, ce genre de limite n'est ressenti que parce ceux qui veulent aller au-delà; les autres ont même de la marge devant eux. Il y a, enfin, une troisième limite naturelle au droit d'accéder au marché, c'est la production générale elle-même. Les Citoyens, pris dans leur ensemble, ne peuvent consommer plus que ce que la Cité produit (en considérant que les importations compensent les exportations, sujet

auquel sera consacrée la vidéo 10). Leur intérêt est donc, pour que leurs droits d'accès respectifs entrent le moins possible en conflit, que le produit commun soit le plus important possible afin que la limite réelle à leur pouvoir d'achat individuel soit la plus haute possible. Mais comment une Offre, par nature limitée, pourra-t-elle être à la hauteur de la Demande, illimitée en théorie ? A priori elle ne pourra pas, et les Citoyens devront faire avec en attendant de trouver et de mettre en œuvre des solutions. La première solution sera d'augmenter la production, donc d'embaucher tout ce qui pourra l'être, jusqu'à ce que le plein emploi soit atteint. Et c'est bien à une situation de plein emploi que conduira fatalement le déséquilibre, permanent dans la Cité, entre l'Offre et la Demande. Mais comment augmenter la production une fois que tous les Citoyens seront déjà mis à contribution? Deuxième solution: par l'accroissement des rendements, donc par l'innovation technique. (Voici un exemple des prodiges de l'Égalité, qui obligera la Cité à être inventive pour surmonter les difficultés qu'elle suscitera et qui, en même temps, ôtera tous les freins au génie de ses Citoyens.) Supposons maintenant que les Citoyens rassasiés aient moins de désirs matériels (ce qui arrivera tôt ou tard), et que la Demande réelle baisse en decà de l'Offre. Supposition! Dans un système monétaire, ce serait une crise de surproduction, d'où faillites, licenciements, chômage et tout ce qui s'ensuit. Dans la Cité, diverses solutions seront envisageables sans qu'aucune ne pénalise les Citoyens, ne touche à leurs droits: exportation voire donation du surplus, baisse des exigences de la Cité vis-à-vis des entreprises (vidéo 9), baisse du temps de travail, baisse du temps à travailler nécessaire pour atteindre la retraite (voir la prochaine vidéo), développement des services et des secteurs non-productifs, etc.

On aura noté que la Carte civique confèrera à tous les Citoyens un égal droit d'accéder au marché. Certains en déduisent que la production sera répartie également par l'État. C'est n'avoir rien compris au rôle de la Carte civique. Si elle donne accès au marché aux Citoyens, c'est que ce sont les Citoyens qui, grâce à elle, retirent du marché ce que bon leur semble ; ce n'est donc pas l'État qui répartit la production également ou qui donne à chacun soi-disant « selon ses besoins ». L'État ne donne rien ; ce sont les Citoyens qui prennent. Certains imaginent aussi que, du fait de l'Égalité des Citoyens dans le droit d'accéder au marché, tous auront la même chose. Ce serait est un autre non-sens. Il est vrai que, en théorie, un pouvoir d'achat illimité et donc égal devrait se traduire par une égale répartition de la production, c'est-à-dire, plus exactement, que chaque Citoyen devrait en retirer une portion équivalente. (C'est le

principe des forces égales appliquées de toutes parts sur un même objet; elles s'équilibrent.) Mais des portions équivalentes ne contiennent pas nécessairement les mêmes choses; elles le pourront d'autant moins que les Citoyens consommeront selon leurs goûts, par nature différents. Plus encore! Bien que tous les Citoyens auront le même droit de consommer librement, ils ne l'exerceront pas tous avec autant d'intensité, par la même raison qu'ils n'auront ni les mêmes goûts ni les mêmes désirs. Il s'ensuit que, bien qu'égaux en droits, les Citoyens ne retireront du marché ni les mêmes choses ni dans les mêmes proportions. Ces différences ne seront pas, comme aujourd'hui, des inégalités, des injustices, des symptômes de l'exploitation; elles résulteront de la Liberté elle-même. Vouloir appliquer l'Égalité en la matière (ce que l'on appelle l'égalitarisme) serait une tyrannie, en plus d'être une vue de l'esprit.

Et que dire de ceux qui, sous prétexte que les Citoyens accèderont au marché par le biais d'une carte pour en retirer ce que bon leur semble, suivant la règle du premier arrivé premier servi, s'exclament « Alors ce sera pareil qu'aujourd'hui, cela ne changera rien! Le problème, ce n'est pas Largent ». Ben voyons! Être pauvre, être riche, c'est pareil! C'est pour cela que les pauvres jouent au loto! en priant de ne pas gagner et de ne jamais sortir de leur misère! Un faible pouvoir d'achat, c'est la même chose qu'un pouvoir d'achat illimité! Et bien sûr, le pouvoir d'achat, les droits, n'ont rien à voir, aujourd'hui, avec Largent! Mais qui peut être assez con pour sortir des énormités pareilles? Malheureusement, quasi 100 % des gens. On est entouré de cons, de lâches, d'esclaves! Les hommes sont lobotomisés par Largent! Ils se feraient tuer plutôt que de dénoncer leur maître. D'ailleurs, ils en crèvent... et la planète avec eux!

Mais ceci démontre la force du système monétaire. Il repose sur Largent (la notion de valeur marchande), mais c'est la monnaie qui en est le ciment. C'est la monnaie qui inculque aux hommes, qui la manipulent et surtout la subissent, la conception de l'échange selon Largent, c'est-à-dire la logique du système, ce que j'appelle les préjugés monétaires. C'est la monnaie qui les prend au piège de Largent. Mais prendre les hommes au piège n'est pas le propre de la monnaie; c'est le propre de tout moyen d'échange, et la Carte civique prendra de même les Citoyens au piège de l'Égalité. La monnaie, malgré ses tares et ses effets funestes, a par ailleurs démontré, par sa longévité, la stabilité du paramètre social qu'est le moyen d'échange. Or la Carte civique sera infiniment moins contestable dans son principe

et n'offrira aucune prise en pratique. Une fois adoptée, tous les Citoyens jouiront de leurs droits, sauront ce qu'est la Citoyenneté et béniront l'Égalité. Quelques privilégiés, jaloux de leurs « droits », suffisent pour maintenir un système injuste. Alors un système juste... défendu par tous ses membres, car tous auront intérêt à la défendre... qui le renversera? Les Citoyens ayant goûté à l'Égalité ne laisseront jamais rien ni personne restaurer l'inégalité à leurs dépens. Comment cela serait-il seulement possible ? L'inégalité elle-même sera devenue aussi inconcevable que l'est aujourd'hui l'Égalité! et remettre en cause la Carte civique, autrement dit les Principes de l'ordre social, sera plus dur encore que de renverser la monnaie, chose qui paraît impossible, alors qu'elle fait visiblement le malheur des hommes et des nations!

Voici donc ce que je peux dire de la Carte civique sans trop m'éloigner du suiet. Car ce moven d'échange, qui garantira l'Égalité, aura autant de conséquences qu'il y a de domaines dans la Société. De la même manière que tout tourne aujourd'hui autour de Largent, que tout est façonné par lui, tout devra s'adapter à l'Égalité dans la Cité, tout subira la pression permanente d'une Demande colossale, et je ne peux évoquer tous les bouleversements qui auront lieu ni tous les problèmes qui disparaîtront d'eux-mêmes. J'en traite un certain nombre dans mon livre «Le Civisme» et, à titre d'exemple, je consacrerai les trois prochaines vidéos aux questions du chômage et des retraites, des entreprises, des échanges internationaux, puis une autre au système politique de la Cité. J'aurai alors présenté les piliers de ce système pour le moins révolutionnaire. Je vous aurai convaincu, j'espère, du réalisme de ce projet, de sa cohérence, de sa faisabilité, de sa justice, bref de la nécessité de le mettre en œuvre et de tendre vos efforts dans ce sens. Je vous prie de croire que, si nous parvenons à anéantir Largent, et nous y parviendrons, alors plus rien ne sera impossible : sovez sûrs qu'aucune difficulté ne sera insurmontable pour ceux qui auront relevé le plus grand défi de toute l'histoire de l'Humanité.

La défense de la patrie passe par l'Égalité ; l'Égalité passe par la Carte civique ; la Révolution passera par le Civisme ; et le Civisme passera par nous.

Largent est un Tyran! L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

RETRAITE & CHÔMAGE - VIII

VIII

RETRAITE & CHÔMAGE DANS LA CITÉ

Dans la vidéo précédente, j'ai exposé le mode d'échange de la Cité et expliqué le fonctionnement du moyen d'échange correspondant, à savoir la Carte civique. Je rappelle brièvement le principe : tous les Citovens ont le devoir de participer à la vie de la Cité (selon ce qu'elle considère comme une participation) et jouissent en retour du droit de profiter de tous ses bienfaits, droit qui implique qu'ils aient le droit d'accéder librement au marché du fait même qu'ils soient Citoyens. Le droit d'accéder au marché est donc conféré par la Citovenneté ellemême. Pour attester leur Citoyenneté auprès des commerçants, les Citovens disposent d'une carte appelée « Carte civique », qui, d'un point de vue technique, fonctionne comme les actuelles cartes de crédits. Je dis bien « d'un point technique ». Il n'y a plus d'unités monétaires sous quelque nom que ce soit, donc plus de prix, plus de notion de valeur marchande. La Carte civique, via un réseau informatique, ne sert qu'à vérifier l'information au sujet de la Citovenneté: c'est oui ou c'est non. Oui, accès illimité (en théorie), puisque la Citovenneté ne se mesure pas ; non, pas d'accès, donc droit à rien. Je m'arrête là ; je vous renvoie à cette vidéo.

A partir de la présente vidéo, et dans les deux prochaines, je vais examiner les conséquences de la Carte civique dans certains domaines et expliquer comment la Cité pourra surmonter les problèmes créés par l'adoption de ce nouveau moyen d'échange ou, tout simplement, comme elle pourra s'y adapter. Aujourd'hui, deux sujets : les retraites et le chômage. J'imagine que ces sujets ne sont pas ceux auxquels vous auriez accordé la priorité, pressés que vous êtes sans doute d'aborder les problèmes qui les premiers vous viennent à l'esprit. Mais il faut savoir que, dans la Cité, la question des retraites est essentielle ; le système des retraites offre à la Cité un levier indispensable qui fait de lui la clé de voûte du système économique. Vous allez comprendre. Quant au chômage, il est évident que le sujet est important dans un système où tout individu pour être Citoyen, et tout Citoyen pour le demeurer et conserver ainsi ses droits, aura le devoir de participer à la vie de la Cité. Bien que la notion de participation soit plus large que celle de travail, on peut en effet se demander s'il y aura de l'emploi pour tous, si tous les individus présents dans la Cité auront la possibilité

de s'acquitter de ce devoir et d'être Citoyens, vu que la chose serait impossible actuellement dans un système qui fabrique des chômeurs par millions et qui, incapable de reconnaître le travail comme un devoir, le proclame — comble de l'absurdité! — comme un droit. Par suite, on peut aussi se demander si la notion de chômage existera encore et, si oui, ce qu'elle signifiera.

Tout d'abord, donc, les retraites. Le problème des retraites est aujourd'hui insoluble. Un retraité, c'est-à-dire un individu qui ne travaille plus, parce qu'il a travaillé un certain temps ou atteint un certain âge, doit cependant pouvoir accéder au marché, donc disposer de monnaie. Dans la mesure où il n'en gagne plus par son travail, façon normale d'en gagner, le système doit lui en procurer et, pour ce faire, en prendre à ceux qui travaillent encore (puisque la monnaie fonctionne selon le principe des vases communicants). En clair, les retraités sont à la charge financière des actifs. Peu importe qui verse les retraites, que ce soit l'État ou des organismes privés ; l'argent en question provient toujours du travail présent. (Des retraites par capitalisation peuvent permettre à une minorité de mieux s'en tirer, mais ne règlent pas le problème général.) Les cotisations qu'ont payées les retraités leur vie durant ne sont pas restées dans des coffres : elles ont servi à paver les retraités d'alors. Pour que leurs propres retraites soient assurées, il faut des cotisants et en nombre suffisant. Et c'est là que le bât blesse. La population active diminue en raison de l'effondrement de la natalités et de l'augmentation du chômage. L'équilibre menace d'être rompu, et les fausses solutions, telles que l'immigration (sujet auquel je consacrerai une vidéo), ne font qu'aggraver le problème. La pression sur les travailleurs devient insupportable tandis que les montants des retraites sont de plus en plus ridicules. Comme je l'ai expliqué dans la vidéo 4 sur l'anachronisme du système monétaire, le système monétaire porte aujourd'hui en lui une contradiction fondamentale qu'il sera incapable de surmonter, et ceci en est une de plus.

Mais nous voyons que nous posons la question des retraites en termes financiers, autrement dit nous cherchons à résoudre une équation telle que la monnaie, qui n'existe pas, qui n'est du moins qu'une fiction, nous l'impose. Quel est le problème en réalité ? La vraie question est de savoir si la population en activité, aidée des machines, produit assez pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Sous ce rapport, la réponse est oui. Et si l'on part du principe que des retraités sont toujours Citoyens et que les Citoyens ont le droit d'accéder au marché, parce qu'ils sont Citoyens, le problème est réglé. Le Civisme et

RETRAITE & CHÔMAGE - VIII

la Carte civique règlent *de facto* le problème des retraites, insoluble dans le système monétaire. Dans la Cité, un Citoyen a des droits : les droits du Citoyen. Ce n'est pas une question d'âge ; mais de devoirs.

La Citoyenneté se mérite. Après un certain nombre d'années, fixé par la loi et égal pour tous (sauf éventuellement pour les activités reconnues usantes, bénéficiant alors d'un coefficient plus élevé), les Citoyens sont dispensés de participer à la vie de la Cité, du moins n'ont-ils plus besoin de participer pour mériter la Citovenneté : leur Carte civique est désormais valide de façon permanente, plus exactement sans interruption possible. Ceux qui veulent prendre un repos bien mérité peuvent s'arrêter; ils n'y perdent rien. Ceux qui veulent continuer le peuvent aussi, mais ne sont plus comptabilisés parmi le personnel des entreprises pour lesquelles ils travaillent, puisque la validité de leur Carte n'en dépend plus. Il est donc de l'intérêt des entreprises d'employer des retraités qui, de leur côté, travaillent pour le plaisir et peuvent être moins assidus. Aujourd'hui, on vire les retraités pour faire de la place et des économies ; dans la Cité, les retraités seront retenus et recherchés comme un plus. Aujourd'hui, dans le « système social que le monde nous envie » et que d'aucuns s'évertuent à sauver, les droits d'un retraité s'effondrent avec le passage d'un salaire de misère à une pension plus misérable encore; dans la Cité, un retraité sera toujours Citoven et jouira des mêmes droits qu'auparavant, dont celui d'accéder librement au marché.

Mais j'ai dit que la retraite constituerait un levier. J'ai dit aussi que les Citoyens seraient à la retraite passé un certain nombre d'années à participer ou à travailler, ce nombre étant fixé par la loi et égal pour tous. Comprenons donc qu'il n'y aura pas d'âge pour la retraite, quoique le nombre officiel d'années exigées correspondra à un âge raisonnable. Ce nombre ne portera pas sur des années d'existence, mais sur des années de participation. Le temps des périodes d'activité sera additionné jusqu'à ce que la somme atteigne le nombre en question. Autrement dit, les périodes d'inactivité n'entreront pas en ligne de compte et repousseront d'autant le moment de la retraite. Voilà pour le principe. En réalité, les choses seront un peu plus complexes, comme toujours.

Durant les périodes d'activité la Carte civique sera valide. C'est donc le temps de validité de la Carte qui sera en fait additionné. Mais, dans certaines conditions, la Carte civique sera aussi valide durant des périodes d'inactivité, car le contraire reviendrait à suspendre la

Citoyenneté, donc à priver les Citoyens de tous leurs droits, ce qui serait particulièrement brutal. Ce cas extrême existera, mais, de manière générale, la Cité considèrera que les périodes d'inactivité, durant lesquelles la Carte civique sera valide et génèrera autant de « temps positif » par rapport au calcul du « temps à travailler » pour atteindre la retraite, elle considèrera, dis-je, que ces périodes d'inactivité génèrent simultanément autant de « temps négatif ». La somme du « temps positif » et du « temps négatif » sera nulle ; le principe sera donc bien respecté : ces périodes n'entreront pas en ligne de compte, le moment de la retraite sera d'autant repoussé, mais ce sera là le seul préjudice pour les Citoyens concernés et responsables de cette situation.

Maintenant, il va de soi que l'intérêt de la Cité sera que les Citoyens soient actifs tant qu'ils sont en âge et en état de l'être et qu'elle ne permettra pas que des individus abusent de sa bienveillance et passent leur vie au « chômage », puisque c'est finalement de cela que nous parlons; elle prendra donc des dispositions à cet effet. Comme je l'ai dit, bénéficier de ces dispositions, pour être au chômage, sera soumis à conditions. La première sera d'avoir travaillé un certain temps, fixé par la loi et égal pour tous. La deuxième sera de ne pas demeurer au chômage plus d'un certain temps, également fixé par la loi et égal pour tous. En fait, tous les Citoyens disposeront, pour la durée de leur vie, d'un « crédit de temps chômage » de plusieurs années qu'ils pourront utiliser comme bon leur semble, soit par besoin (en cas de licenciement, de démission, de liquidation de leur entreprise, de sortie de prison), soit par envie (pour faire une pause, réaliser un projet, voyager, etc.). Ce « crédit de temps chômage » ne sera pas renouvelable ; s'ils l'épuisent inutilement, toute nouvelle période d'inactivité désactivera leur Carte civique; ils ne seront donc plus Citoyens jusqu'à ce qu'ils se remettent à l'ouvrage, ce qu'ils auront intérêt à faire très vite, car la Cité ne se laissera pas émouvoir. Elle considèrera les Citoyens comme des adultes responsables, et ceux qui ne le seront pas naturellement apprendront à l'être à leurs dépens ; elle n'aura aucune pitié pour les tire-au-flanc et les parasites.

Je rappelle ici ce que j'ai expliqué dans la vidéo précédente sur la Carte civique, à savoir que la Cité connaîtra le plein emploi, qu'il ne pourra y avoir de chômage autre que volontaire. C'est mathématique. Le fait que tous les Citoyens pourront accéder librement au marché génèrera une Demande en théorie infinie qui, en pratique, sera quand même toujours supérieure à l'Offre, laquelle pourra augmenter et augmentera jusqu'à ce que le plein emploi soit atteint. Il y aura plus d'emplois à pourvoir

RETRAITE & CHÔMAGE - VIII

que de Citoyens, qui auront donc l'embarras du choix, sachant par ailleurs que leurs droits seront constants, quel que soit leur emploi (ou leurs études supérieures, car les étudiants seront Citoyens). Cela ne veut pas dire qu'aucun secteur d'activité ne connaîtra de crise, mais que les Citoyens touchés auront mille opportunités de travail et aucune excuse de ne pas travailler. Le chômage sera donc bien un état volontaire, et légal dans une certaine mesure. Au-delà, pas de bras, pas de chocolat!

Notons que les employés auront droit, comme aujourd'hui, à des congés durant lesquels leurs Cartes seront valides sans qu'ils aient à entamer leur « crédit de temps chômage ». Même chose pour l'inactivité momentanée et forcée en raison de maladie ou d'accidents, les intéressés étant alors à la charge soit de leur entreprise, qui aura intérêt à s'assurer de leur état, soit de la Cité, qui s'en assurera aussi, et gare aux escrocs dans les deux cas! La Cité disposera en effet d'une batterie de sanctions fort dissuasives et pour certaines radicales, comme la déchéance de la Citoyenneté, qui condamnera, de fait, à aller se faire porter pâle ailleurs après un éventuel passage par la case prison.

Ce qui m'amène enfin à la question du levier économique que constituera la retraite, dont j'ai parlé au début. Je ne vais pas entrer ici dans le détail du fonctionnement des entreprises (ce sera le sujet de la prochaine vidéo); disons simplement qu'en tant que partie du corps social elles remplissent une fonction dans la Cité et ont donc des obligations envers elle, des obligations en termes de résultats de vente (non de production); elles doivent satisfaire une certaine Demande. Si elles n'y parviennent pas, alors qu'elles ont en main toutes les cartes possibles, leur responsabilité est engagée et la Cité se doit de les sanctionner par où elles ont pêché. Quelle est leur faute? Ne pas avoir fait leur travail ou ne pas avoir travaillé assez. Quelle est la sanction? Travailler plus, donc plus longtemps. En clair, la Cité infligera automatiquement, selon un barème préétabli, du « temps négatif » aux entreprises qui auront failli à leurs obligations. Mais une entreprise est une personne morale; «travailler plus longtemps» ne veut rien dire pour elle. Et en effet, ce n'est pas l'entreprise en tant que personne morale qui sera sanctionnée ainsi, mais chacun de ses employés qui tous, aux yeux de la Cité, représenteront leur entreprise. Tous les Citoyens dont la Carte civique sera validée du fait d'appartenir à telle entreprise se verront infligé le «temps négatif» que ses mauvais résultats lui auront mérité. Tous profiteront également quand tout ira bien; tous subiront également en cas de faute. Ce « temps négatif », infligé collectivement, s'ajoutera bien sûr à celui que les Citoyens

cumuleront individuellement. Autant dire que, si les Citoyens désirent parvenir un jour à la retraite, ils devront utiliser le moins possible leur « crédit de temps chômage » et tout faire, en tant qu'employés, pour que leur entreprise ne s'attire pas de « temps négatif ». Mais, dira-t-on, tous les employés ne sont pas également responsables de la marche de leur entreprise. Oui, aujourd'hui! Mais, aujourd'hui, tous les employés ne sont pas non plus concernés également par les profits. Si demain tous les employés étaient intéressés à part égale aux profits comme aux pertes, l'ambiance dans l'entreprise serait quelque peu différente. C'est ce qu'il adviendra dans la Cité. En fait, la menace collective qui planera sur tous les employés fera que jamais ils ne s'exposeront à la subir ; ils feront ce que leur entreprise attend d'eux, et celle-ci, ce que la Cité attend d'elle. Et voilà comment, dans la Cité, la retraite sera paradoxalement le stimulant du travail.

Dans ces vidéos, je ne peux pas entrer dans tous les détails, imaginer tous les problèmes, envisager toutes les situations. Mes livres sont plus complets. Mais, quoi qu'il en soit, nous n'avons pas à répondre à tout aujourd'hui; nous ne connaissons pas le futur et, de toute façon, les Citoyens feront en leur temps ce que bon leur semblera. Nous pouvons ouvrir des pistes; nous devons surtout nous attacher aux principes. Soyons sûrs que la Cité pourra faire face et fera preuve de bon sens en toute chose. Et si elle se trompe, elle rectifiera. Sans Largent pour imposer ses règles et ses réalités, tout devient plus simple, tout n'est plus qu'une question de logique et de volonté, tout ne dépend plus que des hommes.

Largent est un Tyran! L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

LES ENTREPRISES – IX

« Dans une Société digne de ce nom, rien n'est nationalisé, rien n'est privatisé : tous les Citoyens servent la Cité. »

Manifeste des Patriciens, art. 88

« Il n'y a pas de contrôle plus démocratique sur les entreprises que la loi du marché, lorsque les Citoyens sont libres et égaux, puisque les Travailleurs, en tant que consommateurs, s'imposent indirectement de Travailler pour satisfaire leurs appétits. »

Manifeste des Patriciens, art. 93

IX

LES ENTREPRISES DANS LA CITÉ

Dans les vidéos précédentes, j'ai disséqué le système actuel, mis à jour ses ressorts, à savoir la monnaie et surtout ce que le Civisme appelle «Largent» (c'est-à-dire, en simplifiant, la notion de valeur marchande), et j'ai montré leur caractère asocial et, finalement, antisocial en rappelant les grands Principes de l'ordre social. J'ai appelé à anéantir Largent au nom de l'Égalité et de la patrie (Société), quoiqu'il s'agisse moins de lutter contre Largent que pour l'Égalité. C'est en effet en instaurant l'Égalité, la Cité, en faisant triompher la logique sociale, que Largent et la monnaie seront de fait vaincus, balayés, éradiqués, et non en luttant directement contre eux sans trop savoir pourquoi et en utilisant les armes physiques et morales qu'ils fournissent. Mais comment instaurer l'Égalité ? Il suffit de préciser ce qu'elle est pour avoir la réponse. Il n'y a qu'une seule Égalité possible, concevable et souhaitable, celle des Citoyens, en Devoirs et en Droits, égalité notamment dans le Devoir de participer à la vie de la Cité (selon ce qu'elle considère comme une participation), et dans le Droit de profiter des bienfaits de leur Cité, donc en ayant notamment le droit d'accéder librement au marché du fait même qu'ils soient Citovens. C'est au niveau de ce droit que Largent et la monnaie interviennent, contrarient les Principes et anéantissent la Société. C'est aussi à ce niveau que la Cité doit intervenir en reconnaissant que le droit d'accéder au marché doit être conféré par la Citoyenneté et donc en dotant les Citoyens d'un moyen d'attester leur Citoyenneté auprès des commercants. Ce moyen, c'est la Carte civique. J'ai consacré la vidéo 7 à ce sujet. Je rappelle en quelques mots son fonctionnement et ses effets.

La Carte civique fonctionne, d'un point de vue technique, comme nos actuelles cartes de crédits. Elle est strictement personnelle, sécurisée et sert à valider les retraits faits chez les commerçants et les services rendus par les entreprises. Mais le pouvoir d'achat qu'elle confère, c'est-à-dire celui que la Citoyenneté qu'elle permet d'attester confère, ne dépend pas d'unités, il n'est pas mesurable (pas plus que la Citoyenneté), il est indéfini et pour ainsi dire illimité, donc égal pour tous les Citoyens qui, tous, peuvent consommer librement, sans autre borne que la nature des choses. (Je simplifie.) Il s'ensuit que la Demande globale surpasse toujours l'Offre, même quand celle-ci est à son maximum, et que le plein emploi est donc une situation inaltérable (vidéo 8 sur le chômage). Ce qui nous amène à la question du travail et des entreprises.

La Carte civique est la garante de l'Égalité; c'est elle qui permet aux Citovens de jouir de leurs droits. Mais avant d'en jouir, ils doivent les mériter, ils doivent mériter la Citoyenneté, notamment, comme je l'ai dit plus haut, en participant à la vie de la Cité, selon ce qu'elle considère comme une participation. Et je dis bien « participer », je ne dis pas « travailler », car le travail, dont il va être question ici, par rapport aux entreprises, est une forme de participation parmi d'autres, même si elle est la plus courante. Certains métiers relèvent de la participation et non du travail lorsqu'ils sont exercés dans le cadre de structures non-marchandes, comme l'armée, la police, la magistrature, les administrations publiques, etc. Toutes les formes de participation, y compris le travail, doivent être définies et reconnues par la Cité, d'où l'expression « selon ce qu'elle considère comme une participation ». Il n'appartient pas aux individus de proclamer qu'ils participent; c'est à la Cité de le dire d'après les critères qu'elle a fixés. Au mieux les individus peuvent-ils proposer à la Cité de reconnaître, sous certaines conditions, la forme de participation qu'ils désirent faire leur en tant que Devoir, mais c'est bien à la Cité, qui garantit les droits du Citoyen aux individus qui contribuent à sa santé et à sa prospérité, qu'il appartient de trancher la question. Et ceci est autant valable pour les individus que pour les entreprises, d'où l'intérêt de cette précision. Qu'est-ce donc qu'une entreprise dans la Cité?

Une entreprise est d'abord un groupe de Citoyens remplissant ensemble leur Devoir de participer et constituant ainsi une personne morale ayant elle-même ce Devoir. Autrement dit, une entreprise doit aussi participer à la vie de la Cité selon ce que celle-ci considère comme une participation, et il va de soi que les attentes de la Cité sont à la mesure

du potentiel de l'entreprise (c'est-à-dire du nombre de Citoyens qu'elle emploie) et dépendent également de la nature de ses activités. La Cité attend tout simplement de chaque entreprise qu'elle remplisse la fonction qu'elle est censée remplir. Le point commun entre toutes les entreprises (quel que soit le nombre de leurs employés, de un jusqu'à des milliers, et leur domaine d'activité) est qu'elles produisent des biens et/ou fournissent des services qui suscitent et/ou répondent à une Demande *significative* de la part de personnes physiques ou morales. En clair, une entreprise est caractérisée par le fait d'avoir des clients identifiables (contrairement aux services publics qui ne s'adressent à personne en particulier), et la Cité considère qu'elle a fait son devoir à partir du moment où elle a un certain nombre de clients sur une période donnée (généralement un an), voire lorsqu'elle a écoulé une certaine quantité de marchandises (informations connues instantanément grâce à l'usage des Cartes civiques). Ce nombre de clients à atteindre et cette quantité de marchandises à écouler font partie des Conventions de l'entreprise et sont fixés par des Commissions, soit au cas par cas, soit d'après des grilles standards. (De telles Commissions existent dans tous les départements et sont composées de Citoyens nationaux tirés sort. Je n'entre pas plus avant dans ce sujet auquel un chapitre du Civisme est consacré : je voulais juste faire remarquer que « Cité » ne veut pas nécessairement dire « État » et que l'État est en fait réduit au strict minimum dans la Cité.)

Ces résultats conventionnels ne sont pas les résultats maximums que l'entreprise pourrait atteindre, compte tenu de son potentiel (ou du nombre de ses employés), mais les résultats minimums qu'elle doit atteindre pour que la Cité considère qu'elle satisfait une Demande significative, qu'elle a fait son travail et que son existence a une utilité. (Je précise qu'il s'agit de résultats de vente et non de production, car si la vente suppose une production appréciée, la production, elle, ne suppose pas la vente, et produire sans vendre revient à n'avoir rien produit.) Ces résultats ne sont en fait qu'un repère, qu'un indicateur pour la Cité. On pourrait dire que, dès lors que l'entreprise atteint lesdits résultats, les Cartes civiques de tous ses employés sont validées. En réalité, les Cartes des Citovens sont valides dès qu'ils intègrent une entreprise, puisque l'existence de cette entreprise suppose qu'elle remplit son Devoir, que tous ses employés remplissent donc eux aussi le leur. Ces derniers ne travaillent donc pas pour que leur Carte soit validée, mais pour que leur entreprise atteigne ses résultats et ne s'expose pas à des sanctions. Comme je l'ai expliqué dans la vidéo précédente sur la retraite et le chômage, ces sanctions, pouvant aller

jusqu'à la liquidation de l'entreprise (en cas de résultats négatifs répétés plusieurs années de suite), sont infligées également à tous les employés et consistent généralement en « temps négatif » qui repousse d'autant le moment où les Citovens pourront prendre leur retraite : puisqu'ils n'ont pas travaillé correctement, ils travailleront plus longtemps. (L'objet d'une sanction, quel que soit le domaine, est de dissuader de commettre un acte, de réparer si possible, de punir pour dissuader de récidiver et, dans les cas particulièrement graves, d'empêcher toute récidive. Ici, le « temps négatif » vise surtout à dissuader et à réparer.) Tout le monde est prévenu, et cette menace de sanction collective (qui est le pendant de la validation collective des Cartes ou de la reconnaissance collective des Droits), suffit à déterminer les employés à se secouer, à s'investir, à se stimuler mutuellement, bref à avoir le fameux « esprit d'entreprise » (équivalent du patriotisme au niveau de la Société), et si cela ne suffit pas à faire disparaître les bras cassés et les tire-au-flanc. l'entreprise a le droit de licencier comme bon lui semble, autant qu'elle est libre de recruter.

atteindront les entreprises toujours leurs conventionnels — à moins, évidemment, de s'être endormies sur leurs lauriers, de ne pas avoir su évoluer, innover, adapter ou simplement valoriser leurs produits. Le « temps négatif », en guise de sanction, est en cela une première raison, la première raison pour laquelle les entreprises atteindront toujours leurs résultats conventionnels. La deuxième tient au fait que les entreprises, comme les Citoyens, disposeront d'un pouvoir d'achat quasi illimité et auront donc tous les moyens qu'il est possible d'avoir, si elles le désirent, pour répondre aux attentes de leurs clients qui, eux-mêmes, ne seront plus arrêtés, comme aujourd'hui, par des considérations financières. Dans la Cité, le facteur humain fera seul la différence : les entreprises qui n'atteindront pas leurs résultats conventionnels ne pourront s'en prendre qu'à ellesmêmes, à leur mauvaise gestion, et seront doublement fautives et punissables. La Cité ne fera d'exception que pour les entreprises victimes de catastrophes naturelles ou d'événements dramatiques, indépendants de leur volonté, qui suspendront pour un temps leurs conventions ou, pour le moins, amèneront la Cité à les revoir à la baisse. Enfin, la troisième raison qui devrait éviter aux entreprises de s'endormir, c'est qu'elles seront en concurrence et que, pour gagner et surtout ne pas perdre de clients, qui pourront accéder au meilleur, elles devront leur offrir le meilleur ou, du moins, faire de leur mieux pour ne pas être trop distancées, en matière de qualité, par leurs concurrentes. En somme, les entreprises ne pourront se contenter d'atteindre leurs

résultats conventionnels; elles devront en faire abstraction et ne viser qu'à la satisfaction de leurs clients. On voit donc qu'il ne faut guère, de notre côté, attacher trop d'importance à ce concept, néanmoins nécessaire, de « résultats conventionnels », qui n'exigeront, pour être établis, qu'un peu de bon sens.

A ceux qui auraient l'impression que le Civisme ressemble au communisme, parce que la Cité établira l'Égalité et aura un œil sur les entreprises, je rappellerai tout d'abord qu'aucun régime communiste n'a jamais supprimé la monnaie, instauré l'Égalité, garanti aux Citoyens le libre accès au marché et la liberté d'entreprendre (sujet dont il sera question plus loin), reconnu aux entreprises les droits d'embaucher et de licencier librement, maintenu entre elles la concurrence et fait des « ventes » le critère suprême. En fait, le communisme a été beaucoup plus loin dans l'étatisme ; le capitalisme n'a jamais été aussi loin dans le libéralisme. En réalité, le Civisme, c'est du libéralisme sans capitalisme. Dans la Cité, les entreprises ne sont ni publiques ni privées, mais les deux à la fois.

Une entreprise — et ceci est également vrai aujourd'hui — a, par définition, une fonction publique ou sociale; elle ne produit pas pour elle, pour ses employés, mais pour le marché; elle existe pour servir les intérêts des Citovens qui sont la Cité. Elle emploie d'ailleurs des Citoyens qui, en travaillant pour elle, pour l'entreprise, remplissent envers la Cité leur Devoir de participer. Et ce n'est pas d'elle que ses employés, en tant que Citovens, tiennent leurs Droits, mais de la Cité. Ce dernier point n'aucun sens, aujourd'hui, dans le système monétaire, puisque les employés tiennent leur salaire, donc l'essentiel de leurs droits, de l'entreprise qui les paye; mais les deux premiers, irréfragables, suffisent à démontrer que faire de l'entreprise un obiet indépendant de la Société, une propriété privée, est une aberration, une ineptie que seuls des hommes lobotomisés par Largent peuvent accepter comme de juste. Mais c'est précisément parce que l'entreprise a une fonction sociale, parce qu'elle a des responsabilités devant la Cité, qu'elle doit être libre de gérer son activité; car celui qui obéit n'est pas responsable. La Cité ne doit pas se mêler des affaires internes des entreprises, d'une part, pour qu'elles puissent assumer seules leurs actes, d'autre part, parce que l'expérience a montré que l'économie dirigée est un désastre. Pour autant, elle ne leur livre pas ses Citoyens pour en faire des esclaves corvéables à merci, pas plus qu'elle ne leur permet de se jouer d'eux en tant que consommateurs.

Je n'ai pas réussi à le caser, alors je le précise maintenant : le présent schéma est valable pour toutes les entreprises, quel que soit leur domaine d'activité et leur nombre d'employés, fut-il de un. Certaines activités diffèreront cependant de ce schéma de base par le mode de validation des Cartes que leur nature impliquera. Nous avons vu la validation « parallèle » (à l'appartenance à une entreprise) mais elle pourra aussi être « différée » ou encore « temporaire » (Voir la théorie du Civisme). Ainsi, toutes les activités contemporaines, autres que purement financières, perdureront movennant une adaptation aux règles de la Cité. Par ailleurs, le formidable pouvoir d'achat des Citovens permettra à beaucoup d'activités de se développer, et à de nouvelles, de voir le jour. Les activités qui aujourd'hui offrent des services gratuits, grâce à des bénévoles, et qui auront encore un objet, pourront devenir des activités professionnelles, c'est-à-dire des portes de la Citoyenneté, car les Citovens, en tant qu'usagers ou consommateurs, ne rechigneront pas à sortir leur Carte civique comme ils peuvent le faire de leur carte de crédits ; ils ne se diront plus « il faut encore que je casque » mais « ça prouve qu'il bosse ». La Cité pourra en quelque sorte faire « payer » pour tout, donc créer de l'emploi partout, car tous les Citovens auront « les moyens », comme on dirait aujourd'hui. En revanche, les activités illégales ne rapporteront plus rien, sinon de gros ennuis, et disparaîtront d'elles-mêmes en perdant leur raison d'être. Celles qui perdureront malgré tout seront le fait d'amateurs, pour leur plaisir : elles ne constitueront plus un fléau et pourront être ignorées, à moins d'être véritablement criminelles. Il en ira de même, de manière générale, pour les activités non-reconnues ou pratiquées hors cadre professionnel.

Toute activité personnelle pourra donner lieu à une forme de participation reconnue, voire à une entreprise individuelle. Je dis bien « pourra ». La condition pour passer de l'état d'amateur à celui de professionnel sera comme toujours de satisfaire des conditions, de répondre à une certaine demande et d'atteindre les résultats conventionnels préétablis, sous peine de sanction. Ceux qui, pour X raisons, ne pourront remplir ces conditions ou ne voudront être astreints à de telles conditions pratiqueront l'activité en question en amateur et devront mériter la Citoyenneté autrement, dans le cadre d'une autre activité. Ceux qui tenteront l'aventure sans être à la hauteur devront vite abandonner sous peine de sanctions. Ne pourront être Citoyens grâce à leur art, ne pourront « vivre de leur art », comme on disait au XVIII^e siècle, que les individus dont l'activité suscitera, à tort ou à raison, une demande significative et qui voudront exercer cette activité de manière

professionnelle. (Remarquons que seul le marché, c'est-à-dire les Citoyens en tant que consommateurs, donc la Cité au sens général, sera juge de l'utilité d'une activité; la Cité, en tant qu'institution, ne fera que prendre acte du jugement en constatant les résultats.) La Cité ne donnera rien; elle ne décidera pas à la place des Citoyens ce qu'ils devront avoir ou ce qu'ils devront faire. Pas plus qu'elle ne distribuera les biens, puisque c'est aux Citoyens qu'il appartiendra de retirer du marché ceux qu'ils désireront, elle ne leur donnera ni ne leur imposera un travail: elle fixera seulement les règles du jeu, les mêmes pour tous, à charge pour eux de se trouver une place, d'en changer si elle ne leur plait pas (et s'ils le peuvent), voire, pour les plus entreprenants, de créer leur emploi en montant une entreprise.

La liberté d'entreprendre ne sera pas un slogan ou le privilège de quelques-uns dans la Cité: tous les Citoyens en auront le droit et les movens matériels — qui manquent souvent aujourd'hui. Bien sûr, tous les Citovens ne seront pas géniaux, mais rien n'empêchera plus les bonnes idées d'être exploitées. C'est ainsi que l'Égalité libèrera le génie de l'Homme et portera la Cité au summum de son potentiel. Concrètement, tous les Citoyens auront le droit d'échouer trois fois dans la création d'entreprise, afin que ceux qui ne réussissent pas du premier coup aient une autre chance de faire valoir leur talent et que ceux qui ne sont décidément pas faits pour cela cessent de se moquer du monde ou de se mentir à eux-mêmes. En revanche, ceux qui réussiront dans toutes leurs entreprises n'auront pas de limite, pour le plus grand intérêt de la Cité. Comment procèdera-t-on? Tout simplement. Le Citoyen qui aura un projet bien ficelé le présentera à une Commission pour qu'elle fixe ses conventions, lui délivre diverses autorisations et lui fournisse une carte d'accès professionnelle. La Commission ne iugera pas les projets, elle les acceptera tous, excepté, bien sûr, ceux dont l'objet sera illégal. La Cité ne prendra pas le risque d'étouffer un bon projet; c'est le Citoyen qui prendra les risques — façon de parler, car il ne risquera pas grand chose, sauf abus manifestes — et devra autant démontrer l'intérêt de son projet que se montrer digne de la confiance placée en lui. La Cité ne perdra rien, du reste, en cas d'échec : tous les biens mobiliers et immobiliers seront saisis et remis sur le marché pour profiter à une autre entreprise.

Sauf exception, un premier projet sera toujours modeste, quitte à être développé rapidement. Seuls des entrepreneurs éprouvés pourront proposer des projets d'envergure. La Cité — ici, au sens d'État — pourra elle aussi initier des projets voire créer des entreprises qui seront

cependant soumises au même régime que les autres : conventions, gestion privée.

Certains pourraient se demander pourquoi des Citoyens s'embêteront à créer des entreprises, dans la mesure où ils n'auront rien à y gagner selon les considérations capitalistes. Mais, précisément, les Citovens n'auront pas ce genre de considérations : elles n'auront aucun sens. Toute fonction dans la Cité assurera les mêmes droits, les droits du Citoyen. Mais les Citoyens ne seront pas des clones; ils auront des envies, des goûts, des talents différents. Et il est dans la nature de certains hommes d'être créatifs, inventifs, entreprenants, indépendants, aventureux, etc. Ces hommes-là sont conduits par ce qu'ils ont en eux. Pourquoi se priveraient-ils de suivre leur voie si la Cité aplanit devant eux tous les obstacles? Leur motivation sera d'ailleurs d'autant plus saine que, justement, ils n'auront rien de particulier à gagner, si ce n'est assouvir leur nature et réaliser leurs rêves! Ceci étant, dans un système égalitaire, la plus haute récompense est la reconnaissance publique, et la Cité devra et saura reconnaître le mérite personnel. On peut imaginer que, sous certaines conditions, les Citoyens qui auront particulièrement bien servi la Cité, notamment dans le domaine économique, seront distingués par des Cartes civiques particulières, reconnaissables par des couleurs, qui confèreront à leurs détenteurs, non pas des droits nouveaux, mais la possibilité d'être prioritaires dans l'exercice de leurs droits. Par ailleurs, un créateur d'entreprise pourra y donner son nom, aura toujours une voix prépondérante parmi celle de tous les employés et pourra en léguer la direction à ses héritiers directs, car la Cité n'ignorera pas que la création (comme la procréation) est, par nature, une quête de perpétuation, pour ne pas dire d'immortalité, et la Cité, loin de vouloir briser ce ressort, le ménagera d'autant plus qu'il sera sans inconvénients.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur l'entreprise, de nuances à apporter, de points à soulever, mais cette vidéo serait sans fin. Je terminerai par deux sujets complémentaires : la propriété des moyens de production et le cas particulier de ce que le Civisme appelle « les biens supports d'entreprise ».

Dans la Cité, le débat sur la propriété des moyens de production, cher aux marxistes, n'a plus aucun sens, vu que les droits des Citoyens ne dépendent ni de leurs propriétés personnelles ni du propriétaire des moyens de production. En l'occurrence, les moyens de production (sol, locaux et machines) appartiennent aux entreprises, en tant que

LES ENTREPRISES – IX

personnes morales, tant que ces entreprises existent, donc tant qu'elles servent bien la Cité; ils appartiennent à tous leurs employés pris en masse et à aucun en particulier. Peu importe qui les a réunis, puisque, qui que ce soit, il n'a pu le faire que grâce à la Cité, en tant que membre de telle entreprise, pour le compte de cette entreprise et, au final, dans l'intérêt de la Cité. En réalité, les biens d'une entreprise seront regardés comme des propriétés privées par les Citoyens étrangers à cette entreprise mais appartiendront toujours, en théorie, à la Cité qui ne mettra la théorie en pratique que dans des cas spécifiques. Le débat sur la propriété des moyens de production, c'est-à-dire contre la notion capitaliste de propriété privée ou personnelle de ces moyens, ne se conçoit que dans un système monétaire, de la part d'anticapitalistes autoproclamés qui ne remettent pas en cause la monnaie, et sa logique, et cherchent en vain à endiguer ses effets ; qui critiquent le capitalisme en entrant dans le jeu des capitalistes. En fait, ces derniers ne luttent ni pour la Société et l'Égalité (bien comprise) ni contre Largent et la monnaie; ils détournent l'attention des véritables questions, donc des véritables solutions, et contribuent ainsi à maintenir le système qu'ils dénoncent mais qu'ils ne menacent pas fondamentalement. Ils sont, comme ils disent eux-mêmes, « les idiots utiles » du système. C'est assez dire que leurs arguments — qui peuvent être pertinents par rapport au système — n'ont aucun intérêt d'un point de vue révolutionnaire

Certains biens peuvent être à eux seuls le principal support d'une entreprise, leur principal outil de travail. Je pense notamment aux autobus, aux bateaux, aux avions. Ces engins peuvent faire partie de la flotte d'une grande entreprise, mais ils peuvent aussi appartenir à une petite entreprise dont tout le personnel sert sur un seul de ces engins. Il va de soi que ces biens, nécessitant du personnel de bord, seront inaccessibles aux particuliers, car les particuliers ne pourront avoir de serviteurs. (La domesticité n'existera pas dans la Cité.) Ces biens pourront être acquis, à l'unité, neuf ou d'occasion, par les créateurs d'entreprises (de petites entreprises), par des entreprises déjà établies dans le domaine en question et cherchant à se développer, et aussi par des entreprises importantes dont l'activité sera sans rapport avec les services que ces biens peuvent rendre. Dans tous les cas, le personnel de bord fera partie de l'entreprise en question et sera pris en compte pour établir ses résultats conventionnels. Rien de plus normal dans les deux premiers cas. Mais une entreprise qui fera une telle acquisition sans raison économique valable, c'est-à-dire pour son confort et le plaisir de son personnel, devra soit compter un personnel innombrable

soit être très performante pour pouvoir se permettre d'embaucher des employés inutiles par rapport à son activité reconnue mais contribuant à élever les exigences de la Cité. Malgré tout, la chose sera possible et sans doute bien plus fréquente qu'on ne l'imagine, car, comme ie l'ai dit, les véritables résultats des entreprises seront supérieurs aux résultats conventionnels, de sorte qu'elles auront une marge de sécurité qui leur autorisera ce genre d'extras. Bien sûr, dans les mauvaises passes, ces employés surnuméraires seront les premiers à être licenciés pour faire baisser automatiquement les résultats conventionnels de l'entreprise afin que ceux-ci soient plus en rapport avec son véritable potentiel humain. Et c'est là que l'on voit comment le droit de licencier sera aussi, pour les entreprises, un moyen de prévenir les sanctions voire la liquidation. C'est là également que l'on comprend comment, dans la Cité, les branches en déclin s'atrophieront naturellement jusqu'à disparaître, ou tout comme, au lieu d'être conservées artificiellement. Encore une fois, le Civisme n'est pas du communisme.

Je n'ai pas abordé la question des produits, biens et matières d'importation que les Citoyens peuvent désirer et dont les entreprises ont souvent besoin. Ce n'est pas parce qu'importer sera impossible, mais tout simplement parce que les échanges internationaux seront le sujet de la prochaine vidéo.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX - X

« Il n'y a aucune raison pour qu'un corps social purgé de Largent ne puisse pas évoluer aussi bien dans un monde monétaire qu'un individu, ayant un corps physique, plongé dans une « Société » monétaire. »

Réquisitoire contre Largent, p. 150

 \mathbf{X}

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Dixième vidéo de cette série consacrée aux points clés de ma théorie du Civisme. Pour ceux qui auraient loupé les précédents épisodes, ie rappelle que le Civisme vise à instaurer un système social appelé « Cité », fondé sur le principe de l'égalité des Citoyens en devoirs et en droits, en devoirs notamment de participer à la vie de la Cité, et en droits, notamment d'accéder au marché. Dans ce système, c'est la Citovenneté, attestée par une « Carte civique », qui confère le droit d'accéder librement au marché, lequel droit passe aujourd'hui par la monnaie. Dans ce système, il n'y a pas de monnaie; le mode d'échange ne repose plus sur ce que le Civisme appelle « Largent », c'est-à-dire la « croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger ». Pour autant, la Cité n'est pas une réaction à Largent ; elle respecte seulement les préceptes de l'Égalité. Au final, cela semble revenir au même (Largent disparaît), mais lutter contre Largent et lutter pour l'Égalité sont des démarches radicalement différentes qui ne se confondent pas nécessairement. Lutter pour l'Égalité bien comprise revient à lutter de facto contre Largent; mais l'inverse n'est pas vrai; c'est d'autant moins vrai que seule une bonne compréhension de ce qu'est l'Égalité permet de comprendre ce qu'est Largent. En fait, qui ne lutte pas en premier lieu pour l'Égalité (et toutes les notions qui lui sont consubstantielles) ne fait que contester certains aspects de la monnaie; il n'est donc pas totalement affranchi de la logique monétaire et ne maîtrise pas davantage la logique sociale. Or, un des problèmes, en apparence insurmontable, qui paralyse le plus l'esprit et interdit de concevoir un système non-monétaire, c'est celui des échanges internationaux.

Il est évident qu'aucune « Société » moderne ne peut vivre en totale autarcie; même les plus riches en matières premières ont besoin d'apports extérieurs sous une forme ou une autre. « Mais comment une Société qui aurait aboli la monnaie pourrait-elle continuer à

commercer avec le reste du monde et assouvir ainsi certains de ses besoins? Elle ne pourrait pas. Conclusion: on ne peut pas renoncer à la monnaie. » Tel est le raisonnement de la plupart des gens qui se posent la question. Parce qu'ils ne voient pas de solution, ils s'empressent de se soumettre à Largent. Mais n'est-ce pas plutôt parce qu'ils n'ont ni le désir ni le courage de défier Largent qu'ils ne trouvent pas la solution? Comment pourraient-ils, du reste, la trouver en posant aussi mal le problème? Remarquons que d'autres raisonnent aussi mal, mais en sens inverse! Ils supposent qu'une société non-monétaire ne pourrait échanger avec des pays monétaires et prônent, du coup, l'abolition de la monnaie dans tous les pays simultanément... une révolution au niveau mondial! Mais des rêveurs de ce genre ne feront jamais des révolutionnaires. Déjà, ils n'auront jamais ni les moyens ni la force de faire une révolution à ce niveau. Ensuite, les conditions de la révolution sont rarement réunies dans un pays et elles ne le seront iamais dans tous en même temps. Surtout les conditions de cette révolution-là! Par ailleurs, cette version gauchiste du mondialisme est l'expression d'un individualisme typique du capitalisme ; elle est le fait de capitalistes qui s'ignorent. Enfin, cette chimère provient et conduit à la fois au sans-frontiérisme et au droits-de-l'hommisme, donc à la destruction des pays, des nations, des peuples, autrement dit des sociétés, hors desquelles il n'y a ni devoirs ni droits, ni Égalité possible. Bref, vouloir la révolution partout est un prétexte ou du moins le meilleur moven de ne iamais la faire quelque part, à commencer par chez soi qui est le seul endroit où l'on puisse éventuellement agir.

Quel est le donc problème ? Une Société, qui a fait la révolution et fonctionne sans monnaie, a toujours besoin de se procurer des choses auprès de pays qui, eux, sont encore monétaires. Hé bien! en quoi la situation d'une Société plongée dans un monde monétaire est-elle différente de celle d'un individu dans cette situation ? Une Société est un corps social; un individu a un corps physique. Les Citoyens sont au premier ce que les cellules et les organes sont au second. Ces deux corps fonctionnent sans monnaie. Comment un individu fait-il? Comment faisons-nous, puisque nous sommes tous dans cette situation? Tout d'abord, nous pouvons produire quelque chose et l'échanger, c'est-à-dire faire du troc. Le troc est le mode d'échange primitif et naturel entre deux entités, que ces entités soient des individus ou des collectivités. Mais nous pouvons aussi travailler pour avoir de la monnaie et, avec cette monnaie, nous acheter notamment à manger. Nous n'ingérons pas d'argent ; notre corps fonctionne sans monnaie en interne, il n'en crée pas et pourtant nous en utilisons dans la mesure où

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX – X

nous n'avons pas le choix. Pour la Cité, ce sera exactement la même chose, le même principe. Elle aura renoncé à la monnaie, en interne, mais y aura recours, si nécessaire, dans ses relations avec les autres pays, ce qui ne fera pas pour autant d'elle un système monétaire, ce qui ne compromettra en rien l'Égalité entre ses Citoyens.

La monnaie sert à acheter. C'est en pensant à cela que beaucoup se disent que la Cité ne pourra pas acheter et sera donc coupée du monde. Mais c'est oublier que les acheteurs ne créent pas la monnaie qu'ils utilisent; ils doivent la gagner d'une manière ou d'une autre. Comment la Cité fera-t-elle? Comment une Société connaissant le plein emploi, produisant en quantité des produits de qualité (voir les dernières vidéos), pourra-t-elle se procurer un budget pour régler ses importations? Mais tout simplement en exportant, en vendant ses produits. C'est ici que les choses se compliquent.

Jusqu'ici, j'ai parlé de « Cité », mais il va de soi que la Cité n'existe et n'agit qu'à travers les parties qui la composent et qui forment un tout. Quand je dis : « La Cité produit », ce sont évidemment ses entreprises qui produisent. Quand je dis : « La Cité exporte », ce sont évidemment les entreprises qui exportent, qui vendent leurs produits à l'étranger. Mais alors, en quoi la Cité est-elle concernée; en quoi les exportations lui rapportent-elles? Il faut bien comprendre que « Cité » n'est pas le mot creux tel que celui de « société » utilisé aujourd'hui. La Cité est véritablement un être collectif. Tout, dans la Cité, ne respire que par et pour la Cité. C'est la Cité qui garantit les droits de chacun ; c'est envers elle que chacun a des devoirs, dont l'accomplissement permet à la Cité de garantir lesdits droits. Quand une entreprise produit, elle sert à la fois ses intérêts et l'intérêt général : l'intérêt de ses employés, qui est d'être Citoyens ; son intérêt à elle, qui est d'exister et d'éviter les sanctions (vidéo précédente); et l'intérêt de l'ensemble des Citoyens, c'est-à-dire de la Cité, qui est de jouir de ses produits ou de ses services. Quand elle exporte, même chose, à la différence près que la Cité profite de tout ou partie de sa production sous forme de monnaie, car c'est elle qui récolte le fruit financier des exportations. Mais alors, quel intérêt pour les entreprises d'exporter?, pourrait-on se demander quand on n'a toujours pas compris comment fonctionne la Cité.

Dans la Cité, les entreprises n'ont pas besoin de l'argent que rapportent leurs exportations; elles ne payent rien, ni leurs employés, ni les machines, ni les matières premières, et elles ne sont évidemment pas soumises à des taxes ou des impôts. Tout ce qui provient de l'étranger

et a un prix est payé par la Cité avec le produit global des exportations. Les entreprises ne verront donc aucun inconvénient à ce que le revenu de leurs ventes soit capté pour l'essentiel par la Cité (car elles pourront néanmoins disposer de quelques fonds propres pour des questions de facilité et de rapidité dans leurs opérations à l'étranger). En revanche, la possibilité d'exporter accroîtra la Demande potentielle pour leurs produits, ce qui augmentera leurs possibilités de remplir leurs conventions, c'est-à-dire d'atteindre leurs résultats conventionnels (vidéo précédente), car les achats étrangers compteront tout autant que les « ventes » dans la Cité. En somme, peu leur importera que leurs clients soient Citoyens ou étrangers pourvu qu'elles en aient et que la Cité soit satisfaite. — Remarquons que les produits de la Cité seront les moins chers sur le marché international; qu'ils pourraient même être gratuits dans beaucoup de cas si les vendre pour obtenir de la monnaie n'était une nécessité nationale : qu'ils défieront donc toute concurrence. ce qui, à la fois, consolidera et plaidera pour le modèle économique de la Cité qui ne tardera pas à faire des émules.

Bien sûr, tout ceci sera réglementé par des lois et fera l'objet de décisions politiques. La Cité, ici en tant qu'État, pourra, au gré de ses besoins, notamment financiers, inciter les entreprises à exporter, voire exiger que telle entreprise consacre tout ou partie de sa production aux exportations ou à des échanges internationaux; elle pourra aussi limiter voire interdire les exportations; lois et décisions n'affecteront en rien les entreprises et leurs employés.

Une institution dont il faut enfin dire un mot : le Trésor public, le portemonnaie national. C'est dans ses caisses que seront versés tous les
revenus des exportations. Il sera évidemment sous le contrôle de l'État
et, plus largement, de la Cité. C'est lui qui établira les comptes de la
Cité et fera des recommandations en tous genres pour équilibrer le
budget. C'est lui aussi qui règlera les factures des entreprises... et des
particuliers qui pourront, sous certaines conditions (qui dépendront de
la loi), acheter directement des produits à l'étranger. Mais, le plus
souvent, tous se procureront les produits étrangers via des centrales
d'achat, plus faciles à gérer. Bref, la Cité mettra en place une
administration qui aura en charge ces affaires, une machine pesante
mais une paille comparé à la somme de toutes celles qui auront disparu

Reste la question de la circulation des personnes. Comment les Citoyens, qui n'auront pas d'argent personnellement, feront-ils pour voyager à l'étranger, que ce soit pour leur plaisir ou pour leur travail ?

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX - X

Une première réponse pourrait être que leurs frais seront à la charge de la Cité. Mais ce serait oublier que la question se posera aussi, dans l'autre sens, pour les touristes et travailleurs étrangers qui viendront dans la Cité? La Cité ne restaurera pas la monnaie pour eux; elle devra donc les doter, à leur arrivée, de Cartes temporaires pour qu'ils aient accès, librement ou dans certaines limites, à tout ce dont ils pourront avoir besoin ou envie. Il va néanmoins de soi que certaines choses seront pour eux inaccessibles, car il ne s'agira pas de leur permettre de faire leurs courses aux frais de la Cité, ce qui constituerait par ailleurs un manque à gagner pour leurs pays d'origine et un motif de discorde avec eux, alors même que la circulation des personnes reposera sur des conventions entre pays, comme c'est d'ailleurs souvent le cas déjà aujourd'hui. C'est précisément la raison pour laquelle on ne peut guère développer ce sujet, faute de pouvoir anticiper les conventions qui seront imaginées et adoptées. On peut toutefois affirmer que des solutions seront trouvées, que le renoncement à la monnaie par la Cité n'empêchera en rien ses Citovens de voyager et les étrangers d'y venir.

Mais j'ai un peu digressé. Le problème sera que les Citoyens à l'étranger coûteront à la Cité tandis que les étrangers dans la Cité, eux, ne payeront rien durant leur séjour, ce qui, en l'état, ne serait pas équitable. On pourrait imaginer que les étrangers payent à la Cité une sorte de forfait. Mais à quel moment ? sur quelle base ? Le Civisme propose une solution simple, à sa façon.

Considérant que la Cité autorisera à ses Citoyens à l'étranger ce qu'elle autorisera aux étrangers chez elle; considérant que, placés dans les mêmes conditions, Citoyens à l'étranger et étrangers dans la Cité consommeront en movenne la même chose et coûteront donc en moyenne la même chose; considérant que chaque pays saura exactement combien de ressortissants étrangers auront résidé annuellement sur son territoire et combien de jours ; la Cité pourra calculer combien l'ensemble de ses Citoyens aura dépensé dans l'année dans tel pays, donc, en divisant ce chiffre par la somme de jours qu'ils y auront passé, combien aura coûté en movenne un Citoyen par jour. En multipliant le chiffre obtenu par le nombre de jours passés par les étrangers de tel pays dans la Cité, on obtiendra le coût global de ces derniers. (Chaque pays disposera évidemment des mêmes données pour faire le calcul.) Il apparaîtra alors qu'un pays à accueilli plus d'étrangers que l'autre, que les uns ont coûté légèrement plus que les autres, qu'un pays doit donc à l'autre la différence, juste la différence. Tout dépendra ensuite des modes de paiement utilisés par les Citoyens à

l'étranger. Mais ceci relève du détail. Retenons qu'il existera des solutions dont une solution on ne peut plus simple et facile à mettre en œuvre à l'heure de l'informatique: deux grandes additions, une division, une multiplication, une soustraction. Remarquons par ailleurs qu'elle sera également on ne peut plus juste, que les pays dont la monnaie est faible ne seront plus défavorisés, car il n'y aura pas de question de change, les coûts étant établis dans leur monnaie.

Pour clore ce chapitre, on pourrait aussi imaginer que la Cité, quoique fonctionnant sans monnaie en interne, émette une monnaie, dans une quantité fixe, pour payer ses importations, sachant qu'elle permettrait seule, aux pays étrangers ou aux entreprises étrangères, d'acheter certains de ses produits ou d'obtenir de manière générale des tarifs préférentiels. Cette monnaie serait en quelque sorte gagée sur le produit de la Cité. Elle aurait non seulement de la valeur, puisqu'elle permettrait bien de payer des choses, mais ce serait même une valeur sûre, puisque l'économie de la Cité sera on ne peut plus performante et à l'abri de toute tempête financière. Au final, cette monnaie, cette devise serait particulièrement recherchée, ce qui ferait d'elle une des plus puissantes du monde, sinon la plus puissante, ce qui ne serait pas le moindre des paradoxes. Mais, je vous l'ai déjà dit, plus rien ne sera impossible à ceux qui auront osé défier Largent!

Largent est un Tyran! L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

CITOYENNETÉ & NATIONALITÉ – XI

« Citoyenneté et Nationalité sont deux choses distinctes : la première est un choix d'ordre économique et vital, la seconde d'ordre politique et sentimental. »

Manifeste des Patriciens, art. 102

XI

CITOYENNETÉ & NATIONALITÉ DANS LA CITÉ

Dans la prochaine vidéo, la vidéo 12, je présenterai le système politique de la Cité, du moins tel que je le conçois. Mais ce système politique repose sur des postulats inédits et des notions (Égalité, Société ou Cité, Citoyenneté, Nationalité) qui ne sont aujourd'hui que des mots vides de sens. Ces fondations sont plus importantes que le système lui-même et appellent tant d'explications qu'il est préférable de les traiter à part, ce que je vais faire dans la présente vidéo.

Je rappellerais tout d'abord les idées de bases du Civisme ou de la Cité, pour ceux qui n'auraient pas vu les précédentes vidéos.

La Cité est constituée de Citoyens librement associés (voir la vidéo 6 sur le Contrat social) et égaux en Devoirs et en Droits, égaux notamment dans le Devoir de participer à la vie de la Cité (selon ce qu'elle considère comme une participation), égaux notamment dans le Droit de profiter des bienfaits de la Cité. Pour qu'ils soient réellement égaux dans le Droit fondamental de profiter des bienfaits de la Cité, tous les Citoyens ont aussi le droit indirect d'accéder librement au marché. C'est la Citoyenneté, le fait qu'ils soient Citoyens, qui leur confère ce droit, par lequel passent la plupart des droits. Pour attester leur Citoyenneté auprès des commercants et exercer leur droit d'accès, les Citoyens disposent d'une carte à puce dite Carte civique. Pour ceux qui n'ont pas compris, cela signifie qu'il n'y a pas de monnaie, pas d'unité sous quelque nom que ce soit, et que tous les Citoyens jouissent d'un pouvoir d'achat a priori indéfini ou illimité en théorie (voir la vidéo 7 sur la Carte civique); ils sont égaux parce que quelle que soit leur manière d'user de leur droit, l'infini égale l'infini. Il n'y a pas d'autre forme possible d'Égalité. L'Égalité, c'est ça!

Espérer atteindre un résultat similaire en conservant la monnaie est une vue de l'esprit, même en modifiant son fonctionnement, ce qui est une

autre vue de l'esprit (voir la vidéo 4). Par définition, une monnaie incarne le droit d'accéder au marché et tous les droits qui passent par celui-là, de sorte que les individus n'ont de droits qu'en proportion de la monnaie qu'ils ont (gagnée on ne sait comment), que les Citoyens n'ont aucun droit en tant que tels, que la Citoyenneté est vide de sens, que la Société ne joue plus son rôle de garantir les droits de ses Citoyens, qu'il n'y a donc pas de Société, sinon une illusion de Société, puisqu'il n'y a pas de Citoyens. Par ailleurs, la monnaie limite le pouvoir d'achat (sans même parler du fait qu'elle le limite inégalement), de sorte que le pouvoir d'achat des individus est nécessairement et nettement inférieur à celui des Citoyens, et que le pouvoir d'achat global est en deçà de l'optimum économique. Autrement dit, la monnaie bafoue les Principes et n'est même pas bonne en pratique. Elle est tout aussi funeste en politique!

Un système monétaire est fatalement inégalitaire, puisque la monnaie ne peut pas se répartir également et que c'est par elle que passent la plupart des droits. Or plus un individu a de droits aux dépens des autres, plus il a de droits sur eux, plus il a de poids et de pouvoir dans le système. Grâce la monnaie, les riches ont, par définition, le pouvoir sur les pauvres; ils les tiennent par le ventre; et il y aura toujours des riches et des pauvres dans un système monétaire. Le pouvoir des riches est d'abord économique; mais c'est le vrai pouvoir. Partant, ils s'emparent du pouvoir politique ou l'asservissent, pour renforcer leur pouvoir économique. Le pouvoir politique n'est pas une finalité en soi! Ainsi, un système monétaire, inégalitaire par nature, est fatalement oligarchique (pouvoir de quelques-uns) et ploutocratique (pouvoir des riches). Ce constat indéniable, que très peu ont visiblement fait, est fondamental pour qui veut ériger un nouvel ordre politique. Il nous apprend que l'organisation politique n'est jamais que la cerise sur le gâteau. L'important, c'est le gâteau! Et, généralement, ceux qui en ont individuellement la plus grosse part se goinfrent aussi la cerise. Tant qu'un système est fondamentalement inégalitaire et permet à certains d'avoir plus de droits que les autres, on peut faire des pieds et des mains, cela ne change rien. Pire ! ne pas identifier l'inégalité comme le vrai fléau ou ne pas dénoncer la véritable cause de l'inégalité détourne l'attention des révoltés vers des leurres, dilapide en vain leur énergie, et rend le système d'autant plus invulnérable qu'il n'est pas sérieusement menacé. Loin de changer quoi que ce soit, cela contribue à maintenir les choses telles qu'elles sont. Mais on peut également déduire de ce constat que, pour que le système politique soit démocratique, c'est-àdire le contraire d'oligarchique, il ne doit plus y avoir ni inégalité ni

CITOYENNETÉ & NATIONALITÉ - XI

monnaie ni riches ni pauvres ; que tous les Citoyens doivent donc jouir réellement les mêmes droits et ainsi avoir le même poids politique (ce qui ne veut pas dire que tous auront des fonctions politiques, mais qu'aucun ne pourra être écrasé par le pouvoir politique ou, à l'inverse, qu'aucun ne pourra s'en emparer pour l'exercer à son profit ou celui de quelques-uns ; ce qui ne veut pas dire non plus que tous les Citoyens devront avoir les mêmes choses, mais que tous, de par leurs droits, pourront potentiellement les avoir). Telle sera précisément la situation dans la Cité. Les droits du Citoyen seront reconnus et garantis de manière structurelle ; personne ne pourra y attenter ; ils ne dépendront pas du régime politique qui, dès lors, sera démocratique par la force des choses.

Qu'est-ce que la démocratie ? La démocratie est le système politique dans lequel les lois sont réellement l'ouvrage du peuple. Je n'entre pas plus avant dans cette question qui fait l'objet de la première vidéo. Ce qui nous intéresse ici, c'est le mot « peuple ».

Que désigne-t-il? Visiblement, le corps politique, c'est-à-dire l'ensemble des individus jouissant du droit de cité. Théoriquement, tous les Citoyens devraient avoir ce droit. Mais ce serait oublier que tout droit est la contrepartie de devoirs. Or, dans le système appelé « Cité », les devoirs du Citoyen relèvent du domaine économique et social ; ils ne génèrent pas et ne justifient pas la jouissance du droit de cité. Par ailleurs, le droit de contribuer à la formation des lois de la Cité suppose que l'on vit et que l'on se destine à vivre à jamais sous les lois qu'on l'on a contribué à faire adopter, que l'on a à cœur de défendre les intérêts de la Cité, que l'on est viscéralement attaché à la Cité. Mais la Citovenneté est trop facile à acquérir et trop liée à l'intérêt personnel pour être le gage d'un tel attachement; et il serait aussi aberrant que dangereux de confier, en tout ou partie, le présent et l'avenir de la Cité à des natifs qui se prennent pour des « citoyens du monde » comme à des immigrés qui ne savent toujours pas où ils campent. Bref, la Citoyenneté est nécessaire mais pas suffisante pour avoir le droit de cité; celui-ci doit être l'apanage des Citoyens qui, quelles que soient leurs origines, n'ont non seulement donné à la Cité aucune raison de se défier d'eux mais qui, encore, lui ont prouvé leur fidélité en répondant à ses appels et en remplissant volontairement des devoirs particuliers, comme, par exemple, un service national. Ces devoirs particuliers et ces droits politiques confèrent et caractérisent un statut, distinct de la Citoyenneté, que le Civisme appelle « la Nationalité ». La Nationalité, comme la Citoyenneté, s'acquiert et se conserve par des actes. Nul ne

naît avec ; nul n'en hérite ; chacun doit la mériter. Ni droit du sol, ni droit du sang ; pas de droits sans devoirs ; pas de devoirs sans droits. Il apparaît ainsi que, si l'ensemble des Citoyens constitue la Cité, la Cité au sens large, la Nation, elle, c'est-à-dire la Cité en tant que corps politique ou peuple, est plus restreinte et n'est constituée que des seuls Citoyens nationaux. — J'insiste sur le fait que la Nationalité (et les droits qui vont avec) se mérite, qu'elle est à la portée de tout Citoyen volontaire, que ce n'est donc pas la Nation qui exclut certains Citoyens, mais ces derniers qui n'ont pas voulu en faire partie. Je précise, en outre, que tous les Citoyens, nationaux ou non, sont égaux en devoirs et en droits en tant que Citoyens ; la Citoyenneté signifie la même chose pour tous. Les devoirs et les droits attachés à la Nationalité n'entrent pas dans la balance générale. La différence légitime entre les Citoyens ordinaires et les Citoyens nationaux n'est pas une inégalité ; c'est justice.

Cette distinction entre Citoyenneté et Nationalité n'aurait pas lieu d'être si tous les Citoyens étaient natifs de la Cité et naturellement patriotes. Mais à l'heure des voyages, des l'immigration, de l'expatriation, de l'individualisme, de la xénophilie, de l'universalisme, de l'euromondialisme, du communautarisme, impossible de savoir d'emblée qui est quoi dans sa tête! impossible non plus d'ignorer que la Cité fourmille de traîtres et d'intrus! Cette distinction sera d'autant plus indispensable que les droits politiques seront bien plus étendus dans la Cité qu'aujourd'hui. Ils ne se limiteront pas à glisser un bout de papier dans une urne tous les cinq ans pour élire un oligarque sans parole et donner ainsi un vernis de légitimité à sa tyrannie et à ses trahisons. Les Citoyens nationaux incarneront véritablement la Cité; ils seront appelés à exercer, à tous les niveaux et dans tous les domaines, des fonctions politiques, voire économiques, qui n'existent pas encore.

Mais pourquoi, à l'inverse, ces deux mots sont-ils synonymes aujourd'hui, vu que citoyenneté et nationalité ne vont pas l'une sans l'autre? Parce que la notion de Citoyenneté, telle que la conçoit le Civisme, n'existe pas. La « société » actuelle est incapable de reconnaître et de garantir les droits du Citoyen, puisque la plupart des droits passent par la monnaie qu'il appartient aux individus de gagner comme ils peuvent. Leurs droits ne dépendent pas d'elle, et ils n'ont aucun devoir envers elle. Dès lors, la « citoyenneté » est un statut sans contenu. Mais, comme le mot existe, il faut bien lui trouver un sens ; et comme la cité semble confondue avec la nation, c'est avec le mot « nationalité » que « citoyenneté » a été confondue. Mais la notion de

CITOYENNETÉ & NATIONALITÉ – XI

nationalité (qui est en quelque sorte l'équivalent de la citoyenneté dans les cités antiques où seuls les guerriers étaient citovens et jouissaient du droit de cité) était déjà elle-même indigente ; elle exprime vaguement le fait d'appartenir à une nation, de par la naissance et la culture; elle suppose le devoir de la défendre, mais n'implique guère de droits en retour, du fait du système monétaire : droit à la charité nationale (et encore!), droits politiques réduits à l'illusoire (ploutocratie oblige!). Aussi, cet amalgame, loin de redonner du sens à la citoyenneté n'a fait que diluer et affaiblir un peu plus celui de la nationalité. Les droits n'v ont rien gagné; les devoirs, l'identité, la nation y ont tout perdu. Étant impossible de lier la citovenneté à des devoirs et de renforcer ceux qui confèrent la nationalité, bientôt la notion même de devoir a été abandonnée (par exemple, plus de service militaire). Or, sans devoirs, rien ne justifie plus que tels aient des droits que d'autres n'ont pas ; il n'y a plus de différence entre les hommes, entre les hommes et les femmes, entre les adultes et les enfants, entre les natifs et les étrangers. entre les patriotes et les apatrides, entre les immigrés légaux et clandestins, entre les honnêtes gens et les crapules ; rien ne compte ; tout se vaut; tout le monde a droit à ce à quoi les Français ont droit; tout le monde a le droit d'être français ; tout le monde est français. Pour l'être légalement, quand on n'est pas né en France, il faut quand même le demander. Et ceux qui ne le demandent pas, qui ne le sont en rien? Hé bien! ils sont là, ca suffit! Et ceux qui ne sont pas là? Hé bien! qu'ils viennent! La nationalité, c'est faire acte de présence, et être présent, c'est être français. En somme, être français ne veut plus rien dire; la porte est ouverte à tous les abus, toutes les inepties.

Mais pendant que le système détruit tout ce qui a du sens et multiplie les sophismes humanistes pour se donner un air social et généreux aux frais du contribuable, les véritables droits des Citoyens, les droits essentiels, ne sont toujours ni reconnus ni garantis; et les droits des véritables Français sont niés et bafoués toujours un peu plus. Les travailleurs immigrés (et il ne devrait y avoir d'immigration que de travail, selon les besoins et les intérêts de la Cité), les travailleurs immigrés, dis-je, qui participent à la vie de la « Cité » et devraient donc être Citoyens, ne sont pas reconnus comme tels, puisqu'ils ne sont pas français; ils ont un statut bâtard qui les expose à l'exploitation, plus encore que les travailleurs français; ce qui n'empêche pas d'envisager de leur accorder le droit de vote et de faire comme s'ils avaient la Nationalité sous prétexte qu'ils mériteraient la Citoyenneté. Bien sûr, les champions du « pas d'amalgame » qui soutiennent cette proposition sont aussi les chantres du « pas de discrimination » qui ne reculent

devant aucune généralité. Ils avancent pas à pas, mais c'est bien à tous les immigrés, sans condition, légaux et illégaux, qu'ils sont prêts à accorder ce droit au final, non pour en faire des Français, mais pour que les Français ne soient pas davantage que les étrangers dans leur propre pays.

Je me résume. L'absence de distinction entre Citoyenneté et Nationalité et d'existence d'un statut particulier du Citoyen font qu'un individu présent dans la « société » est nécessairement tout ou rien. Mais comme il est inacceptable qu'il ne soit rien et qu'il ne peut être simplement quelque chose, il faut qu'il devienne facilement « tout » ou jouissent, au moins, des droits que cela procure. Ainsi, au lieu d'avoir deux statuts précis et chargés de sens, adaptés à chacun, impliquant des devoirs et conférant des droits, il n'y en a plus qu'un, sans substance, dans l'intérêt de personne. L'idéologie droits-de-l'hommiste, antiraciste, immigrationiste, sans-frontiériste, europériste, capitaliste, justifie le phénomène, mais elle ne fait que surfer sur une lame de fond impulsée par le système monétaire lui-même ; elle est sans nuance parce que ce système ne permet pas la nuance et que les humanistes autoproclamés et patentés, loin de résister à Largent et à sa logique, au nom de la Société et de la véritable humanité, c'est-à-dire de la patrie et de l'Égalité bien comprise, en sont consciemment ou non les plus ardents défenseurs, ce qui fait d'eux les plus vils suppôts du capitalisme et les collabos de le pire espèce.

Pareille confusion sera impossible dans la Cité. La Carte civique établira l'égalité entre les Citoyens, leur apprendra leurs devoirs et leurs droits et réveillera la notion de mérite. La Citoyenneté garantira tant par elle-même qu'il ne paraîtra pas aberrant que la Nationalité soit un statut distinct, complémentaire et facultatif (cela semblera même juste et nécessaire) et que nul n'aura le front d'en réclamer les avantages s'il n'en a accepté les inconvénients. Je terminerai donc cet exposé en présentant les modalités d'acquisition de la Nationalité dans la Cité, du moins telles que je les conçois.

Être français, si on prend le cas de la France, ce n'est pas être espagnol, algérien ou javanais. Être français, c'est faire partie du peuple de France et en être, sans l'ombre d'un doute, un représentant. Cela suppose, en premier lieu, l'adoption des codes d'appartenance propres à ce peuple, hérités de son histoire. En clair, avant de pouvoir prétendre à la Nationalité française, il faut remplir notamment les critères qui attestent que l'on est bien français et pas autre chose. Voici ces critères *a*

CITOYENNETÉ & NATIONALITÉ – XI

minima: 1) avoir un prénom français ou en prendre un, 2) maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit, 3) ne pas se vêtir de manière typiquement étrangère, 4) résider en France ou être Citoyen de France depuis au moins dix ans (par exemple), 5) ne pas avoir d'autre nationalité ou y renoncer.

Ces conditions tombent sous le sens ; elles se passent d'explications. Ceux qui ergotent, soit pour s'y soustraire personnellement, soit pour y soustraire autrui sous prétexte de tolérance, qui cherchent à défendrent leurs cas ou leurs conceptions aux dépens de la France, prouvent par-là même qu'ils ne sont pas français dans leur tête. Celui qui ne comprend pas qu'il n'y a pas de France sans Français et que miner la francité, c'est détruire la France, est indigne du nom de « français ». Point !

Les Citovens admis à la Nationalité devront assister à la cérémonie collective de naturalisation qui aura lieu une fois par an, dans chaque préfecture et sous-préfectures, le jour de la fête nationale, cérémonie au cours de laquelle ils prêteront le serment de préserver le Contrat social et de défendre la Cité contre tous ennemis extérieurs et intérieurs. Ils seront dès lors officiellement français, quoique de manière temporaire et sans jouir d'aucun droit particulier, puisqu'ils n'auront encore rien fait pour les mériter. Ils devront, dans les cinq ans qui suivront, accomplir un service national d'un an. Les services, autres que militaires, comporteront néanmoins une formation militaire et contribueront, d'une manière ou d'une autre, à la défense nationale. Ce n'est qu'à l'issue de ce service qu'ils jouiront des droits du Citoyen français. Ils n'en auront pas pour autant terminé avec le service national. Les militaires, notamment, seront réservistes pendant au moins 15 ans et formeront la Garde nationale. Tous les Citovens français seront par ailleurs susceptibles d'être tirés au sort pour exercer, une fois dans leur vie, pendant un an, des fonctions politiques mais surtout économiques. Tels seront les devoirs particuliers du Citoyen français, ou ce que j'appelle les devoirs-droits, puisque ce sont à la fois des devoirs et des droits. En retour, eux seuls auront les droits : 1) d'exercer les professions et d'occuper des fonctions dans les domaines régaliens, c'est-à-dire ceux qui constituent l'armature de la Cité (police, justice, administrations publiques, etc.), 2) le droit de cité, c'est-à-dire de participer, à tous les niveaux, au processus législatif et à la vie politique (ce qui, à l'inverse, sous-entend que les Citoyens non-nationaux n'auront le droit de s'en mêler en aucune manière). 3) d'accéder au sol. soit comme outil de travail (les paysans), soit pour leur habitat (maisons, villas).

Là encore, je n'entrerai pas dans les explications ; je renvoie à la théorie du Civisme pour ceux qui en voudraient. Je conclus en attirant l'attention sur le fait que la Nationalité, en tant que statut, ne sera pas acquise une fois pour toute. Les reniements, les manquements aux devoirs du Français et du Citoyen, les crimes la compromettront. Au final, les Citoyens bardés de la Nationalité seront d'une fidélité à toute épreuve et la Cité pourra sans hésiter leur confier sa vie et ses intérêts. La confiance sera la contrepartie de toutes ces exigences. Les Citoyens nationaux constituant le Peuple français seront réellement souverains. Il ne pourrait en être de même avec des Français « de papier ». Dans ces conditions, qui sont notre lot actuel, la Démocratie serait fatale à la Cité.

LE SYSTÈME POLITIQUE - XII

« La volonté du Peuple clairement exprimée fonde seule la légitimité des pouvoirs exercés et des décisions prises en son nom. »

Manifeste des Patriciens, art. 115

XII

LE SYSTÈME POLITIQUE DE LA CITÉ

Douzième et dernière vidéo, sur le système politique de la Cité, qui termine le cycle de mes vidéos consacrées aux aspects philosophiques et pratiques essentiels du Civisme. La première portait sur les conditions de la démocratie ; la dernière portera sur la façon de la mettre en œuvre. La boucle est bouclée. Mais il n'est possible de mettre en œuvre la démocratie dans la Cité que parce que la Cité réunira toutes les conditions requises. Adopter aujourd'hui tout ou partie du système politique dont il va être question serait inévitablement un fiasco ; ce serait un peu comme essayer de transformer une Deux chevaux en remplaçant certaines pièces par celles d'une Ferrari. Imaginez ce que cela peut donner ! Pas grand chose ! Comme je l'ai dit dans la vidéo précédente, la démocratie, c'est la cerise sur le gâteau ; elle couronne un tout, et c'est tout ou rien. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je rappellerai donc les conditions de la démocratie.

Il y a deux conditions. La première : des Citoyens réellement égaux, égaux en devoirs et en droits. C'est la Carte civique qui, en conférant à tous les Citoyens le droit d'accéder librement au marché, du fait même qu'ils soient Citoyens, garantira entre eux l'égalité en droits, qui justifiera à son tour leur égalité en devoirs, même si ce devrait être le contraire. Mais le problème a toujours été davantage celui des droits que des devoirs, à cause de la monnaie qui incarne les droits et les répartit inégalement entre les individus qui, généralement, remplissent leurs « devoirs » et sont donc exploités pour la plupart. Dans la Cité, plus de monnaie, plus d'inégalité ; tous les Citoyens sont égaux sur le plan économique et ont donc potentiellement le même poids politique, pour la même raison que les riches ont plus de poids politique dans le système monétaire.

La deuxième condition : un corps politique sain, c'est-à-dire constitué de patriotes, le droit de cité ne devant logiquement appartenir qu'aux Citoyens ayant à cœur de défendre la Cité et ses intérêts. Aussi la Cité distingue-t-elle la Citoyenneté, à laquelle sont attachés les droits

économiques et sociaux, de la Nationalité, à laquelle sont attachés les droits politiques. Pour pouvoir prétendre à la Nationalité, les Citoyens doivent d'abord satisfaire des critères identitaires qui indiquent qu'ils sont français, si on prend le cas de la France, mais le principe vaut pour tous les pays ; pour l'acquérir et la conserver, ils doivent ensuite remplir des devoirs particuliers qui prouvent leur attachement et leur fidélité envers la Cité.

J'ai dit que tous les Citoyens auraient potentiellement le même poids politique et, en même temps, que seuls les Citoyens nationaux jouiraient des droits politiques. Mais il n'y a pas de contradiction. Les Citoyens ordinaires ne jouissent pas des droits politiques parce qu'ils ont dédaigné la Nationalité et refusé, en connaissance de cause, de remplir les devoirs qui la confèrent; il n'y a aucune injustice, aucune inégalité; ils se sont exclus eux-mêmes du corps politique dont il ne tenait qu'à eux de faire partie; c'est leur choix, leur liberté; ils doivent en assumer les conséquences. Ils ont suscité la défiance; ils sont condamnés au silence. Du reste, la Citoyenneté seule est plus que suffisante au quotidien; elle dépasse déjà nos rêves le plus fous, elle offre tout ce que les combats politiques ont en vain essayé d'obtenir.

Ainsi la Cité est un système dans lequel il n'y a pas de monnaie, pas de riches, pas de pauvres, dans lequel tous les Citoyens, qui constituent la Cité au sens large, sont égaux en droits économiques et sociaux, mais dans lequel seuls les Citoyens *nationaux*, qui sont assurément patriotes, jouissent du droit de cité et constituent la nation, le corps politique, le peuple souverain.

Je peux, maintenant que les bases sont posées, présenter le système politique proprement dit.

De même qu'un corps a besoin d'une tête, le corps social a besoin d'un chef. Sans chef, il n'y a pas de groupe, pas d'ensemble, pas d'unité; seulement une cohue d'individus, tiraillée par toutes les volontés particulières et menacée d'explosion à tout instant. Un groupe n'existe que s'il s'incarne dans un chef, un chef dans lequel il se reconnaît et qui offre un visage au monde extérieur. On peut disserter sur les modalités de son érection, sur la nature de sa fonction, sur l'étendue de son pouvoir, le fait est qu'il en faut un... et la seule chose qui compte, au final, c'est qu'il soit légitime. La légitimité du chef concerne deux aspects : 1) la façon dont il a accédé à cette fonction, 2) la façon dont il l'exerce. Un chef n'est légitime que s'il est accepté comme tel par le

LE SYSTÈME POLITIQUE – XII

groupe, quelle que soit la façon dont il l'est devenu (circonstances, hérédité, élections, nomination, sélection, etc.); il ne le reste, légitime, que s'il exerce ses fonctions dans l'intérêt et selon la volonté du peuple, sans quoi il tourne nécessairement contre le peuple les pouvoirs qu'il a reçus pour le servir, suscite donc l'hostilité et ne se maintient, d'une manière ou d'une autre, que par la force qui lui ôte toute légitimité. Un chef légitime est un serviteur du peuple. Les traîtres et les tyrans perdent toute légitimité. Mieux vaut un usurpateur qui parvient à se faire aimer qu'un chef légal qui en vient à se faire détester.

Ces considérations portent le Civisme à proposer que la Cité soit dotée d'un Président élu au suffrage universel pour un mandat de dix ans, non-renouvelable, avec une consultation nationale à mi-mandat pour savoir s'il peut continuer ou s'il doit se retirer piteusement, auquel cas des élections présidentielles sont provoquées, auxquelles il ne peut plus désormais prendre part. Le Président est le chef de l'exécutif; il a pour fonction de gouverner selon les lois, quitte à en proposer pour mener à bien la politique qu'il a promise. Il forme à sa guise le gouvernement dont il est le chef. Il est également le chef des armées.

Le pouvoir législatif, lui, est confié à un Parlement ou Chambre des députés. La moitié des députés est élue par les départements, au suffrage universel majoritaire, l'autre moitié est pourvue par les partis politiques en proportion du nombre de voix obtenu par eux au niveau national lors de ce même suffrage. C'est donc un système mixte qui permet à toutes les tendances d'être représentées tout en permettant à des majorités de se former. Mais j'entends déjà les objections! « Comment? Des élections! Élire nos maîtres! » Je n'ai pas fini! Laissez-moi le temps de développer!

La Démocratie, la vraie, est le système politique dans lequel les lois sont l'ouvrage du Peuple. Mais il est bien évident que, lorsque les Citoyens (nationaux) sont trop nombreux pour s'assembler et légiférer pour adopter directement les lois eux-mêmes, une forme de délégation s'impose; ils doivent confier le travail législatif à une portion d'entre eux. La supercherie du système soi-disant *représentatif*, c'est de s'arrêter à ce stade de la réflexion, c'est de confier auxdits délégués le soin non seulement de préparer les lois mais encore de les adopter eux-mêmes et de les imposer au peuple, comme si leur volonté se confondait avec celle du peuple qui les a délégués, comme si leurs lois étaient l'expression de la volontaire populaire. La logique veut et l'expérience n'a que trop attesté que des délégués ainsi affranchis du

peuple ne représentent individuellement et collectivement qu'euxmêmes, qu'ils finissent par mettre leurs intérêts particuliers au-dessus de l'intérêt général. Dans ce cas, oui !, les élus sont des maîtres, et les élections, des « pièges à cons ». Et cela est plus vrai encore dans un système intrinsèquement inégalitaire comme l'est le système monétaire ! Mais je n'ai pas dit que le processus législatif s'arrêtait à cette étape qui n'est que la première.

Pour que les lois soient l'ouvrage du peuple, il n'est pas nécessaire que le peuple les forme lui-même, ce qu'il ne peut pas faire ; il suffit que l'ouvrage de ses délégués soit approuvé par ratification populaire, avec possibilité, pour le peuple, de le rejeter. Le peuple ne peut pas légiférer, mais il peut être consulté, il doit être consulté pour que des projets de lois, s'ils obtiennent son assentiment, deviennent véritablement des lois. En clair, tout projet de loi imaginé par le Parlement devrait être soumis à référendum. Mais ceci présente une nouvelle difficulté. Le peuple ne peut pas être consulté tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, même si cela est possible techniquement grâce à Internet! Les lois doivent être réfléchies et les Citoyens n'ont ni le temps ni forcément l'envie d'y réfléchir, du moins aussi fréquemment. Les lois importantes, qui touchent aux questions fondamentales et aux domaines essentiels. qui engagent l'avenir de la Cité (comme les traités internationaux), doivent être soumises à référendum. Mais les autres ? Comment faire pour que les lois soient l'ouvrage du peuple sans que celui-ci soit consulté?

Le Civisme propose une solution. Puisque le peuple ne peut pas être consulté dans son entier toutes les cinq minutes, il suffit de pouvoir en consulter une portion représentative; il faut donc instituer une assemblée composée d'un nombre important de Citoyens (nationaux) tirés au sort (puisqu'ils ne peuvent être élus comme les députés) et chargés, pour une durée ni trop courte ni trop longue (par exemple un an), de représenter en corps la Nation. Mais cette représentation reste approximative. Aussi, pour être sûr que la Nation partage les positions de cette assemblée, ses décisions ne doivent pas être prises à la majorité simple mais, par exemple, à la majorité des deux tiers. Si les deux tiers de ces Citoyens sont d'un avis, il est plus que probable que cet avis aurait recueilli au moins la majorité auprès du peuple consulté dans son entier. Le Civisme appelle cette assemblée « le Tribunal de l'Opinion Publique » ou « T.O.P. », et ses membres, « les Censeurs ».

LE SYSTÈME POLITIQUE – XII

La première fonction du T.O.P. est de ratifier les lois ou de les rejeter par défaut. Entendons bien : le T.O.P. doit se prononcer positivement, donc à la majorité des deux tiers, pour que les projets qui lui sont soumis deviennent lois. Les projets qui n'obtiennent pas la majorité des deux tiers sont rejetés ou renvoyés à qui de droit. Le T.O.P. peut aussi, de la même manière et de sa propre initiative, abolir des lois en vigueur. La même procédure s'applique aux lois envisagées par le Gouvernement, qui n'est donc plus tributaire du Parlement. En revanche, et c'est une autre de ses fonctions, si le T.O.P. n'a pas à approuver la politique du Gouvernement, il peut s'y opposer. Autrement dit, il ne s'agit plus dans ce cas de voter « pour » telle ou telle mesure, mais de voter « contre », ce qui n'est pas du tout la même chose. Cela permet au Gouvernement d'agir à sa guise jusqu'au moment où sa politique suscite une désapprobation massive et sans équivoque.

Le T.O.P. qui représente le peuple comme aucune autre institution peut avoir, de par sa nature, bien des fonctions qu'il est impossible de toutes énumérer ici. C'est lui, par exemple, qui fait office de conseil constitutionnel, puisqu'il n'y a de constitutionnelle que la volonté du peuple. C'est lui qui nomme, pour une durée indéterminée, le Ministre de la Justice, afin que celui-ci ne soit pas assujetti au Gouvernement et que son indépendance soit aussi complète que possible. Il peut provoquer des référendums quand il n'a pas su trancher une question qui lui paraît importante. (Le Président a aussi cette faculté, de même que les Citoyens par le biais de pétitions.) Il reçoit toutes les plaintes des Citoyens (au sens large) et peut saisir les tribunaux. Il est au-dessus de toutes les hiérarchies ; il n'y a au-dessus de lui que la constitution et le peuple qui peut seul la modifier. Il peut seul mobiliser la Garde nationale (vidéo 11), qui est, du reste, quasi autonome. Il doit approuver les opérations militaires à l'étranger et peut les suspendre. Bref, il est le peuple dans tout ce qui se fait au nom du peuple.

Dans la Cité, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont bel et bien séparés, ils ne sont plus confondus sous prétexte de se contrebalancer, mais tous sont, comme il se doit, soumis au peuple, soit directement soit virtuellement via le T.O.P. Voilà pour le système politique au niveau national. Les mêmes principes prévalent au niveau local, quoique appliqués de manière différente.

Les communes élisent leur maire, lequel s'entoure d'adjoints et constitue avec eux, pour cinq ans, la municipalité. Les électeurs, eux,

constituent autant de Municipes qu'il y a de bureaux de vote dans la commune. Les Municipes sont le contre-pouvoir au niveau communal, départemental et régional, sans oublier que les Citoyens peuvent toujours, individuellement ou en corps, recourir au T.O.P. face aux pouvoirs locaux. Chaque Municipe dispose d'un local dans lequel les électeurs peuvent se réunir à volonté pour discuter des affaires publiques, de même qu'ils organisent leurs séances comme bon leur semble. Les Municipes ne peuvent pas s'opposer directement à la Municipalité, car les votes internes, à la majorité, ne sont pas nécessairement représentatifs, en raison des absences, mais ils peuvent, en ralliant un certain nombre de Municipes à leur idée, provoquer des référendums pour s'opposer à des projets municipaux. Ils peuvent de la même manière, mais à condition de rallier un nombre plus important de Municipes au niveau du département ou de la région, s'opposer à des projets départementaux ou régionaux. Les départements sont gérés par l'assemblée des maires, et les régions, par des maires délégués par chaque département. La Cité dégraisse le mammouth!

Voilà dans les grandes lignes, le système politique de la Cité. Il est, me semble-t-il, aussi démocratique qu'un système politique peut l'être sans tomber dans la démagogie. Il obéit à un principe : ce qui se fait au nom du peuple ne peut se faire sans le peuple ; mais il ne faut pas que, sous ce prétexte, tout soit bloqué et que rien ne se fasse. Le peuple doit être souverain et sur le papier et dans la pratique ; il doit avoir assez de pouvoir légal pour imposer sa voix, s'opposer aux abus et déjouer les trahisons, mais pas suffisamment pour pouvoir abuser de sa propre puissance et étouffer les institutions quand elles remplissent correctement leurs fonctions. C'est cela le véritable équilibre.

Pour conclure cette série de vidéos, j'attire votre attention sur deux points.

Le premier, c'est que ces vidéos sont évidemment moins complètes, moins profondes, que mes livres. J'ai laissé de côté beaucoup de détails et même des sujets importants comme, par exemple, l'accès au sol et à l'habitat ou encore les Commissions dont il a été question dans la vidéo 9 sur les entreprises. J'invite ceux qui ont été interpellés par ces vidéos et qui désirent en savoir plus à lire mes livres ou mon livre « Tout sur le Civisme » qui réunit en un seul tous mes ouvrages sur le sujet, à savoir le « Réquisitoire contre Largent », « Le Civisme ou Théorie de la Cité », « Le Civisme illustré » et « Principes universels de l'ordre social

LE SYSTÈME POLITIQUE – XII

ou Bases de la Société à usage universel ». Ils ne sont pas édités proprement dit ; ils sont imprimés sur commande par TheBookEdition, qui permet également de se les procurer, pour moins cher, en version PDF. Vous les trouverez soit en passant par mon blog « philippelandeux », soit, tout simplement, en tapant les titres dans google.

Le deuxième point, c'est que la théorie du Civisme réside entièrement dans le concept d'une Carte civique (vidéo 7), qui lui-même découle du Principe selon lequel « Un Citoyen a des droits, dont celui d'accéder au marché, parce qu'il est Citoyen ». Tout part de cette idée. Ma théorie de la Cité n'est que l'exposé des conséquences inéluctables de ce Principe et des mesures logiques et indispensables pour que l'édifice tienne debout. Quiconque réfléchit en partant de ce Principe devrait arriver grosso modo aux mêmes conclusions. Mais certains voudraient sans doute aller encore plus loin, imaginer l'organisation de la Cité dans le moindre détail. Je ne vais pas jusque-là et je m'y refuse. C'est à la fois impossible, inutile et ridicule : impossible parce que nous n'avons pas toutes les données; inutile, parce que nous pouvons imaginer tout ce que nous voulons, les Citovens feront en leur temps ce qu'ils voudront ; ridicule, parce que c'est précisément impossible et inutile. Une théorie aussi tatillonne passerait d'ailleurs pour le fruit d'un esprit tyrannique. Rien de mieux, donc, pour la discréditer. En fait, pareille exigence a pour but de trouver ou plutôt d'invoquer de soi-disant failles pour justifier de renoncer à tout et rester dans le système monétaire, pour être lâche devant l'inconnu en sauvant la face à ses propres yeux ; c'est le prétexte de ceux qui, au fond, se disent : Périssent les Principes plutôt que Largent! Je dis, moi, périsse Largent plutôt qu'un Principe!

Le message est délivré, à l'oral comme à l'écrit. Tout est accompli.

Largent est un Tyran! L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

A la suite de cette série de vidéos sur les bases du Civisme, j'avais prévu d'en réaliser au moins trois autres : une sur le thème général de la Révolution et deux sur des thèmes d'actualité majeurs, à savoir l'Europe et l'immigration, thèmes qui divisent l'opinion parce que chacun les aborde à l'aveuglette, selon sa sensibilité, jamais selon un projet social bien conçu, si bien que beaucoup adoptent en la matière des positions qui vont à l'encontre de ce qu'ils désirent fondamentalement et soutiennent ainsi, bon gré mal gré, le système qui génère tout ce qui à bon droit suscite leur indignation. Je n'ai pas réalisé ces vidéos, mais les textes sont prêts et ils méritent de figurer ici non seulement à titre de compléments mais surtout parce que sortir de ces problèmes et de tout ce qui en découle est un préalable à la Révolution.



LA RÉVOLUTION - XIII

« La Révolution est un coup de foudre. Elle consiste en une décision historiquement nécessaire qui, aussitôt appliquée, change tout à jamais et met fin à la Révolution ellemême. Rien ne sert de tout révolutionner en même temps, il faut révolutionner l'essentiel et laisser le temps révolutionner le reste. »

Manifeste des Patriciens, art. 135

XIII

LA RÉVOLUTION

Au sens courant, une révolution est un grand bouleversement social. Au sens étymologique, une révolution est un tour jusqu'au point de départ ou un retour à un point de départ. On peut admettre les deux acceptions qui, finalement, reviennent au même quant à l'objectif. Encore faut-il s'entendre sur les expressions « bouleversement social » et « point de départ ». Les erreurs à ce niveau amènent à prendre pour des « révolutions » des événements certes importants mais qui n'en sont pas, qui sont au mieux des tentatives de révolution.

A partir de quand peut-on parler de « bouleversement social » ? A partir du moment où, précisément, les événements en question entraînent des changements profonds dans la société, de véritables changements dans la vie des gens, au niveau de leurs droits, de leurs conditions de vie. La société, ce sont les gens, ce n'est pas le régime politique! J'ajoute que, pour que l'on puisse parler de révolution, les changements en question doivent être positifs, et non négatifs, sans quoi ce ne serait pas une révolution mais une régression. Un événement n'est une révolution, du moins une révolution réussie, que quand plus aucune révolution n'est nécessaire, quand les gens sont tellement satisfaits du changement qu'ils n'en désirent pas d'autre. A l'inverse, on peut dire qu'un événement et des changements n'étaient pas révolutionnaires si les gens aspirent encore à une révolution, même sous un autre nom, signe certain que leurs droits sont toujours bafoués et leurs conditions de vie détestables, que le bouleversement social espéré n'a pas eu lieu, que le système est fondamentalement le même. Bien sûr, tout événement d'importance entraîne des changements. Mais il faut distinguer les changements de surface des changements en profondeur. Il faut également distinguer le régime politique du système économique, je

veux dire de la nature profonde du système économique, car c'est d'elle que dépendent les conditions de vie des gens. Tout régime politique a sa conception de l'économie et des conséquences plus ou moins heureuses dans le domaine économique ; mais en quoi un système économique diffère-t-il fondamentalement d'un autre quand les exploités sont toujours exploités, comme c'est le lot de la masse depuis des millénaires et malgré toutes les « révolutions » ?

Ce constat conduit à deux conclusions possibles : soit que l'exploitation de l'Homme par l'Homme est dans la nature des choses (c'est la position des fatalistes et des profiteurs), soit que l'exploitation est liée à la nature du système économique et que ce système est le même depuis des millénaires (c'est la position des révolutionnaires, du moins de ceux qui souhaitent une révolution; c'est la mienne). Inutile de nous intéresser aux premiers : ils ne contestent rien, ils ne comprennent rien. ils justifient le système par lui-même, en prenant des constatations pour des explications; ils invoquent tantôt la «tradition» tantôt le «c'est comme ca »; ils tournent en rond sans le savoir ou sans aucun désir de sortir du cercle; ils ne peuvent rien nous apprendre. Mais la plupart des hommes qui, dans le passé, ont été considérés comme des révolutionnaires et ceux qui, aujourd'hui, marchent ou prétendent marcher dans leurs traces ne peuvent rien nous apprendre nous plus, du moins positivement. Ce sont leurs échecs qui sont instructifs. Ils ont échoué parce qu'ils se sont trompés, parce qu'ils n'ont pas visé au bon endroit, parce qu'ils n'ont jamais touché à la nature profonde du système. Car, il faut enfin le dire, le système économique dans lequel nous vivons est de nature monétaire. On peut tourner les choses dans tous les sens : il n'y a rien de plus vrai et de plus constant depuis des millénaires. Que l'on ne sache pas comment sortir du système monétaire est une chose; mais, la moindre des choses, c'est de reconnaître cette vérité si l'on veut trouver le moyen d'y échapper. Car la monnaie et plus encore ce que j'appelle « Largent » (je vous renvoie à mes vidéos à ce sujet) ont des lois et des conséquences propres, indépendantes de tout régime politique. Largent et la monnaie, issus du troc, sont la base d'un mode d'échange individualiste, inégalitaire, asocial et antisocial. Il v aura toujours des riches et des pauvres dans un système monétaire, c'est-à-dire des exploités et des exploiteurs, des opprimés et des oppresseurs, même malgré eux. Il n'y a donc pas à s'étonner si tous les événements passés, qualifiés de « révolutions », et dont aucun n'a remis en cause la nature monétaire du système, ont échoué. Du reste, il ne suffit pas de comprendre que la monnaie est au cœur du problème social — ce qui est déjà en soi un exploit — pour en

LA RÉVOLUTION – XIII

venir à bout ; encore faut-il la dénoncer pour de bonnes raisons afin d'entrevoir la bonne solution. Mais je reviendrai plus en détail sur tout ceci par la suite.

J'ai dit également que la révolution, si l'on s'attache au sens propre du mot, pouvait être vue comme un retour à « un point de départ ». Mais quel point de départ? A quoi s'agit-il de revenir? Il ne s'agit évidemment pas de faire du sur place, de bousculer un peu les choses pour les restaurer aussitôt telles qu'elles étaient. La difficulté de répondre à cette question réside dans le fait que « les révolutions » passées ont mal cerné leur cause et leur but; elles ne savaient pas plus de quoi elles partaient que là où elles devaient arriver, et, le pire, c'est qu'elles ne pouvaient pas le savoir, comme nous le verrons. Ces « révolutions » n'ont été que des révoltes extraordinaires et pour certaines victorieuses, en apparence et à court terme. Chercher la réponse dans l'Histoire ne peut donc qu'induire en erreur. Il faut procéder autrement. Pour ma part, je dirais que toutes les révolutions, du moins toutes les épopées qui, malgré le fiasco final, méritent ce titre ont eu pour but plus de justice, autrement dit moins d'inégalités. Elles ne pouvaient ambitionner davantage vue qu'elles ne remettaient pas en cause le système monétaire. Mais on ne peut dénoncer les inégalités qu'au nom de l'Égalité elle-même. Et le mot « Égalité » revient bien sans cesse dans la bouche des révolutionnaires. Pourquoi ? Parce que, bien qu'ils en aient eu une conception dénaturée, puisqu'ils prétendaient vouloir quelque chose que le système monétaire ne permet ni d'instaurer ni de concevoir, ils pressentaient avec raison que l'Égalité est le principe fondamental de l'ordre social et que c'est vers cela qu'il faut aller à défaut de l'atteindre. Leur intuition était bonne même si leurs projets étaient bancals. L'Égalité est bien le leitmotive des révolutions. Car le but d'une révolution est d'établir l'harmonie sociale. donc d'asseoir la Société sur ses Principes éternels, dont l'Égalité. Y parvenir serait bien une sorte de retour au point de départ, un retour, non pas à l'époque, mais aux Principes de la communauté (primitive) non pervertie par Largent. Cette communauté a existé puisque l'Homme n'est pas né avec Largent; elle existe encore tout autour de nous, dans les sociétés animales. Ces Principes ne sont pas seulement ceux de la Société originelle; ce sont les principes sans lesquels il n'y a pas de Société, sans lesquels des individus ne sont pas des Concitoyens, pas plus que ne le sont un maître et des esclaves.

La prochaine révolution devra elle aussi ambitionner l'Égalité, l'égalité des Citoyens en Devoirs et en Droits. Mais elle ne devra plus

commettre l'erreur de négliger le rôle de la monnaie, d'oublier que c'est par elle que passent la plupart des droits, que, de par ses principes de fonctionnement (vidéo 3), elle ne peut pas se répartir également, que l'« égalité en droits » ou même « l'égalité devant la loi » sont donc des sophismes dans un système monétaire. Des Citovens ne peuvent être égaux en droits que s'ils ont également accès au marché, que si ce droit leur est conféré par la Citoyenneté elle-même, par le fait d'être Citoyen, et non du fait de disposer d'unités sous quelque nom que ce soit. C'est là un autre motif de condamner la monnaie : en incarnant les droits, elle en dépouille la Citovenneté, elle vide la Citovenneté de son sens. Or il n'y a pas de Société sans Citoyens, pas plus qu'il n'y a de droits, au vrai sens du terme, dans l'inégalité, dont la monnaie est là encore coupable. Il s'ensuit que le droit d'accéder au marché ne doit pas être quantifiable, mesurable, et il ne peut l'être, en effet, s'il est conféré par la Citovenneté. Il s'ensuit encore que, puisque l'accès au marché ne doit ni ne peut être mesurable, l'expression « égalité du droit d'accéder au marché » signifie « droit d'accéder librement au marché ». C'est parce que ce droit n'est pas mesuré et limité qu'il est égal pour tous les Citoyens, quelle que soit la façon dont ils l'exercent par la suite. Enfin, pour que les Citovens puissent accéder librement au marché, il suffit qu'ils disposent d'un moyen sûr d'attester leur Citoyenneté auprès des commerçants, un moyen fourni par la Cité, l'idéal étant une carte à puce. A partir d'ici, je vous renvoie à ma série de vidéos sur les bases du Civisme et en particulier à celle sur la Carte civique (vidéo 7).

Le fait que les « révolutions » passées n'aient pas remis en cause la monnaie constitue la faille théorique dont découlèrent toutes leurs erreurs, leurs erreurs respectives dépendant de la façon dont chacune envisageait de résorber les inégalités. Et cette faille fut aussi à l'origine de leur plus grande faiblesse sur le plan pratique. Non seulement elle supposait que le problème fondamental venait des hommes, des hommes qu'il fallait donc transformer, chasser, écraser ou tuer, mais encore elle impliquait que la « révolution » repose sur les hommes, obligés de sacrifier leurs intérêts personnels à ceux de la « révolution », ce qui ne pouvait guère durer, voire qu'elle soit tenue à bout de bras par quelques hommes, que l'impuissance condamnait soit à disparaître soit à instaurer leur dictature. Je parle de l'« impuissance » « révolution » face à la force des choses, c'est-à-dire face aux réalités implacables du système monétaire, autrement dit face aux lois de Largent et aux effets de la monnaie. Ce qui explique pourquoi les bourgeois et le capitalisme les ont toutes enterrées. Ne pas renverser Largent, c'est de facto se soumettre à lui, c'est accepter

LA RÉVOLUTION – XIII

inconsciemment qu'il règne. Dès lors, tous les efforts pour échapper à ses conséquences et l'éloigner du trône sont inutiles et voués à l'échec à plus ou moins long terme. La leçon qu'il faut en tirer, c'est que, pour être inaltérables, les conquêtes de la révolution ne doivent pas dépendre des hommes mais, à l'instar du système monétaire, être sous la sauvegarde d'un moyen d'échange, seul paramètre social capable de survivre à tous les événements et de façonner les hommes à son image en leur inculquant malgré eux les concepts qu'il véhicule. En clair, la Révolution doit aller à l'essentiel, insuffler une nouvelle force des choses — grâce à un nouveau moyen d'échange conforme aux Principes de l'ordre social — et laisser le temps révolutionner le reste.

Je le dis haut et fort : le but de la prochaine sera d'instaurer l'Égalité en s'appuyant sur la Carte civique qui consacrera le Principe selon lequel un Citoven a des droits, dont celui d'accéder librement au marché. parce qu'il est Citoyen; dit autrement : elle aura pour but d'anéantir Largent et la monnaie au nom de l'Égalité et de la patrie. Le système actuel est monétaire, individualiste et inégalitaire ; la solution, c'est le contraire : un système non-monétaire, patriotique et égalitaire, ce qu'est exactement la Cité. Quiconque néglige un seul de ces trois aspects pense les choses à moitié et cautionne de fait le système monétaire. Cela va de soi s'il ne remet pas en cause la monnaie. Cela l'est tout autant qu'il ne prône pas l'Égalité — car l'inégalité, dans laquelle la Citoyenneté est un mot creux, implique une monnaie sous une forme ou une autre —, ou qu'il rejette le patriotisme — car ses contraires. l'individualisme et son pendant le mondialisme, sont typiquement capitalistes et détruisent la Société (le peuple, la nation, la patrie), hors de laquelle il n'y a ni droits ni Égalité. J'ajoute qu'accepter un peu d'inégalité en théorie, c'est reproduire par habitude un système inégalitaire : c'est laisser la porte ouverte aux inégalités extrêmes en pratique; c'est renoncer complètement à l'Égalité; c'est valider complètement la monnaie ; c'est se soumettre complètement à Largent. Bref, il n'y a pas de milieu. Il faut choisir entre Largent et l'Égalité, entre la carte de crédits et la Carte civique, entre le système et la Révolution. Qui n'opte pas résolument pour l'Égalité bien comprise ne menace en rien Largent, la monnaie et le capitalisme et défend ou, du moins, sert le système. Tout projet autre que celui du Civisme n'est pas révolutionnaire, pour ne pas dire qu'il est contre-révolutionnaire.

Bien sûr, les partisans sincères d'autres projets « sociaux », parfois généreux à l'excès, parfois audacieux en apparence, se voient comme des révolutionnaires. Pourtant, tous courent après des leurres, désignent

des boucs émissaires, chacun le sien, chacun sa marotte ; tous passent à côté de Largent sans oser le regarder en face. Mais, à l'heure où Largent règne manifestement, où nous jouons au Monopoly grandeur nature, peut-on espérer changer quoi que ce soit sans renverser le roi pour jouer enfin à autre chose ? Peut-on tout changer sans rien changer à la base ou, plutôt, au sommet ? Peut-on seulement avoir des idées nouvelles, proposer des mesures inédites quand on tourne en rond dans le système sans chercher à en sortir ? Non ! Depuis le temps que dure ce manège, toutes les solutions qui ne mènent à rien ont déjà été imaginées et pour beaucoup essayées, sans résultat. C'était couru d'avance ! Aujourd'hui, on actualise le discours, mais on tire toujours les mêmes ficelles. Du reste, je ne dis pas que certains des problèmes soulevés ne sont pas réels, mais qu'ils ne sont que des aspects secondaires du problème général, des effets d'une cause supérieure, et que les méthodes directes proposées pour les régler sont peine perdue voire pires que le mal.

Je n'ai pas énuméré tous les leurres possibles, il y en a trop, il n'y a que cela. On les reconnaît par les fausses bonnes solutions qu'ils induisent, lesquelles se divisent en trois branches : 1) celles qui consistent en mesures monétaires, les plus audacieuses (en apparence) visant à modifier le fonctionnement de la monnaie elle-même, 2) celles qui portent sur tout et n'importe quoi, mais qui jamais, ô grand jamais !, ne remettent en cause la monnaie et le système monétaire, 3) plus rares, celles qui prônent autant l'abandon de la monnaie et de tout moyen d'échange que le rejet des notions de devoirs et de pays, peuple, nation, patrie, etc.

Juste un mot sur ces dernières. Elles semblent proches du Civisme, parce qu'elles s'attaquent à la monnaie, mais n'ont rien de commun avec lui. Elles méconnaissent autant Largent que l'Égalité. Elles ne répondent pas aux Principes de l'ordre social; elles s'abandonnent à l'intuition (bonne en l'occurrence), aux penchants personnels (anarchistes, gauchistes) et à l'idéologie capitaliste (individualiste, universaliste, mondialiste, « antiraciste », antinationale, antisociale). Elles veulent tout et son contraire: des droits (notamment celui de consommer), mais sans devoirs (notamment celui de produire), sans société, sans Égalité. Elles résolvent tous les problèmes par de la démagogie conforme à leur idéologie. Elles comptent sur la bonté de l'Homme et le Saint-Esprit pour que tout aille pour le mieux. Bref, elles sont vouées à l'échec et ne verront même jamais le jour. Ainsi, non seulement elles ne font rien pour la Révolution, dont elles détournent au contraire, mais elles ne font rien non plus contre le capitalisme, dont, au

fond, elles partagent la philosophie. Sous des airs révolutionnaires et anticapitalistes, elles sont capitalistes et contre-révolutionnaires. Et ceci est plus vrai encore pour les solutions des deux premiers types, quoique pour des raisons différentes.

Ceux qui prônent ce genre de solutions aujourd'hui sont assurément sincères et relativement nombreux. Bien qu'ils se trompent de route, ils sortent en apparence des sentiers battus, ce qui est en soi séduisant pour les esprits rebelles et les âmes révoltées. Et comme l'offre est assez diversifiée, ils prennent dans leurs filets la plupart des mécontents. Ceci suffit à démontrer que leurs idées ne sont pas révolutionnaires, qu'elles surfent sur les préjugés, les idées reçues, les idées faciles, qu'elles sont « téléphonées ». Les hommes ne sont pas révolutionnaires pour la plupart ; s'ils adhèrent spontanément ou sans trop de difficulté à une idée, c'est qu'elle est à leur portée, c'est qu'ils l'ont eue eux-mêmes ou qu'ils auraient pu l'avoir, c'est qu'elle n'a rien d'extraordinaire. Or une idée révolutionnaire fait plus que sortir de l'ordinaire; elle est à peine concevable, sans quoi la Révolution serait déjà faite, et sera longtemps ultra-marginale, en bute à tous les préjugés. (Ce qui ne veut pas dire que toutes les idées rejetées massivement sont révolutionnaires.) Le système qu'elles visent à détruire ne les mettra jamais en avant : elles ne seront jamais subventionnées; elles ne seront même jamais mentionnées, jusqu'au moment où, menacant de s'imposer, elles seront brocardées puis calomniées. Et. dans ce combat, le système aux abois adoptera soudain quelques-unes des fausses bonnes solutions dont il a été question ¹; il agitera tous les leurres en même temps pour grossir les rangs des contre-révolutionnaires inconscients et dégarnir d'autant ceux des véritables révolutionnaires. Voilà le destin de ceux qui se fourvoient, même de bonne foi : être des contre-révolutionnaires au nom de la Révolution! Un homme averti en vaut deux.

Je ne peux pas vous convaincre que le Civisme est la seule voie vers la Révolution (le temps s'en chargera), mais vous qui êtes parmi les rares personnes à en avoir entendu parler reconnaissez au moins qu'il est radical, cohérent et pourtant déroutant, qu'il bouscule toutes les certitudes, qu'il tranche avec toutes les idées dites « dissidentes », qu'il révolutionne à tous les niveaux la pensée révolutionnaire. Alors

.

¹ Il semble que l'idée d'un revenu universel ou de base ou d'existence (émise par Thomas Paine en 1797) soit le dernier miroir aux alouettes que le système ait décidé d'agiter pour détourner les masses du véritable combat révolutionnaire. Voir mon article : *Le revenu d'existence : une idée révolutionnairement contre-révolutionnaire (Vive la Nation!*, p. 349).

pourquoi est-il si méconnu, pourquoi a-t-il si peu de partisans, alors qu'il existe depuis quinze ans? Interrogez-vous? Pourquoi hésitez-vous vous-mêmes à y adhérer? Est-ce parce que l'idée de s'attaquer à Largent ne vous a jamais effleuré l'esprit (mensonge!) ou parce que le terrasser vous semble impossible, bien que vous le souhaitiez? Est-ce par peur de l'inconnu, par facilité, que vous inclinez pour d'autres solutions, plus classiques, plus populaires? Mais des solutions à quoi? Qu'espérez-vous résoudre si nous n'avons pas le courage de frapper le système au cœur? Il n'y aura pas de révolution sans révolution et sans révolutionnaires!

Quoi que vous en pensiez, la prochaine révolution est là. Elle sera à nulle autre pareille, de par son but, sa philosophie et ses méthodes. A vrai dire, son but ne sera pas nouveau, mais il ne sera plus vague et creux comme il l'a été par le passé, car hors de portée. Cette fois, l'Égalité est clairement définie car techniquement possible. Cette possibilité technique tient à la récente capacité de produire en masse et à l'informatique, plus récente encore. Produire en masse est indispensable pour que le droit d'accéder librement au marché, du fait d'être Citoyen, soit envisageable; et la Carte civique, indispensable pour attester la Citoyenneté, ne peut se concevoir sans l'informatique. (L'industrialisation et l'informatique sont inversement fatales pour le système monétaire. Voir la vidéo 4 sur l'anachronisme et les contradictions du système monétaire.) Voilà pourquoi, en l'absence de ces deux conditions, les « révolutions » précédentes ne pouvaient pas instaurer l'Égalité, pourquoi elles ne pouvaient pas non plus la penser correctement, pourquoi elles furent, sans le savoir, obligées de la dénaturer au point de la rendre parfois méconnaissable et détestable et, finalement, pourquoi elles se soldèrent toutes par un échec. On ne peut concevoir que ce que l'on peut a priori réaliser. Inversement, ce qui est réalisable devient concevable et, bientôt, réalité. Bref, les conditions techniques nouvelles permettent des idées nouvelles et appellent une nouvelle conception de la révolution.

La prochaine révolution sera révolutionnaire. Elle rompra avec toutes les autres. On peut dire aussi qu'elle les parachèvera. Elle ne pourra pas plus échouer que les autres ne pouvaient réussir. La Révolution qui couronnera enfin les efforts de l'Humanité contre Largent sera en quelque sorte la deuxième et dernière étape du long processus révolutionnaire vers l'Égalité. Les premières révolutions devaient nécessairement lutter contre l'oppression immédiate, palpable, ne nécessitant aucun effort intellectuel pour être reconnue, aucune finesse

LA RÉVOLUTION - XIII

pour rallier le peuple. Elles avaient pour but historique d'abattre les tyrans humains, sans cesse renaissants, pour que Largent reste seul en pleine lumière et apparaisse enfin comme la véritable source de l'inégalité et de la tyrannie. Elles avaient pour but, par leurs échecs répétés, d'apprendre aux générations suivantes que le cœur du problème social et la clé de la solution sont ailleurs que dans les hommes. J'ai reçu le message et je vous le transmets ; c'est tout ce que doivent faire à leur tour ceux qui l'entendent et aspirent eux aussi à la Révolution.

Une révolution, c'est la rencontre entre des conditions. circonstances et une idée. La pâte ne peut lever sans un de ces ingrédients. Les conditions existent déjà (la révolution techniquement possible dès aujourd'hui). Les circonstances, elles (une crise majeure du système), ne dépendent pas de nous ; il n'y a qu'à attendre et gageons qu'il n'y aura pas à attendre longtemps! Quant à l'idée, elle existe aussi mais n'est pas suffisamment partagée. Le rôle des révolutionnaires se réduit donc à maîtriser l'idée et à la diffuser de toutes leurs forces par tous les moyens en leur pouvoir. Il ne s'agit pas de convaincre les masses, mais de leur faire savoir que le Civisme existe, pour qu'elles puissent se tourner vers lui le moment venu. Sa diffusion lui gagnera néanmoins des partisans, appelés « Patriciens ». qui devront s'organiser pour être plus efficaces dans leur propagande et, plus tard, pour être capables de prendre et d'exercer le pouvoir. Établir un gouvernement révolutionnaire provisoire est en effet indispensable pour ôter le pouvoir aux contre-révolutionnaires et prendre les décisions révolutionnaires. Inutile cependant de disserter sur la manière d'arriver au pouvoir; ce sont les circonstances qui la dicteront. Les révolutionnaires doivent seulement être prêts à saisir l'occasion favorable; et plus ils seront prêts, plus ils auront d'occasions.

Ceci dit, aucune révolution ne sera possible ou seulement envisageable tant que ne seront pas réglés, d'une manière ou d'une autre, les problèmes majeurs qui aujourd'hui accaparent notre attention et paralysent toute action, à savoir l'Europe et l'immigration, qui détruisent la nation par le haut et par le bas, de l'extérieur et de l'intérieur, moralement et physiquement, lentement mais sûrement. Il n'y aura pas de nouvelle révolution française sans France et sans Français. Pour faire la Révolution demain, il faut sauver la France aujourd'hui.

Mais je crois en la France. Je suis convaincu que son destin est d'être un phare pour le monde, que cette Révolution aura lieu plus tôt qu'on

ne croit (autour de 2030, maximum 2040), que la France va donc surmonter les épreuves terribles que des inconscients et des traîtres lui imposent, que déjà le sursaut est perceptible : je suis convaincu que seule la France peut inaugurer la Révolution pour l'Égalité et entraîner. par son seul exemple, les autres nations (du moins les nations occidentales) à secouer, à leur tour, le joug de Largent; je suis convaincu que la France est aujourd'hui malade de ne plus jouer un rôle à sa mesure, qu'elle doute d'elle-même depuis son échec du XVIIIe siècle, depuis la Grande Révolution qui n'a pas tenu ses promesses parce qu'elle ne pouvait pas les tenir ; mais les choses ont évolué et ce qui était impossible est devenu possible; le moment est venu pour la France de se rappeler sa mission, de relever la tête, de reprendre le combat et de terminer ce qu'elle a commencé. Il appartient à la France de clore le chapitre de l'Homme asservi par Largent et d'ouvrir l'ère de l'Humanité, c'est-à-dire de l'Égalité entre les Citovens et de la fraternité entre les peuples. Je suis convaincu que seul un but aussi clair et aussi noble peut galvaniser les Français; que seul le Civisme peut rallier tous les patriotes, quelles que soient leurs priorités, leur sensibilité, car le Civisme est plus égalitaire, plus démocratique, plus anticapitaliste, plus libéral, plus nationaliste, plus internationaliste, en un mot plus révolutionnaire que toutes les autres théories réunies : il ne peut être doublé ni par la gauche ni par la droite. Le Civisme indique où nous devons aller et par où nous devons passer. Armés de cette théorie, les patriotes français seraient soudés comme jamais et dès à présent invincibles. Être révolutionnaire n'est pas absolument nécessaire dans l'immédiat, mais rien ne donne autant de forces et ne peut être plus utile pour sauver la France.

L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution! Vive la France! « La paix de l'Europe, c'est la guerre aux peuples. »

« L'Europe est l'expression de Largent. »

XIV

L'EUROPE

Dans ma dernière vidéo, j'ai dit qu'aucune révolution ne sera possible ou seulement envisageable tant que ne seront pas réglés, d'une manière ou d'une autre, les questions de l'Europe et de l'immigration. Bien que ces deux sujets soient liés, je vais les traiter séparément, en commençant par l'Europe. Qu'est-ce que l'Europe, à l'origine et en réalité, physiquement et politiquement? Pourquoi l'Europe est-elle contre-révolutionnaire? Pourquoi faut-il en sortir pour faire la Révolution? Voilà mon plan.

Avant d'être quoi que ce soit d'autre, l'Europe est le continent des Blancs. Elle s'étend de l'Atlantique à l'Oural, du nord de la Méditerranée au cercle polaire. Tous les Blancs de par le monde proviennent de cette région, et dire de quelqu'un qu'il est de « type européen » signifie que c'est un Blanc. Bref, la partie de la planète que les Blancs occupent depuis des millénaires se distingue des autres par ce seul trait et est appelée « Europe », du nom d'une princesse mythologique grecque. Cette population blanche est divisée en de nombreux peuples présentant des caractéristiques physiques et culturelles typiques. Ils n'ont pas même de langue commune. Néanmoins, dans l'espace géographique ainsi délimité, les idées ont circulé (via le commerce, les guerres, les mariages, etc.), de sorte que tous les peuples européens sont d'un niveau technologique équivalent comparé aux autres civilisations. Tous, malgré des nuances, sont également chrétiens (catholiques, protestants, orthodoxes, etc.), du moins historiquement et culturellement. Les Blancs étaient d'ailleurs appelés «chrétiens» bien avant d'être appelés «européens». En somme, l'Europe est peuplée d'hommes n'ayant guère en commun que leur race (blanche), leur niveau technologique et la base de leur religion.

Mais ce peu qu'ils ont en commun suffit à distinguer les Européens du reste de l'Humanité, c'est-à-dire des autres races peuplant les autres continents et ayant leurs propres caractéristiques. Pour autant, ils n'ont

iamais eu conscience de former un tout et se sont, au contraire, déchirés tant et plus. Mais les deux derniers conflits ont été tellement meurtriers qu'il leur a ouvert les yeux, que, pour ne plus revivre pareilles tragédies, ils ont projeté de former désormais une même famille. Voilà du moins la légende, la fable qui a été vendue aux peuples européens pour qu'ils cautionnent l'« Europe »! « L'Europe, c'est la paix! La paix, c'est bien! » Les peuples européens qui avaient tant souffert n'aspiraient bien sûr qu'à la paix. Ils ont cru que l'« Europe », ce serait la fraternité entre les peuples. Car les Européens, quoi qu'on en dise, ne sont pas un peuple; ce sont des peuples. Qu'ils ne haïssent plus leurs voisins est une chose; qu'ils se confondent avec eux en est une autre! Or l'européisme postulait que la guerre est le fait du patriotisme et des nations, que, pour avoir la paix, il faut donc détruire les nations, c'est-àdire les peuples. La paix de l'Europe, c'est la guerre aux peuples! Il aurait évidemment était un peu plus difficile de vendre l'« Europe » en annonçant aussi clairement la couleur!

On comprend mieux que la paix n'a jamais été elle-même qu'un prétexte, comme la destruction des peuples, qu'un moyen. La construction européenne, telle qu'elle a été mise en œuvre, a toujours visé à la destruction de l'Europe, c'est-à-dire des pays européens. Il n'a jamais s'agit de construire une Europe identitaire, c'est-à-dire, comme l'on crut les peuples européens, une Europe rassemblant les peuples européens de facto de part leur identité, selon l'axiome « qui se ressemblent s'assemblent ». Le nom « Europe » a été employé à dessein pour les rouler dans la farine et cela a si bien marché que beaucoup n'ont toujours pas compris. Il n'a jamais s'agit non plus de construire une Europe puissance, les fameux «états-unis d'Europe», mais d'organiser l'impuissance des pays européens face aux États-Unis. Car il faut enfin le dire, les « pères de l'Europe », les Schuman, les Monnet et compagnie, étaient, de notoriété publique, des atlantistes, des agents américains; tous les dirigeants actuels de l'Europe et des nations européennes le sont également, plus ou moins ouvertement, quoiqu'ils se cachent de moins en moins. Citerais-je le cas de Sarkozy, le soidisant gaulliste, qui a replongé la France dans l'OTAN, dont de Gaulle l'avait faite sortir, et qui a livré des guerres, notamment en Libve, pour le compte de l'Amérique (je veux dire du gouvernement américain), contre les intérêts français et européens ? Faut-il évoquer le traité de libre échange transatlantique, tout en faveur de l'Amérique? Faut-il signaler que les eurocrates sont des immigrationnistes acharnés, que tout est prétexte pour eux de faire entrer toujours plus d'immigrés et d'empêcher les pays de s'opposer à cette invasion. L'Europe était blanche quasiment à 100 % quand a débuté la construction « européenne ». L'immigration extra-européenne n'en était qu'à ses débuts et n'a vraiment commencé à être visible qu'à partir des années 1970-80. Ou'en est-il aujourd'hui? Dans beaucoup d'endroits, dans des quartiers, des villes, des départements, les Blancs ont quasiment disparu, mais il est interdit de le constater et encore moins de le dénoncer. Les États-Unis, de quoi je me mêle?, encouragent cette politique et financent, directement ou indirectement, le pseudo antiracisme, le communautarisme et même l'islamisme. Ne plaident-ils pas aussi pour l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, alors que les Turcs ne sont européens sous aucun rapport? Cette adhésion, rejetée d'instinct par tous les peuples, n'est pas encore faite, mais tous les dirigeants européens l'envisagent et n'y voient rien à redire sur le fond. Washington a parlé! Comment des dirigeants qui prétendent, qui, du moins, sont supposés défendre les intérêts de leurs pays et de l'Europe peuvent-ils se soumettre à ce point à une puissance étrangère? Comment peuvent-ils trahir leurs peuples à ce point ? Mais n'est-ce pas précisément leur véritable fonction ? N'est-ce pas précisément pour cela qu'ils sont placés, par des manœuvres occultes, à la tête de tous les états? Car, il ne faut pas être dupe! Les élections, quand il y en a, ne sont faites que pour amuser la galerie. Les électeurs ne choisissent pas qui ils peuvent élire; et les médias se chargent bien de leur « expliquer » qui ils doivent élire. Et si le peuple vote « mal », ils passent outre. Nous sommes dans une illusion de démocratie : le peuple n'est consulté que pour donner une apparente légitimité à ses maîtres patentés. Mais je reviendrai plus loin sur ce sujet de la démocratie et, pour tout ce qui concerne les coulisses de l'Europe, je vous renvoie aux travaux de François Asselineau ou de Pierre Hillard, dont beaucoup de vidéos édifiantes circulent sur le Net.

Pour ma part, je préfère aborder le sujet de manière plus dialectique, car une approche pratique embourbe dans les détails et fait perdre de vue l'essentiel. L'essentiel, c'est que l'« Europe », l'Europe institutionnelle, l'Union européenne (le mensonge européen) est tout entière dans le système monétaire; elle n'est que le reflet de la monnaie; elle est l'expression directe et ultime de Largent. Voilà, tout est dit. Bon, j'ai vais quand même développer!

Largent, c'est la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger. Cette croyance est née du troc et a été perpétuée par la monnaie; elle est inculquée à tous par la pratique de l'échange monétaire, de sorte que Largent règne dans les esprits. La

monnaie est le moyen d'échange qui correspond à la conception de l'échange selon Largent. Or, de par Largent et les principes de fonctionnement de la monnaie (vidéo 3), un système monétaire est intrinsèquement individualiste et inégalitaire donc oligarchique (pouvoir de quelques-uns) voire ploutocratique (pouvoir des riches). Il y aura toujours des riches et des pauvres dans un système monétaire, sous Largent : une minorité de riches qui a par définition le pouvoir sur la majorité des pauvres qu'elle exploite. C'est ce que l'on appelle une « oligarchie ploutocratique ». Or un système oligarchique n'est pas démocratique, même si, pour apaiser les masses, il adopte des formes et surtout des formules populaires qui n'en font pas moins que le peuple est nul. Comprenons bien que la nature oligarchique du système n'est pas le fait des riches ; elle résulte de la nature inégalitaire du système monétaire dans lequel Largent est roi. Ce ne sont pas les riches qui prennent le pouvoir : c'est Largent et la monnaie qui le leur donnent. Ils ne peuvent pas le perdre, en tant que classe. Ils peuvent éventuellement le renforcer, mais ils ne peuvent pas le détruire, à moins d'abolir le système monétaire lui-même et d'anéantir Largent, ce qu'ils ne feront évidemment jamais. Des têtes peuvent tomber, la fortune peut tourner, mais les places seront prises par d'autres sans que l'ordre des choses ne soit bouleversé.

Par ailleurs, la monnaie qui perpétue la logique du troc, c'est-à-dire de l'échange d'obiets entre individus, fonde un mode d'échange individualiste, asocial et antisocial: dans la mesure où la monnaie incarne la plupart des droits et où il appartient à chacun de s'en procurer comme il peut aux dépens des autres (tous les moyens étant bons vu que «l'argent n'a pas d'odeur »), nul n'a de devoirs envers la «société » puisqu'elle ne garantit rien en retour, il n'y a pas vraiment de « société » ou de « nation » (Les expressions « société monétaire » et « monnaie nationale » sont des oxymores.) et nul n'est à proprement parler « citoyen »; ce que l'on appelle société n'est qu'une concentration d'individus livrés à eux-mêmes et en guerre permanente les uns contre les autres. En clair, dans un système monétaire, c'est chacun pour soi. Ce n'est parce que les hommes sont égoïstes, individualistes par nature, mais parce qu'ils n'ont pas le choix : telle est la règle du jeu sous Largent. Et les meilleurs à ce jeu, ce sont bien sûr les riches dont l'intérêt, pour être plus riches encore, est d'exploiter toujours plus de monde, d'exploiter, s'ils le peuvent, le monde entier. Dès lors que Largent détruit la Société de l'intérieur, les peuples, les nations, les patries, les pays, les frontières ne sont plus qu'une vue de l'esprit ; alors chaque individu n'a de devoirs qu'envers lui-même et les

autres, tous les autres, ne sont pour lui que des concurrents, des étrangers, des ennemis ou des proies. Dans ces conditions, les riches ne concoivent pas les entraves à la liberté d'exploiter ici comme ailleurs et travaillent à les lever toutes; ils en ont le pouvoir. Or, parmi ces entraves figure la multitude des législations, plus ou moins protectrices, des différents pays qui existent malgré tout, à l'instar des peuples. La solution : uniformiser les législations avant de les supprimer et, pour ce faire, fusionner les pays, les dépouiller de leur souveraineté, détruire de l'extérieur ou de l'intérieur les réticents. L'« Union Européenne », dont les peuples européens n'ont pas encore vu les bienfaits, dont ils commencent même à sentir l'imposture, s'inscrit clairement dans ce projet. Elle n'est qu'une étape d'un projet plus ambitieux, plus global appelé « gouvernance mondiale ». En somme, l'euro-mondialisme est le pendant de l'individualisme qui découle de la monnaie, elle-même de Largent: tous deux riment avec capitalisme. « L'Europe » n'est pas une communauté élargie, comme on l'a fait croire aux Européens : elle est le fait de l'absence de véritables communautés. Elle n'éloigne pas les frontières, elle ne repousse pas les frontières nationales sur les pourtours de l'Union; elle profite du fait que les frontières ont été ramenées au niveau de chaque individu, qu'il y a autant de frontières que d'individus, que chaque individu est soi-disant souverain. L'« Europe » n'est pas une construction ; c'est une destruction de ce qui existait encore des communautés. Revenir à la nation, qui n'a ellemême été jusqu'à présent qu'une illusion, parvenir à former de véritables communautés nationales, ne serait pas une régression; ce serait au contraire l'acte le plus constructif depuis des millénaires, un pas décisif contre l'individualisme, une avancée prodigieuse vers la communauté et l'harmonie sociale.

J'ouvre une parenthèse sur une autre forme de mondialisme, considéré comme philanthropique celui-là, à savoir l'humanisme bon marché, l'universalisme démagogique, appelé aussi « sans-frontiérisme » ou « droits-de-l'hommisme ». Ce mondialisme repose sur des postulats si contradictoires qu'il ne peut constituer ou ne serait-ce que formuler un projet. Il a en horreur le mondialisme ouvertement capitaliste dont il est cependant l'allié objectif et permanent. Il procède lui aussi de l'individualisme insufflé par Largent et la monnaie. Mais, à la différence du premier, il voit dans les autres hommes, surtout dans ceux qui sont hors de vue, des frères, des amis, des égaux, des victimes. Comme il nie les peuples et les frontières, il croit être chez lui partout chez les autres, mais veut surtout que tous les autres viennent chez lui, n'en déplaise aux « siens ». Il ne sait pas ce qu'est véritablement un

Citoyen, mais il se proclame « Citoyen du monde ». Il ne sait pas ce qu'est l'Égalité, mais il a toujours ce mot à la bouche et le discrédite. Il ne veut aucun devoir, mais distribue les droits sans compter, surtout aux étrangers. Il vomit, avec raison, le colonialisme français du XIX^e siècle. mais applaudit à la colonisation de la France. Il se dit « anticapitaliste » mais soutient « l'armée de réserve du capital » et toutes les fausses mesures sociales (sociétales) réclamées par le capitalisme. Avec lui, c'est toujours deux poids, deux mesures, tout et son contraire. L'amour des Autres n'a d'égale chez lui que la haine des siens et de lui-même. Il voit partout des extrémistes alors que c'est lui qui ne veut pas être raisonnable. Il se dit « antifasciste » mais son sectarisme et sa violence font de lui le seul fasciste dans l'histoire. Il nie les races, mais institue le racisme au nom de l'antiracisme qui racialise tout. Il croit respecter les immigrés alors qu'il n'a pour eux que de la condescendance, c'est-àdire du mépris refoulé. Bref. il n'apporte rien à personne sinon au système, qu'il sert sans s'en rendre compte : il est « l'idiot utile » du capitalisme contre son propre peuple, contre tous les peuples. — On pourrait dire à peu près la même chose à propos des écolo-gauchistes qui, eux, nient les frontières et les peuples et prônent donc le mondialisme au nom de la nature et des problèmes écologiques qui, effectivement, concerne la planète. Mais ce n'est pas en détruisant les nations qui sont les seuls freins au capitalisme que ces problèmes engendrés par la course au profit seront résolus, bien au contraire! Le mondialisme, c'est-à-dire la domination absolue de Largent sur le monde, ne peut être que catastrophique dans tous les domaines.

Mais je reviens à la dialectique. Tous les pays européens sont monétaires, donc capitalistes et oligarchiques. La pseudo union de ces pays, qui éloigne un peu plus le pouvoir des peuples, ne peut être que super-capitaliste et super-oligarchique. «L'Europe » est intrinsèquement une dictature, celle des riches, des multinationales et, audessus de tout, celle de Largent. Ce n'est pas l'Europe des peuples, mais celle du pognon. D'ailleurs il n'y a même pas d'Europe, il n'y a pas d'esprit européen. Largent n'a pas de patrie! Eurocrates et Européistes qui taxent de « fascistes » les patriotes dans leurs pays respectifs ne conçoivent pas davantage un patriotisme européen. Ils abhorrent le patriotisme et l'idée de patrie. Ce sont, je l'ai déjà dit, des individualistes. Ils ne veulent pas d'une Europe forte, ils n'ont pas le culte de la force (c'est fasciste! du moins quand cela les arrange); ils veulent des peuples faibles et des riches tout puissants.

La manière dont le « machin » appelé « Europe » s'est construit annonçait la couleur. Souvenons-nous. Il s'appelait, au début, « Communauté économique européenne ». Économique ! Après cela, ils nous ont fait le marché commun et la monnaie unique. Cette façon de procéder pouvait sembler logique, mais quand tout tourne autour de l'économie, alors que le système est monétaire, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'il tourne autour de Largent, que la raison d'être de tout ceci est de tout asservir à Largent, de renverser toutes les barrières pour que Largent règne sans conteste.

Autre chose. La monnaie divise les hommes, puisqu'elle les oblige à s'en procurer aux dépens d'autrui. Or c'est par une monnaie unique que les Eurocrates ont cherché à unir les pays européens. Mais comment la monnaie qui divise les hommes pourrait-elle unir les nations? Comment la même chose pourrait-elle avoir des effets opposés? On peut disserter en économistes sur l'absurdité d'une monnaie unique, disséquer les mécanismes qui devaient fatalement conduire à l'échec, mais il est inutile d'être un professionnel pour en comprendre la raison fondamentale : c'est que la monnaie n'est pas faite pour le rôle qui lui a été assigné. Certes l'euro résiste encore, mais combien de temps? et à quel prix? Après seulement 15 d'existence, il est déjà honni. Mais les Eurocrates lui sacrifient tout pour le sauver, ils sacrifient littéralement les peuples européens sur l'autel de Largent. On ne peut être plus clair! Les peuples, ils s'en foutent! et ce depuis toujours.

Certains tombent des nues devant les politiques « européennes », antisociales, antidémocratiques, capitalistes, antlantistes, etc. Ils croient à des erreurs, à des maladresses ; ils voudraient « une autre Europe ». Ils n'ont rien compris au film! Il ne peut pas y avoir d'« autre Europe », de « vraie Europe », d'« Europe sociale » dans le contexte monétaire. «L'Europe » est ce qu'elle est parce que c'est ce qu'elle a toujours voulu être et parce qu'elle ne peut pas être autre chose. Une « Europe sociale » est un mythe, comme l'était un « plan B » en 2005. J'ai voté Non en 2005 ; j'ai voté contre l'« Europe ». Il n'y avait même pas besoin de lire le traité pour savoir que c'était un piège pour les peuples. Les naïfs ont cru qu'il s'agissait d'accepter ou de rejeter un texte; ils voulaient enfermer leurs contradicteurs dans cette question. Mais la question importait moins que la réponse. Il s'agissait de cautionner ou de rejeter l'« Europe » elle-même, et c'est ainsi que l'Histoire se souviendra de la victoire du Non. L'« Europe » est morte cette année-là. Elle aurait du éclater. Mais elle ne pouvait évidemment pas s'avouer vaincue. La seule solution, pour elle, était donc de passer

en force, comme elle l'a fait en 2009 avec le traité de Lisbonne. Les Eurocrates ont pour ainsi dire gagné la deuxième manche. Une victoire à la Pyrrhus en réalité! Ce déni démocratique a révélé son vrai visage et lui a fait perdre toute légitimité. Elle se maintient encore, aux forceps, mais elle est moribonde, elle craque de partout et elle n'en a plus pour très longtemps.

DÉMOCRATIE À L'EUROPÉENNE



Ce qui m'amène à mon sujet principal : la Révolution et le caractère contre-révolutionnaire de l'européisme.

Je rappelle en quelques mots ce que j'appelle « la Révolution ». La révolution du XXI° siècle, comme toute révolution, aura pour but l'Égalité, l'égalité des Citoyens en Devoirs et en Droits, dont celui d'accéder librement au marché, du fait même qu'ils soient Citoyens. A la différence de toutes les autres révolutions, elle aura les moyens de ses ambitions. Grâce à l'informatique, les Citoyens pourront être dotés par la Cité de cartes à puce qui leur permettront d'attester leur Citoyenneté auprès des commerçants et dès lors d'accéder librement au marché, puisque la Citoyenneté, compte tenu de tout ce qu'elle impliquera alors et que je ne vais pas développer ici, sera la condition de ce droit. Ce

droit étant conféré par la Citoyenneté, il ne le sera donc pas par une monnaie; il n'y aura pas de monnaie sous quelque nom que ce soit, donc pas de prix, pas d'impôts, etc.; le système ne sera plus monétaire. Les Citoyens exerceront leur droit comme ils voudront, mais ils seront bel et bien égaux en droits, d'abord dans le droit d'accéder au marché, puis dans tous les droits qui passent par celui-là, c'est-à-dire presque tous quand on y réfléchit. Je n'en dis pas plus; je vous renvoie à mes vidéos sur la Révolution et à la série sur les bases du Civisme, notamment celle sur la Carte civique.

La prochaine Révolution anéantira Largent et la monnaie au nom de la patrie et de l'Égalité (bien comprise). « L'Europe », c'est l'inverse : elle détruit, au nom de Largent, les peuples maintenus dans l'inégalité par la monnaie. « L'Europe actuelle » est l'antithèse de la Révolution. Mais, comme je l'ai dit, il ne peut y avoir d'« autre Europe » et, en réalité, l'Europe n'existe pas, sinon sur le papier; il n'y a pas de peuple européen, pas de nation européenne. Il s'ensuit que «l'Europe» (capitaliste) ne fera jamais la Révolution (anticapitaliste), qu'elle fera même tout pour s'y opposer, et que la Révolution ne pourra non plus se faire au niveau européen. Une Révolution demande des conditions particulières qui sont rarement réunies dans un pays et qui ne peuvent l'être dans tous en même temps. Quand un peuple est prêt, il la fait et rien ne peut l'empêcher de la faire. Pour que tous la fassent en même temps, il faudrait que le premier qui est prêt attendent avant d'agir que tous les autres le soient aussi, alors qu'ils ne le seront peut-être jamais ou pas avant longtemps. Cela ne peut pas fonctionner comme ça et ce n'est pas comme ça que ça fonctionne! Quand un fruit est mûr, il tombe. C'est pareil pour la Révolution. Bref, les Européens ne se lèveront jamais comme un seul homme et même si, hasard ou effet d'entraînement, tous les peuples d'Europe faisaient la Révolution en même temps dans leur pays, ils la feraient chacun pour eux-mêmes, ce seraient autant de révolutions nationales et non une seule révolution.

Puisque « l'Europe » ne fera pas la Révolution, puisque la Révolution ne pourra pas se faire dans le cadre de « Europe », le premier pays qui voudra la faire — et je gage que ce pays sera la France — devra soit être sorti de « l'Europe » depuis longtemps, soit en sortir à ce moment-là. Pour un révolutionnaire, sortir de « l'Europe » est une nécessité absolue. On peut vouloir sortir de « l'Europe » pour d'autres raisons que la Révolution (et elles ne manquent pas), mais quiconque ne désire pas en sortir est un contre-révolutionnaire. Un européiste, qu'il en soit

conscient ou non, est un suppôt du capitalisme et de Largent, un ennemi des peuples et de la Révolution.

De toute manière, « l'Europe » est vouée à la destruction. Ce château de cartes, érigé par le mensonge et cimenté par la monnaie, ne peut que s'effondrer. Contrairement aux apparences, « l'Europe » est déjà morte. La question n'est donc pas de savoir si nous en sortirons, mais quand et comment, si nous contrôlerons la sortie ou si nous en sortirons en catastrophe. D'un point de vue révolutionnaire, l'idéal serait d'en sortir le plus vite possible pour que le pays retrouve sa souveraineté et le peuple, son unité. En sortir ne sera pas une révolution mais une condition nécessaire pour pouvoir faire la Révolution. En théorie, un pays qui se lancerait dans la Révolution sans être encore sorti de «l'Europe » pourrait en sortir à ce moment-là, rien ne pouvant l'en empêcher, le baratin et les menaces n'avant plus prise sur lui. Mais un pays qui ne serait pas encore sorti de «l'Europe», outre qu'il serait encore gouverné et paralysé par les traîtres, serait obsédé par ce besoin de sortir de «l'Europe»; il n'aurait pas la tête à la Révolution; il voudrait retrouver sa souveraineté et non conquérir l'Égalité. Même chose pour les pays qui, n'ayant pas envisagé de sortir de « l'Europe », s'accrocheront à elle jusqu'au bout, sombreront avec elle, en sortiront de facto et auront alors à gérer cette crise ; ils n'auront pas la tête à la Révolution. Conclusion : d'abord on sort de « l'Europe », ensuite on peut songer à la Révolution et la faire. Voilà le seul ordre gagnant! Je ne dis pas que l'on ne peut pas penser dès aujourd'hui à ce que doit être la Révolution, mais qu'un vrai révolutionnaire sait que la Révolution est impossible dans le cadre de «l'Europe» et que pour la faire, il faut avant toute chose sortir de cette dernière. Sortir de « l'Europe », c'est d'ailleurs se libérer de l'idéologie euro-mondialiste et capitalogauchiste, intrinsèquement anti-nationales et contre-révolutionnaires.

Je me résume. Tous les pays européens sont monétaires, donc inégalitaires et ploutocratiques. Tous sont soumis à Largent. Leur réunion ne pouvait être motivée que par Largent lui-même et ne pouvait déboucher que sur un système ultra-capitaliste et anti-démocratique. Mais le règne de Largent est aussi celui de l'individualisme et de son pendant le mondialisme. L'Union soit-disant « européenne » n'a non seulement jamais été conçue pour faire le bonheur des peuples mais, au contraire, pour les détruire, les dissoudre au nom de Largent; elle n'a jamais eu pour but de faire des peuples européens une nation européenne, mais de les désarmer individuellement pour qu'ils ne puissent s'opposer à l'érection d'un gouvernement mondial, c'est-à-dire

à la domination absolue des puissances financières (banques et multinationales), donc *in fine* à celle de Largent. Il ne s'agit ni d'un hasard ni d'un complot. C'est l'aboutissement logique de l'évolution d'un monde dans lequel tous les pays sont monétaires. Ceux qui servent consciemment ce projet ne sont jamais que les instruments de Largent. Dans ce processus, « l'Europe » n'était qu'une étape.

Mais le monde est travaillé par deux forces radicalement opposées : les lois de Largent et la volonté de l'Humanité. Les hommes aspirent à l'Égalité, à vivre en paix en société, en démocratie. Mais Largent renverse tous les principes de l'ordre social et réduit les hommes à de simples individus, inégaux, condamnés à la course au profit. Les hommes face à Largent, c'est le pot de terre contre le pot de fer. Largent, qui est avant tout une croyance, ne peut exister sans régner. S'il existe, c'est que les hommes lui sont soumis, et tant qu'ils ne l'anéantiront pas, ils seront ses esclaves. Mais il est possible de s'en libérer. Cette libération ne consiste pas à contester son pouvoir, mais à mettre un terme à son existence. Pour ce faire, il faut concevoir un autre mode d'échange, un mode d'échange conforme aux principes de l'ordre social, ne fonctionnant plus sur le schéma du troc, ne faisant plus appel à la notion de valeur marchande ; il faut surtout concevoir un nouveau moyen d'échange, qui, au lieu de n'avoir aucune dimension sociale, comme la monnaie, véhicule au contraire une conception de la société. Et il n'v a pas cinquante conceptions de la Société, il n'v en a qu'une. Il n'y a de Société qu'entre Citoyens égaux en Devoirs et en Droits, égaux notamment dans le Devoir de participer à la vie de la Cité, et égaux dans le Droit de profiter des bienfaits de la Cité, donc d'accéder librement au marché. C'est la Citoyenneté, et non la monnaie sous quelque non que ce soit, qui doit conférer le droit d'accéder au marché. Et il est aussi facile aujourd'hui que cela a été impossible jusqu'à présent d'appliquer ce principe — du moins dans les pays occidentaux. Il suffit que la carte d'accès au marché dont dispose les Citoyens servent à attester leur Citoyenneté, et non plus à manipuler des unités virtuelles; il s'agit d'utiliser la technologie moderne mais à une autre fin. Le problème n'est donc pas technique, il est, pour ainsi dire, philosophique : il est que les hommes, possédés par Largent, ne conçoivent pas cette forme d'échange. Peu importe ! la plupart d'entre eux ne la concevront qu'une fois qu'ils la pratiqueront, qu'une fois la Révolution faite.

Mais ce n'est pas « l'Europe » qui la fera ; elle n'en aura jamais ni la volonté ni la capacité. La Révolution qui vise asseoir la Société sur ses

bases ne pourra se faire qu'au niveau de ce que l'on appelle les « nations », qui seules ont les capacités techniques et morales de la faire et qui ne demandent qu'à être purgées de Largent pour être enfin de véritables Sociétés. C'est d'ailleurs parce qu'elles sont dénaturées et dominées par Largent qu'elles sont tombées dans son piège nommé « Europe ». Mais « l'Europe » est à son tour prise au piège de ses mensonges. De son point de vue, elle a atteint ses objectifs, tout asservir à Largent; mais, du point de vue des peuples, ses résultats sont des échecs voire des trahisons. Largent règne toujours, plus que jamais. mais les peuples ne marchent plus. « L'Europe » est en outre confrontée à la contradiction fondamentale et désormais insurmontable du système monétaire en contexte de production industrielle, à savoir un pouvoir d'achat global inférieur à la production (vidéo 4), contradiction surmontée jusqu'à présent par des fuites en avant et qui est la véritable origine de la « crise » financière. Bref. l'Europe est au pied du mur. Rien ne peut la sauver et elle ne sauvera personne. Les peuples ne doivent plus compter que sur eux-mêmes. Mais, au-delà de « l'Europe » qui les réduit à l'impuissance à tous les niveaux, les vrais dangers sont, pour eux, l'immigration massive, encouragée par «l'Europe » alors qu'elle menace de toute évidence leur existence, et la fameuse contradiction économique qui bloque tout et que même une sortie de « l'Europe » ne résoudra pas. Sans parler de l'inégalité, inhérente au système monétaire, source constante de tous les fléaux sociaux. Sortir de « l'Europe » est donc une condition nécessaire à leur salut, mais pas suffisante; ce serait un bon début, pas une fin en soi. Ils doivent se libérer de «l'Europe » pour ensuite renverser Largent, s'affranchir réellement, faire la Révolution; car c'est pour renverser Largent qu'ils doivent sortir de « l'Europe ». Sans quoi, ils n'auront échappé au valet que pour rester sous la coupe du maître. Mais s'ils parviennent à échapper à «l'Europe» par leurs propres efforts, ils feront la Révolution par la force des choses. Ils ne le savent pas, mais dénoncer «l'Europe », c'est dénoncer Largent, et quand ils seront sortis de « l'Europe », qu'ils seront remontés à bloc et qu'ils n'auront plus face à eux que Largent sans défense, les jours de ce dernier seront comptés.

Je terminerai par une image. « L'Europe », aux ordres de Largent, a ligoté les peuples entre eux pour qu'ils se noient mutuellement. Mais tôt ou tard, leurs liens se briseront. Néanmoins, ceux qui se les déferont avant d'avoir coulé pourront gagner le rivage et punir Largent; mais ceux qui attendront qu'ils se brisent d'eux-mêmes seront entraînés par le fond et remonteront à la surface à moitié asphyxiés, inconscients,

incapables de nager avant longtemps et peut-être emportés trop loin de la rive pour jamais l'atteindre.

Tout ce qui contribue à la destruction de « l'Europe » va bon gré mal gré dans le sens de la Révolution ; tout ce qui tend à la maintenir ou à la renforcer est *de facto* contre-révolutionnaire.

Largent est un Tyran! L'Égalité ou la Mort!

Vive la Révolution!

- « L'immigrationnisme est contre-révolutionnaire. »
- « Les immigrés sont des jaunes sur le plan économique et des noirs sur le plan politique. »
- « Ce qui fait un pays, c'est sa population. Changer la population, c'est changer le pays. »
- « L'immigration, c'est comme le sucre dans le café : un peu, c'est bon ; beaucoup, c'est écœurant ; trop, ce n'est plus du café. »

XV

L'IMMIGRATION

Cette vidéo est en quelque sorte un supplément à la série de douze vidéos que j'ai consacrée aux bases du Civisme, c'est-à-dire à ma théorie de la Cité, système non-monétaire, égalitaire, patriotique et démocratique. Dans ces vidéos, j'ai parfois évoqué l'immigration, mais par rapport à la Cité. Dans la présente vidéo, je vais m'intéresser à l'immigration telle qu'elle existe aujourd'hui. Mais je vais d'abord m'y intéresser d'un point de vue dialectique, en tant que révolutionnaire, avant de passer aux observations et aux considérations générales. J'espère ainsi que mon discours sera entendu, même si je n'y crois guère. L'immigration est à la fois un tabou et l'objet de toutes les passions. Le simple fait de prononcer le mot est un crime de lèsehumanité aux yeux de beaucoup (pas seulement des intéressés) et suffit à être regardé comme un raciste et étiqueté « d'extrême droite ». Alors celui qui ose en parler sans en dire que du bien, celui-là, c'est carrément le fils spirituel d'Hitler, sa réincarnation! Je n'exagère pas! On en est là! Le positionnement en matière d'immigration, pour ou contre, est devenu l'alpha et l'oméga de la politique, le marqueur suprême, ce qui, soi-disant, détermine si l'on est un gentil de gauche ou un méchant d'extrême droite. Cette grille de lecture, sans nuance, est bien sûr imposée par ceux qui voient un extrémiste dans quiconque n'est pas « pour sans condition » et qui pourtant se voient eux-mêmes comme les champions de la tolérance, de l'ouverture d'esprit et de la liberté d'expression! Je ne me fais donc aucune illusion sur le traitement qui m'attend. Mais on ne peut pas combattre le système et se faire bien voir par ses chiens de garde. Passons!

Je rappellerai tout d'abord que la « politique », c'est gérer la « polis », la « cité » en grec, donc les rapports entre « citoyens », et que les immigrés, qui sont en premier lieu des étrangers, des éléments externes à la cité, sont hors du champ politique et que l'immigration est donc un sujet périphérique et apolitique, comme beaucoup d'autres, comme tous les sujets qui existent et dont il est donc possible de discuter et de mêler à la politique mais qui, ne concernant pas les rapports entre les citoyens, sont fondamentalement apolitiques. Je citerai, par exemple : l'écologie, les animaux, les relations hommes-femmes (en tant qu'individus non en tant que citovens), la propreté des villes, la médecine, la sexualité, l'espace, l'histoire factuelle, que sais-je encore ? Ces sujets ne relèvent pas du social (c'est-à-dire de ce qui concerne la société, les rapports entre citoyens) et les opinions des uns et des autres dans ces divers domaines sont indépendantes de leurs conceptions sociales et ne permettent pas de présumer leur bord politique. Des gens d'un même bord politique peuvent diverger sur ces sujets alors que des gens qui partagent la même opinion peuvent être de bords politiques différents voire opposés. Il en est de même à propos de l'immigration. Être « contre » ne signifie pas être « d'extrême droite ». Et il ne suffit pas d'être « pour » pour être de gauche, auquel cas le grand patronat l'est aussi et avant tout le monde. La question ne se pose d'ailleurs pas en termes de « pour ou contre » ; un tel manichéisme est une escroquerie intellectuelle. Il faudrait du reste s'arrêter un instant sur les notions de droite et de gauche, toujours en vigueur, toujours pertinentes, mais, dans l'état actuel des choses, vidées de leur sens pour ne pas dire renversées.

C'est par rapport aux principes qu'il défend, au projet social qu'il porte, que quelqu'un peut être dit « de gauche » ou « de droite » et non d'après ce qu'affirme le système qui se donne toujours le beau rôle. Je ne vais donc pas vous exposer ce que l'on entend aujourd'hui par « gauche » ou « droite », mais comment, moi, je conçois les choses.

Il faut commencer par la notion de « gauche ». Les termes de « droite » et de « gauche » pour qualifier les partis politiques viennent de la Révolution française. A cette époque, les députés de chaque tendance politique (il n'y avait pas alors de partis) ayant pris l'habitude de se regrouper et de siéger toujours au même endroit dans l'Assemblée nationale, étant ainsi répartis de gauche à droite par rapport au président auquel ils faisaient face, des plus révolutionnaires aux plus monarchistes, le président et les journaux prirent à leur tour l'habitude de désigner ces groupes aux contours flous par les expressions « côté

gauche » et « côté droit ». Leur distribution spatiale, à l'horizontale, a ainsi débouché sur les notions politiques de « droite » et de « gauche », termes dont le sens aurait pu être inversé si les députés avaient interverti leurs places. Les termes importent donc moins que les concepts qu'ils recouvrent. Et, je l'ai dit, il faut commencer par s'intéresser à la « gauche ».

A l'origine, la « gauche » désigne les révolutionnaires, les partisans de l'Égalité, les amis du peuple. Aussi, pour ma part, je considère que « la gauche » a pour marqueur l'aspiration à l'Égalité (à l'égalité en droits entre les citovens, et non à une égalité universelle abstraite et absurde), et que la « vraie gauche » est le courant politique capable de l'instaurer. Dans la mesure où l'Égalité est le principe fondamental de l'ordre social (vidéo 5), vouloir l'instaurer signifie rien moins que vouloir asseoir la Société sur ses bases pour rétablir l'harmonie sociale troublée par Largent. Les révolutionnaires n'allaient pas aussi loin : ils n'avaient pas vu le lien entre l'inégalité et Largent (vidéo 2), et n'auraient de toute façon rien pu faire s'ils l'avaient vu (faute des moyens techniques pour instaurer l'Égalité, vidéo 7). Ils acceptèrent donc comme naturelle l'inégalité inhérente au système monétaire, conservèrent Largent dans leur raisonnement et eurent dès lors une conception dénaturée de l'Égalité. Ils sentaient bien qu'il fallait réduire les inégalités entre riches et pauvres mais considéraient que riches et pauvres pouvaient néanmoins être égaux. Ce sophisme, qui était une capitulation inconsciente devant Largent et le système monétaire, est encore débité par tous aujourd'hui. Mais les révolutionnaires, contrairement à nombre de nos contemporains, avaient cependant assez de bon sens pour surmonter leurs contradictions et avoir sur les notions consubstantielles à l'Égalité des idées justes.

Car qu'est-ce que l'Égalité? C'est l'égalité des Citoyens en devoirs, dont celui de participer à la vie de la Cité, et en droits, dont celui d'accéder au marché, du fait qu'ils soient Citoyens (vidéo 7 sur la Carte civique). Faisant abstraction de leur incapacité à instaurer une pareille égalité, dans laquelle le droit d'accéder au marché est conféré par la Citoyenneté et non plus par une monnaie sous quelque nom que ce soit, ils avaient conscience 1) que la Société n'embrasse pas l'espèce humaine mais seulement les individus liés entre eux et par l'histoire et par des devoirs, des individus qui forment à la fois un peuple charnel et une nation contractuelle (C'est d'ailleurs au cri de « Vive la Nation! » que s'est faite la Révolution.); 2) que le premier devoir de ces individus est de défendre leur peuple et le territoire qu'il occupe, c'est-

à-dire leur pays, peuple et pays constituant la « patrie »; 3) que ces individus ne sont « citovens » que s'ils sont en outre libres et égaux et si les lois sont leur ouvrage collectif, si elles sont expressément approuvées en corps par eux : 4) enfin, que reconnaître la souveraineté du peuple implique la reconnaissance du droit des peuples (du sien et des autres) à disposer d'eux-mêmes et à être maîtres chez eux, ce qui exclut la guerre de conquête et l'ingérence. On retrouve bien tout ceci, quoique formulé autrement, dans la Constitution de 1793 ¹. Ainsi, être de gauche, au sens historique et philosophique, c'est concevoir et défendre à la fois les notions d'Égalité, de nation, de patriotisme, de démocratie (au sens de souveraineté du peuple) et de non-ingérence. Ces notions forment un tout. En abandonner une, c'est dénaturer toutes les autres. Plus on en abandonne, plus on s'éloigne de la gauche, plus on est de droite. Mais une notion n'est pas seulement abandonnée; elle est remplacée par une autre, généralement par son contraire, le tout devenant de plus en plus incohérent, le summum de l'incohérence étant atteint avec l'« extrême droite », d'où la difficulté de l'appréhender. Disons néanmoins que « extrême droite » désigne les tendances politiques diverses voire opposées qui ont abandonné ou dénaturé chacune des notions en question et prônent ou débouchent sur des systèmes extrêmement inégalitaires (entre citoyens) et fatalement totalitaires.

Voilà mon échelle politique ! Elle n'est pas horizontale, mais verticale. Elle présente un sommet (5 notions), une base et quatre degrés intermédiaires. Les termes « gauche » et « droite » ne sont donc pas pertinents à moins que l'on considère que « gauche » désigne uniquement le sommet, tout ce qui est en dessous étant plus ou moins de droite. Ce qui, du reste, est logique. Il n'y a qu'une Égalité, donc qu'une vraie gauche. Tout ce qui n'est pas l'Égalité absolue, telle que décrite plus haut, est en deçà de l'Égalité donc inégalitaire. La notion d'« extrême gauche » est un non-sens. Plus que l'Égalité, ce n'est pas l'Égalité mais une forme d'inégalité, une nuance de droite voire d'« extrême droite ».

Pour conclure cet aparté, je dirais qu'il n'y a actuellement sur l'échiquier politique aucun parti véritablement de « gauche » puisque

.

¹ Articles 118 à 121 de la Constitution de 1793 : « Le Peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres. — Il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations ; il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans le sien. — Il donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté. Il le refuse aux tyrans. — Il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire. »

aucun ne dénonce Largent et n'est donc en mesure d'établir l'Égalité. Il s'ensuit que tous sont plus ou moins de droite. Mais, en considérant que les notions de gauche, autres que l'Égalité, sont la nation, le patriotisme, la démocratie et la non-ingérence, il apparaît que le bord réel de la plupart des partis ne correspond pas à celui dont ils se réclament et que la vérité est quasiment l'inverse du discours officiel. Les notions de gauche sont présentées comme « de droite » voire d'« extrême droite » tandis que des notions apolitiques voire de droite sont présentées, à grand renfort de moraline, comme « de gauche ». C'est le cas de l'immigration. Ce n'est en rien une notion « de gauche ». Bien au contraire! Les notions de gauche portent au respect et à la fraternité entre les peuples, pas à leur négation. Elles ne sont en rien xénophobes. Pour autant, si elles n'excluent pas une immigration marginale et maîtrisée, elles condamnent la colonisation et l'invasion étrangère, l'immigration massive et continue n'étant pas autre chose d'un point de vue collectif. Les immigrationnistes invoquent les « droits de l'homme », qu'ils tournent à leur façon, comme pour se placer sous l'égide des révolutionnaires. Mais les révolutionnaires, les pères de la gauche, pensaient avant tout aux citoyens et à la patrie. Ils voulaient leurs principes universels, c'est-à-dire applicables partout, par chaque société, mais pas la fusion de toutes les sociétés en une seule. Le baron allemand, Anacharsis Cloots, autoproclamé Orateur du genre humain et chantre de la République universelle, fut d'ailleurs considéré comme un traître, exclus de la Convention (comme tous les étrangers) et guillotiné. La qualité d'étranger n'en imposait pas aux révolutionnaires; elle suscitait plutôt leur défiance. Ainsi, le 1er août 1793, ils décrétèrent l'arrestation de tous les ressortissants des pays avec lesquels la République était en guerre, exceptés ceux qui étaient en France avant le 14 juillet 1789. Les révolutionnaires n'étaient pas plus xénophobes que xénophiles : ce n'étaient pas des idéologues, contrairement à une idée reçue; ils étaient réalistes et pragmatiques.

Les pseudo-révolutionnaires d'aujourd'hui, eux, ne jurent au contraire que par l'Étranger et surtout par l'immigré. Il n'y en a jamais assez ; il en faut toujours plus. Tout est prétexte pour en faire venir ; rien ne justifie de s'opposer à leur afflux, encore moins de les chasser, même dans les cas éminemment légitimes. Le bien qu'ils apportent ne se démontre pas, ne se discute pas, ne s'observe pas ; il s'affirme avec hystérie contre toute évidence ; il relève de la croyance, plus exactement du fanatisme. L'immigrationnisme repose sur des mantras, c'est-à-dire des poncifs, des truismes, des contrevérités répétés en boucle. Un exemple parmi tant d'autres : « L'immigration est une

chance pour la France ». Sans doute l'immigration, voulue, maîtrisée et soumises à des règles dictées par les intérêts du pays d'accueil, a-t-elle des aspects positifs. Mais cette affirmation sans nuance écarte délibérément toute considération pour faire de l'immigration un bien absolu, ce qui dès lors est discutable. Or discuter le bien absolu, c'est mal. Fin de la discussion. Qui ne s'en laisse pas conter est un méchant. Qui se soucie du qu'en-dira-t-on se doit donc d'être un gentil, d'acquiescer à toutes les foutaises assénées au nom du Bien et de les débiter à son tour, sans jamais s'interroger sur les véritables mobiles des immigrationnistes en chef, car c'est là le but de l'opération! Pourquoi tant de circonvolutions et de grandiloquence sinon pour dissimuler un but inavouable? Pourquoi renverser la réalité et le sens des mots sinon pour empêcher les gens de voir et de penser et leur faire prendre ainsi des vessies pour des lanternes? Il est certain que « La France est une chance pour les immigrés ». Pourquoi affirmer le contraire qui est nettement plus contestable? Je viens de donner la réponse.

Tout débat sur l'immigration est donc interdit au nom du Bien, mais comme je suis très méchant, je vais quand même entrer dans certaines considérations.



La Société naît de l'instinct de conservation. C'est d'abord pour assurer leur survie, donc pour accroître leur sécurité, que des individus s'unissent ou s'associent, constituent une Société et deviennent des Citovens (égaux en devoirs et en droits). Mais ils s'unissent librement. volontairement, sans contrainte, sans quoi la force qui les obligerait à intégrer la Société attenterait à la sécurité que la Société elle-même est supposée leur garantir et l'union ou l'association serait illusoire. Mais la liberté de s'unir exclut également que de nouveaux venus soient intégrés à la Société contre le gré des Citoyens qui sont la Société, car ce serait pour ainsi dire un « mariage forcé » : alors les Citovens contraints ne seraient aucunement engagés envers les nouveaux venus et, dans la mesure où cette contrainte ne pourrait être le fait des Citoyens eux-mêmes, cette situation prouverait que les dépositaires de la force collective tournent celle-ci contre les Citoyens qu'ils sont supposés protéger, ... pire! qu'ils en usent contre eux, contre les Citovens, contre la Société, au nom d'étrangers et de leurs intérêts particuliers (ceux des dépositaires), que lesdits dépositaires sont donc des prévaricateurs, des oppresseurs et des traîtres. En résumé, les Citoyens sont libres d'accueillir en leur sein ou d'en exclure, à tort ou à raison, qui bon leur semble, sans quoi il n'y a ni liberté, ni association, ni Citovens, ni Société, mais seulement anarchie ou tyrannie. Telle est la première clause du Contrat Social. Vous savez, le concept de Contrat social, cher à Jean-Jacques Rousseau et aux révolutionnaires? Un concept « d'extrême droite » quoi ! Je plaisante ! Il n'y a pas plus à gauche! Il n'y a pas plus républicain! Il est vrai que ma conception de ce Contrat diffère sur certains points (monnaie, propriété, égalité) de celle de Rousseau. Mais sur le point qui nous occupe, sur les conditions de l'association, il ne dit pas autre chose. Je cite :

«Il n'y a qu'une seule loi qui, par sa nature, exige un consentement unanime ; c'est le pacte social : car l'association civile est l'acte du monde le plus volontaire ; tout homme étant né libre et maître de lui-même, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'assujettir sans son aveu. [...] Si donc, lors du pacte social, il s'y trouve des opposants, leur opposition n'invalide pas le contrat, elle empêche seulement qu'ils n'y soient compris : ce sont des étrangers parmi les citoyens. Quand l'État est institué, le consentement est dans la résidence ; habiter le territoire, c'est se soumettre à la souveraineté. » (Livre IV, Chap. 2)

« le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité, qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions et doivent jouir tous des mêmes droits. » (Livre II, Chap. 4)

« Le Peuple soumis aux lois en doit être l'auteur ; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société. » (Livre II, Chap. 6)

Rousseau partait de l'idée que la société se forme par l'association volontaire entre hommes vivants déjà à proximité les uns des autres, et que du nécessaire consentement mutuel entre eux découlent les règles de l'association ou de la société, c'est-à-dire les devoirs et les droits du Citoyen envers la Cité et ceux de la Cité envers les Citoyens. Mais jamais il n'évoque dans son ouvrage *Du Contrat social* le cas des nouveaux venus, encore moins la question de l'immigration telle qu'elle se pose aujourd'hui. Cependant, les conséquences qu'il tire de l'acte d'association dans le cas qui le préoccupe sont bien celles que j'ai tirées moi-même, ce qui montre que nous suivons la même logique et que Rousseau, s'il s'était penché sur le cas des nouveaux venus et de l'immigration, aurait tenu le même discours que moi.

Sur le principe, un ressortissant d'un pays étranger ne peut fouler le territoire de la société sans y être autorisé par la loi, laquelle est l'expression de la volonté du peuple, c'est-à-dire de la majorité des citoyens; il peut encore moins faire partie de la société sans le consentement des citoyens qui sont et doivent être librement associés. Et ce qui vaut pour un étranger isolé et inoffensif vaut aussi et plus encore pour une multitude d'étrangers qui sont peut-être chacun dans une démarche individuelle mais dont l'arrivée simultanée fait d'eux une masse potentiellement dangereuse que la société a le droit d'appréhender globalement.

D'un point de vue pratique, et pour commencer, toutes les lois actuelles sont nulles et non avenues puisque aucune n'a jamais été soumise à l'approbation du peuple français, la confiscation de la souveraineté par les élus et le monopole qu'ils se sont arrogés de faire les lois étant une usurpation, une violation du Contrat social et un crime contre le peuple. Jean-Jacques Rousseau écrit : «La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses

représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi. » (Du Contrat social, Livre III, Chap. 15) Il s'ensuit que, si le peuple est contraint par la force d'obéir aux soi-disant lois, ceux qui le contraignent sont des ennemis et leur ouvrage ainsi que toutes ses conséquences n'ont aucune légitimité, que le peuple, s'il recouvre la souveraineté, peut défaire tout ce qui a été fait malgré lui et contre lui. Or l'immigration est dans ce cas.

En la matière, il faut distinguer trois choses : 1) les immigrationnistes, c'est-à-dire les promoteurs et les supporters de l'immigration massive, 2) l'immigration marginale, 3) l'immigration massive qui suscite le débat.

Les premiers responsables de l'immigration, quelle que soit par ailleurs la façon dont le peuple la perçoit, ce sont les autorités du pays « d'accueil », disons l'État pour simplifier, qui n'auraient aucune peine à refouler quelques étrangers et qui soit n'ont donc rien fait pour qu'ils s'en aillent, soit ont tout fait pour qu'ils viennent. Il y a de l'immigration parce que l'État le veut et il le veut parce qu'il y trouve son intérêt (économique, politique ou idéologique), parce qu'il sert ses intérêts et non celui du peuple. Mais qu'il laisse faire ou qu'il organise l'immigration (il fait même généralement les deux à la fois), si les citovens ne sont pas consultés à ce suiet, alors cette politique leur est imposée. Même si les immigrés se comportent de manière respectable, les citovens peuvent à bon droit ne pas les regarder comme leurs concitoyens, comme des associés, puisqu'on ne leur a pas demandé leur avis et qu'aucune forme d'accord n'a été passé avec eux, ne serait-ce que tacitement. Il se peut qu'ils acceptent le fait accompli. Mais s'ils protestent, pour quelque raison que ce soit, toutes étant légitimes, c'est alors eux qui sont dénoncés et persécutés par l'État qui devait les défendre et qui, au lieu de cela, défend contre eux d'obscurs intérêts dont les immigrés, qu'il fait venir, sont l'instrument, et l'humanisme, le paravent. Des citoyens peuvent aussi plaider en faveur des immigrés; c'est leur droit, puisqu'un accord implique une discussion préalable; mais leur devoir est d'accepter la volonté de la majorité ¹, et non de prendre résolument le parti des étrangers (présents ou à venir) contre

_

¹ « Afin donc que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale [la voix du plus grand nombre] y sera contraint par tout le corps [...] » (Livre I, Chap. 7, Du souverain)

leurs concitovens, auguel cas ils violent le pacte social et s'excluent théoriquement de la société dont ils se sont désolidarisés au nom d'individus aui eux-mêmes n'en font pas partie: ie « théoriquement » car, en pratique, ils sont protégés et soutenus par l'État félon qui, loin de les blâmer, en fait des héros. Les traîtres couvrent toujours leurs pareils et les « idiots utiles »! Mais des citoyens qui, dans un premier temps, se résignaient à l'immigration voire la cautionnaient peuvent, dans un second, au vu de ses conséquences, dont ils sont en partie responsables, changer d'avis, prôner son arrêt et même le renversement des flux migratoires : c'est également leur droit en tant que citovens, mais un droit dont ils s'apercevront qu'il ne pèse pas lourd quand on n'est plus du bon côté du manche et qui, du reste, devient vain à mesure que la situation devient inextricable sur le plan humain et approche le point de non-retour. (Ce point est impossible à fixer : seule l'histoire dira s'il était atteint ou non, si la légitimité a finalement triomphé ou succombé définitivement.) Il v a enfin le cas des immigrés qui, non contents d'être là sans y avoir été invités et loin de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour se faire bien voir ou, au moins, oublier, cultivent leurs différences, se revendiquent comme étrangers tout en prétendant être chez eux, donnent de la voix en faveur des immigrés et de l'immigration et parlent en maîtres aux citovens. comme si ces derniers devaient baisser la tête et courber l'échine. Ceuxlà ne sont rien moins que des ennemis d'après le Contrat social, sous quelque angle qu'on le lise. Mais l'État les traite-t-il comme tels ? Non. il les écoute et multiplie les pseudo-lois soi-disant « antiracistes » destinées à réprimer les citoyens exaspérés par toutes ces trahisons et ce monde à l'envers. L'État, institué dans l'intérêt commun et armé de la force collective, n'est plus que le parti de l'Étranger et l'organe d'intérêts privés. Les citovens, surpris, trompés, sidérés, sont obligés de céder momentanément devant la puissance forgée de leurs mains qui se retourne contre eux. Mais qu'ils se ressaisissent, et ils ont non seulement le droit mais la force de renverser la table et de punir les traîtres. 1

Après celle des responsables vient la question des intéressés euxmêmes, c'est-à-dire de l'immigration, et j'ai dit qu'il faut distinguer l'immigration marginale de l'immigration massive.

.

¹ « Tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux ; car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'était point à la lui ôter. » (Livre I, Chap. 1)

L'immigration marginale, infinitésimale, existe depuis toujours. Il y a toujours eut, dans des proportions infimes, des hommes qui, pour des raisons diverses, ont circulé de par le monde (de leur époque) et se sont parfois fixés au milieu d'un peuple étranger, soit en demeurant des étrangers, soit en se fondant dans ce peuple. J'insiste sur l'idée qu'ils se sont « fixés », qu'ils n'étaient pas seulement de passage, comme des marchands ambulants, des médecins, des conteurs, des explorateurs, etc. Un immigré est un étranger qui cherche une nouvelle vie dans un nouveau pays et qui donc s'arrête et commence à prendre racine. Restera-t-il? Nul ne le sait, pas même lui. Mais, une chose est sûre : il n'a pas été massacré par les autochtones, comme cela aurait pu arriver ; il a au contraire été suffisamment bien reçu pour envisager de s'établir parmi eux. En fait, de manière générale, les étrangers sont une curiosité, un divertissement, une source d'informations et de connaissances et recoivent généralement bon accueil. Faire pleinement partie de leur nouvelle « communauté », en être citovens, ne dépend que d'eux et de leur attitude. A l'époque où l'immigration n'était que cela, à visage humain pour ainsi dire, les États ne l'encourageaient pas plus qu'ils ne s'y opposaient; le phénomène était si marginal qu'il n'y avait pas de lois, légitimes ou non, sur cet objet. Les étrangers venaient, comme toujours, de leur propre chef, mais leur installation prouvait la bienveillance des citoyens à leur égard et leur disposition à en faire un des leurs s'ils en manifestaient le désir et s'en montraient dignes. L'association était alors scellée tacitement ou officiellement par consentement mutuel.

Une autre forme d'immigration « marginale », dans le sens où elle ne relève pas de l'immigration massive et continue, c'est le cas intermédiaire d'une immigration importante mais ponctuelle. Les immigrés ne sont plus ici des individus isolés mais une foule d'individus chassés simultanément de chez eux par un événement soudain: famine, guerre, persécution religieuse, bouleversement politique, crise économique, etc. Même si cette foule se scinde pour gagner divers pays, c'est toujours une foule d'individus (des centaines, des milliers, des centaines de milliers) qui toque à la porte de chacun d'eux, voire essave de la forcer. Cette invasion (c'est le mot) ne peut passer inaperçu et l'État doit prendre position, laquelle ne sera légitime que si les citoyens la partagent. La première, la plus simple, la plus conforme aux principes de l'ordre social, c'est qu'il ferme la porte et préserve ainsi la société de problèmes inévitables. La seconde, c'est qu'il ouvre la porte. Mais ceci ne présume rien quant au type d'accueil qu'il peut proposer, qui lui-même dépend ou devrait dépendre, d'une

part, de ses intérêts et de sa capacité d'accueil, d'autre part du nombre, de l'origine, des raisons et des projets des immigrés. Des réfugiés qui aspirent à retourner chez eux et qui pourront bientôt le faire ne peuvent ni ne doivent être considérés comme ceux qui aspirent à la même chose mais sont là pour longtemps et peut-être pour toujours ou, encore, comme ceux qui ont résolu de tourner la page et voient dans leur pays d'accueil leur nouvelle et unique patrie. Dans le cas d'un accueil provisoire, les réfugiés doivent rester groupés et entre eux pour que l'État les ait sous la main afin de les aider, les nourrir, les soigner, etc.. et les renvoyer chez le moment venu ou en envoyer une partie à d'autres pays. Dans ces conditions, le nombre des réfugiés peut être élevé. Mais si l'État les laisse s'éparpiller dans la société, subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens et repartir quand ils le décident, alors leur nombre doit être beaucoup plus réduit pour prévenir leurs nuisances et l'hostilité des citoyens, ce qui implique de fixer un quota et peut-être de ne pas accueillir tous ceux qui se présentent. Le principe du quota doit donc être appliqué, pour les mêmes raisons, dans tous les cas où le séjour des réfugiés s'annonce durable voire définitif, ne leur en déplaise, l'État ne pouvant alors les garder groupés. A partir du moment où les réfugiés ne sont ni rejetés ni cantonnés, ils vivent dans la société; ce sont à proprement parler des « immigrés » qui doivent soit se fondre en elle (travail, traditions, mœurs), soit être des étrangers respectueux et respectables (sous peine d'être expulsés). Une des conditions pour arriver à l'un ou l'autre de ces résultats est qu'ils ne soient pas trop nombreux afin que leur présence ait le moins d'impact possible et ne suscite pas le rejet des citoyens, d'autant plus fondés à la rejeter qu'ils n'ont pas été consultés et y étaient opposés dès le départ. Maintenant, il n'y a pas de formule pour fixer le quota. Le nombre adéquat dépend de beaucoup de facteurs qui vont de la capacité d'accueil de la société (c'est-à-dire d'accueillir sans se détruire elle-même), laquelle capacité dépend de l'importance de la population autochtone et de la situation de la société, à la capacité des immigrés à s'intégrer individuellement et collectivement à cette société, laquelle est fonction notamment de leur race, de leur culture et de leur fécondité, puisque plus les différences seront grandes, plus leur nombre présent et à venir augmentera les difficultés d'intégration ; il dépend aussi de la législation, car une même politique n'aura pas les mêmes résultats suivant la population immigrée, certaines pouvant entrer plus facilement que d'autres dans le moule ; il dépend enfin du consentement des citoyens, sans lequel rien n'est légitime, ni la présence des immigrés, ni la politique migratoire de l'État, sans lequel l'intégration des immigrés sera donc d'autant plus difficile que les citoyens les regardent à bon droit comme des intrus et

sont tyrannisés en leur nom par l'État, consentement sans lequel l'immigration n'est donc pas impossible mais contraire au Contrat social, douloureuse pour tous et porteuse de dangers. Autrement dit, l'immigration, qui a des conséquences immédiates et lointaines sur les plans économique, social, culturel, politique, racial, bref sur tous les plans, l'immigration, dis-je, n'est pas un problème comptable mais un problème humain qui, outre le consentement des citoyens, exige, pour que les choses se passent bien à court et long terme, de prendre en considération les caractéristiques des hommes et des populations, aussi bien immigrés qu'autochtones, qui vont être mis en présence. Le but est de trouver un équilibre, et tout équilibre est question de proportions, y compris dans les affaires humaines. Ne voir dans les hommes que des chiffres et des objets interchangeables, se soucier de la souffrance des autres sans égard pour celle des siens, apporter à un problème une réponse qui en suscite mille, est plus de la démence, de l'incompétence voire de la trahison que de l'humanisme.

Observons que les immigrés ont un pays. Ils le quittent pour des raisons personnelles ; ils ne cherchent dans l'émigration que leur intérêt ; ils ne se soucient en rien du pays d'accueil qui, lui, doit aussi se préoccuper avant tout de ses intérêts et de ses citoyens, que nul ne défendra à sa place. Par ailleurs, les accueillir ne règle pas les problèmes qui les poussent à émigrer, au contraire, puisque cette solution encourage l'État de leur pays à les laisser courir et les dispense eux-mêmes d'y faire face. Ainsi, non contents de ne pas avoir réglé chez eux les problèmes dont leur attitude est souvent la cause ou l'amplificateur, ils créent des problèmes chez les autres. Par exemple, les pays confrontés à des problèmes liés à la surnatalité, qui se contentent de laisser leur tropplein s'échapper, ne règlent pas leurs problèmes et en créent à leurs voisins. Un refus des autres pays de jouer les soupapes de sécurité les obligeraient à prendre leurs problèmes à bras le corps. Ainsi, l'immigrationnisme ne rend service à personne; c'est un fléau pour tous les peuples.

Venons en enfin à l'immigration massive proprement dite. Sur le plan des principes, il n'y a rien à ajouter à ce qui vient d'être dit. La différence est une question d'échelle. L'immigration massive est le fait de nombreux pays qui, simultanément ou successivement, connaissent une émigration ponctuelle ou continue importante, via des démarches individuelles ou collectives. Du point de vue des pays de destination, chaque immigration est une vague et toutes les vagues se combinent pour former une déferlante sans fin qui menace de tout submerger.

Malgré tout, cette déferlante n'est pas homogène; elle n'est même pas une inéluctable. Comme on l'a vu, un pays peut empêcher l'immigration s'il le veut : il n'v est exposé que quand il en donne luimême le signal, quand il la favorise au lieu de l'interdire et de réprimer les clandestins. Il peut aussi la maîtriser en fixant un quota général et des quotas pour chaque immigration selon le pays d'origine, compte tenu du fait que toutes n'ont pas les mêmes effets et ne sont pas ressenties de la même manière. Il va de soi que des immigrés européens se fondent plus facilement dans un pays européen que des extra-Européens, que le quota des premiers, sans être illimité, peut donc être plus élevé que celui des seconds qui peut être nul. Un pays qui n'est pas fermé à l'immigration n'est pas pour autant tenu d'accueillir tout le monde indistinctement et a le droit de favoriser telle immigration plutôt que telle autre, de faire de la « discrimination » au gré de ses intérêts, même si, par la suite, les lois concernant les immigrés (légaux) doivent être les mêmes pour tous ; il a même le droit de réviser sa politique migratoire en permanence. Les candidats à l'immigration n'ont pas plus leur mot à dire en la matière que les États étrangers; les premiers seraient malvenus de protester contre le pays qu'ils sollicitent; les seconds, s'ils sont mécontents, n'ont qu'à garder leurs ressortissants ou accueillir les immigrés en question. Pour le reste, ce qui était vrai et légitime fasse à une immigration marginale l'est d'autant plus face des immigrations simultanées. Le consentement des citoyens est d'autant plus nécessaire que l'immigration causera à coup sûr plus de ravages. Mais l'immigration massive et continue que la France (comme les autres pays européens) subit sans discontinuer depuis 50 ans prouve en elle-même que les Français n'ont pas été consultés, que l'État l'a organisée dans leur dos et à leur dépends. Non seulement il ne leur a rien demandé mais il a tout fait pour qu'ils acceptent tout. Il leur a caché les choses, il leur a menti, il les a endoctrinés, il les a empêchés de penser, de constater, de protester, de se défendre, il leur a interdit d'aimer leur pays, leur peuple, leur patrie. Sans doute certaines situations d'urgence et un mouvement d'humanité excusent qu'il ouvre à l'occasion les portes du pays sans le consentement des citoyens. Mais, ici, il ne s'agit plus d'humanité, laquelle sert toujours de prétexte, mais d'un projet délibéré de nuire au pays, de détruire leur peuple, projet auquel les citoyens, dûment informés, ne pourraient consentir ; c'est un crime de lèse nation. Les citoyens peuvent à bon droit regarder l'État et les prometteurs de cette invasion et de leur génocide programmés comme les pires criminels, comme les plus grands traîtres de toute l'histoire. Il est souvent arrivé que des peuples soient incapables de résister à des envahisseurs; mais que l'État organise lui-même

l'invasion en paralysant les défenses du pays, en niant l'existence de son peuple, c'est du jamais vu! Les « collabos » de la Deuxième guerre mondiale étaient des héros de la Résistance en comparaison! Et il va sans dire que les traîtres à la patrie sont hors Société, hors Contrat social et que tout ce qu'ils font n'engage en rien le peuple. A ce propos, je rappellerai ce que proclamaient les révolutionnaires: « Le salut du peuple est la loi suprême », « Un peuple n'a qu'un ennemi, c'est son gouvernement », « Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ». Encore des maximes d'extrême droite!

Ce qui m'amène à deux aspects essentiels de l'immigration et de l'immigrationnisme. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'immigration est moins le fait des immigrés que celui de l'État du pays qui les « accueille » au lieu de les repousser comme il pourrait le faire et comme ses citoyens le souhaitent. Cette politique est une véritable trahison. Mais quel en est le moteur ? On pourrait désigner les acteurs et les partisans de cette politique, dénoncer leur caractère. Si je suis le premier à voir en eux des traîtres, je vois aussi que le phénomène, qui touche tous les pays occidentaux, dépasse les hommes qui en sont moins le moteur que les instruments. Je veux dire que, au-delà des apparences, il importe de saisir les grandes forces à l'œuvre. Et j'irai droit au but : le moteur, c'est Largent. Il est vrai que tous les pays du monde sont monétaires. Mais c'est dans les pays occidentaux, où toutes les structures traditionnelles ont été laminées, où toutes les résistances ont été brisées, où l'économie a tout envahi, où la course au profit est la règle absolue, que Largent règne sans conteste. Or Largent est l'empire de l'individualisme et de l'inégalité. Car il naît de l'échange entre individus qui doivent donc compter sur eux seuls pour avoir des droits et qui dès lors ne conçoivent plus la citoyenneté, et il accouche de la monnaie qui, de par sa nature et ses principes de fonctionnement, ne peut se répartir également alors qu'elle incarne les droits qui, au vrai sens du terme, n'existent que dans l'Égalité. Il s'ensuit, d'une part, que, dans un système monétaire, les individus ne sont pas réellement Citovens, qu'il n'y a pas vraiment de Société, seulement une concentration d'individus en guerre les uns contre les autres pour se procurer des droits, des individus qui peuvent malgré tout conceptualiser la patrie mais qui n'ont objectivement aucune raison d'être patriotes et qui sont donc portés à l'individualisme. Il s'ensuit, d'autre part, que, dans un système monétaire, les individus étant inégaux en droits, ceux qui en ont le plus, c'est-à-dire les riches, ont le

pouvoir, économique d'abord, politique ensuite, pouvoir qu'ils exercent dans leur intérêt personnel, qui est de conserver leur richesse ou de l'étendre. Autrement dit, un système monétaire, inégalitaire par nature. est oligarchique et ploutocratique par définition. La démocratie, la souveraineté du peuple, seule conforme aux principes de l'ordre social, est dans ce contexte une vue de l'esprit. Le peuple n'a pas son mot à dire. Le pouvoir est détenu sans partage par les individus les plus riches qui vivent de l'exploitation des autres (qui ne représentent rien à leurs veux) et qui sont prêts à tout sacrifier, ici et ailleurs, pour satisfaire ce qu'ils considèrent comme leurs intérêts. Et c'est bien dans cette logique que l'immigration a été initiée par le grand patronat. Les riches patrons voulaient disposer d'une main d'œuvre moins chère et moins revêche que les autochtones ; à défaut d'exporter le travail, ils ont importé les travailleurs. C'est avec raison que Marx qualifie les immigrés d'« armée de réserve du capital ». Leur fonction est d'être exploités, de saper les « acquis sociaux », de fragiliser les « citovens » pour qu'ils soient d'autant plus dociles. Cet immigrationnisme, marqué par le mépris pour tout ce qui respire, motivé par le seul profit, n'est en rien de l'humanisme. Pas plus que la décision qui a suivi d'autoriser les travailleurs immigrés à faire venir leur famille, afin qu'ils restent sur place pour être exploités! Que le regroupement familial bouleverse le monde des prolétaires autochtones et défigure le pays, le patronat apatride et les riches cosmopolites n'en ont cure. Cependant, aussi immonde et cynique que soit cette politique, elle est rationnelle et immédiatement compréhensible; elle est typiquement capitaliste; elle découle directement du système monétaire.

Mais un autre immigrationnisme est apparu, purement idéologique celui-là, donc d'autant moins compréhensible de prime abord. Le premier est le fait d'individus poursuivant leurs intérêts avec plus de moyens que d'autres de les atteindre; le second est le fait d'individus auxquels non seulement l'immigration n'apporte rien mais est objectivement nuisible. Ceux-là ne sont pas immigrationnistes par intérêt mais parce qu'ils cèdent aux penchants individualistes que le système monétaire a exacerbé chez eux. Ainsi, cette capacité à faire abstraction de leurs intérêts serait admirable si elle ne leur faisait perdre en même temps tout sens des réalités. Ils sont pour l'immigration sans condition et tous azimuts parce qu'ils ne voient en eux et ne veulent voir autour d'eux que des individus indépendants, sans attaches, sans appartenances. Ils justifient l'immigration au nom de la famille humaine alors qu'ils vomissent jusqu'à l'idée de famille. Leur individualisme les pousse de même à rejeter les notions de société, de

nation, de peuple, de patrie, de pays, de frontières, d'où leur sansleur droits-de-l'hommisme et. par suite. immigrationnisme. Mais, à la différence des premiers qui ne se soucient pas des conséquences désastreuses de l'immigration, eux prônent l'immigration pour ses conséquences, pour qu'elle détruise leur pays. Ils ne sont pas immigrationnistes par amour des immigrés, mais par haine des peuples et singulièrement du leur. D'ailleurs, à part favoriser la venue des immigrés, ils ne leur apportent rien, pas même de bons conseils. Ils leur insufflent leur haine d'une population qui pourrait s'accommoder de leur présence s'ils étaient discrets et peu nombreux. mais qui dès lors a toutes les raisons de les rejeter (non pas individuellement mais globalement). Et de ce rejet d'autant plus légitime que la présence des immigrés, elle, est illégitime et désastreuse, comme prévu, ces immigrationnistes tirent le prétexte d'une accusation morale, donnant lieu à des poursuites pénales. En effet, l'anti-France se proclame « antiraciste ». Ainsi, ce ne sont plus eux les traîtres, ce ne sont plus les immigrés les intrus, ce sont les citoyens qui sont chez eux, qui n'ont rien demandé à personne, qui sont trahis, envahis, bâillonnés, réprimés, colonisés, génocidés, qui sont présentés comme les méchants dans cette histoire de fous et dont les velléités de résistance sont considérées comme du racisme par l'État et les tribunaux du pays qu'ils veulent préserver. Les ennemis de la société font de la société l'ennemi. Les rôles sont renversés. Mais n'oublions pas que ces immigrationnistes n'ont pas le pouvoir, lequel est détenu par les immigrationnistes qui voient dans l'immigration une source de profit, pour lesquels la fonction des immigrés est d'être exploités. L'immigrationnisme prétendument humaniste et soi-disant « de gauche » n'existe que par la grâce des immigrationnistes ouvertement capitalistes et clairement « de droite » ; il est évidemment leur création : il n'existe que pour servir les intérêts de ceux qui ont le pouvoir et qui, dans le cas contraire, l'interdiraient et le combattraient avec tous les moyens financiers, politiques et médiatiques dont dispose précisément « l'antiracisme » institutionnel. Les seconds sont les grouillots des premiers. Leur anticapitalisme, leur dénonciation de l'exploitation des immigrés au nom des droits de l'homme, est chez ces pompiers pyromanes comme tout le reste : insipide et schizophrénique. En réalité, bien qu'ils soient trop stupides pour le comprendre, il n'y a pas plus capitaliste qu'eux. Nul ne pousse plus loin qu'eux la logique individualiste de Largent. Nul ne contribue mieux qu'eux à la destruction des nations au seul bénéfice du grand patronat et des multinationales. Et ils dénoncent les patriotes comme les alliés du capital, alors qu'ils sont, eux, la bonne conscience et les fourriers du capitalisme! Bref, le premier point où je voulais en venir, c'est que, quel que soit son mobile, l'immigrationnisme émane de Largent et est intrinsèquement capitaliste.

Une petite remarque. L'immigrationnisme « de gauche » est d'abord une posture intellectuelle, individualiste et antinationale. Mais, avec l'augmentation incessante du nombre d'immigrés et la multiplication des problèmes, à mesure que le cadre et les conditions de vie des autochtones se dégradent, que se ressentent les effets de la destruction du pays, que les « belles idées » sont de moins en moins des idées et de moins en moins belles, beaucoup reviennent sur terre et seuls ceux pour qui l'immigration reste de la théorie, parce qu'ils ont les moyens d'échapper à ses conséquences, peuvent encore la voir avec des yeux de Chimène et continuer à débiter les sophismes immigrationnistes. Autrement dit, plus il v a d'immigrés, plus il faut être riche pour être immigrationniste. L'immigrationnisme est un luxe. Les pauvres qui avaient donné dans le piège comprennent vite leur douleur et reviennent de leur erreur! Ainsi, petit à petit, le nombre des immigrationnistes se les deux d'immigrationnisme bien que types (inégalité/profit, individualisme/anti-nation), qui déjà se complétaient à merveille, tendent à se confondre dans les mêmes personnes : les profiteurs (auxquels il faut toutefois aiouter les idéologues indécrottables, c'est-à-dire les débiles congénitaux).

Avant de passer au second point, je m'arrêterai sur le troisième et dernier immigrationnisme, celui qui, sous le masque de l'antiracisme, est porté par des immigrés (légaux voire clandestins) ou des descendants d'immigrés. Je ne reviens pas sur l'illégitimité de leur présence à tous, et je n'insiste pas sur le scandale supplémentaire que constitue le fait qu'ils prennent la parole et que les traîtres la leur donnent, qu'ils ouvrent la bouche au lieu de faire profil bas, qu'ils soutiennent l'invasion du pays et qu'ils insultent les citoyens pour couronner le tout. Je m'intéresse ici à l'aspect capitaliste de la chose. Déjà, leur présence est due au capitalisme; ils sont là pour être exploités et détruire la nation; ils tiennent parfaitement leur rôle. Par ailleurs, en encourageant l'immigration, ils encouragent par-là même l'émigration dans leurs pays d'origine, laquelle perpétue ou aggrave la situation de ces derniers, ce qui entretient l'émigration, de sorte qu'ils apportent là encore de l'eau au moulin du capitalisme. Mais bien qu'ils soient indéniablement les instruments et les complices du capitalisme, ils ne sont pas, comme les autres immigrationnistes, des capitalistes dans l'âme. Ce ne sont ni des privilégiés ni des individualistes. Au

contraire! Ils sont immigrationnistes ou antiracistes par empathie et tribalisme, on pourrait dire par patriotisme ou communautarisme. Ce ne sont pas, comme les autres, des traîtres à leur peuple et à leur race : eux défendent inconditionnellement les leurs ou, du moins, ceux qu'ils considèrent comme tels de par leurs origines nationales ou raciales ; ils font exactement ce qu'ils ont le front de reprocher aux autochtones patriotes ; ils font même pire et sans aucune légitimité. Ils veulent que tous les étrangers aient la même chance qu'eux de venir dans le pays qu'ils détruisent peu à peu et qui n'aura bientôt plus rien à offrir à personne. Ou'ils sont généreux avec le bien d'autrui! Ils inventent le droit à l'invasion sous le nom «d'immigration» ou de «libre circulation » (concept capitaliste), alors qu'ils revendiquent, pour eux et leurs pays d'origine, le droit à disposer d'eux-mêmes. Ils invoquent la colonisation dont leur pays a jadis été victime pour justifier qu'ils se comportent eux-mêmes en colons, comme si ce qui était illégitime dans un sens avait une légitimité dans l'autre sens, comme si colonisation et immigration n'étaient pas toujours un crime commis par le grand capital malgré les peuples, contre les peuples. Ils croient servir leur cause et celle des immigrés en général, mais, en parlant au nom de tous et en donnant de tous une mauvaise image, en poussant à l'immigration au lieu d'en voir les inconvénients aussi bien pour les autochtones que pour les immigrés, ils justifient et augmentent le rejet dont ils sont l'objet et alimentent le cercle vicieux de la radicalisation ; ils nuisent aussi bien aux immigrés présents et paisibles, confrontés au reiet grandissant des autochtones et les premiers exposés aux nuisances des derniers arrivés; ils nuisent aux futurs immigrés qui ne peuvent plus guère compter sur un accueil chaleureux. Bref, les effets obtenus sont à l'exact opposé de ceux qu'ils espèrent obtenir, du moins ceux que les plus naïfs d'entre eux espèrent obtenir, car il ne fait aucun doute que parmi eux se glissent des agents de pays étrangers et des puissances financières! Quoi qu'il en soit, par cette attitude, ils se signalent comme étrangers, alors qu'ils prétendent être chez eux, et comme ennemis, alors qu'ils exigent le respect. Au lieu de reconnaître qu'ils sont en porte à faux, qu'ils sont les jouets des capitalistes à l'instar des autochtones qu'ils envahissent, au lieu de choisir leur camp, c'est-à-dire un pays, celui d'où ils viennent (et où ils devraient peut-être retourner) ou celui où ils sont (et qu'ils devraient alors aimer et servir sans rien exiger), ils s'enfoncent dans leur schizophrénie et s'abreuvent de sophismes. Et c'est ainsi qu'ils en viennent à tenir, à quelque chose près, mais pour des raisons différentes, le même discours que les immigrationnistes soi-disant « de gauche », qui le leur ont d'ailleurs inspiré, et qui eux-mêmes sont les « idiots utiles » des immgrationnistes

de droite, qui les financent tous. Si l'on s'en tient aux faits, tous servent le capitalisme à leur manière, tous sont capitalistes. Cet immigrationnisme ne déroge donc pas à la règle : l'immigrationnisme est intrinsèquement capitaliste, même si, dans ce cas précis, il l'est de manière indirecte.

Et j'en viens enfin au second point, à celui qui m'importe le plus : l'immigrationnisme est intrinsèquement contre-révolutionnaire. Pourquoi ?

Une révolution intervient quand un système politico-économique est travaillé par des forces naissantes auxquelles il résiste au lieu de s'y adapter, sans avoir toutefois les moyens ou la possibilité de tarir leur source. De sorte que la cause continue à produire ses effets qui font pression sur le cadre jusqu'à ce qu'il cède. L'adaptation, si tant est qu'elle soit possible, est le seul moyen de prévenir une révolution. Soit le système fait preuve de souplesse en prenant acte des évolutions et en les intégrant, soit il est anéanti. Ce sont surtout les dirigeants du système qui sont anéantis et remplacés. Car une révolution ne fait jamais « table rase ». Un système nouveau est par beaucoup d'aspects le prolongement de l'ancien ; il est l'évolution de ce système ; il n'aurait pu être engendré par aucun autre. Une révolution n'arrive pas par hasard. Une révolution de tel genre correspond à tel système et à telle époque. Elle est conditionnée par le niveau technique ou technologique qui fixe les limites du possible et les rapports économiques, lesquels imposent un système politique; le tout façonne les mentalités, les préjugés, les aspirations, la perception du monde, etc. L'évolution technique ouvre le champ des possibles, modifie les rapports économiques et sociaux, fait naître des problèmes, des besoins, des sentiments, des concepts nouveaux. Ce ne sont pas n'importe quels hommes qui font telle révolution; ce sont ceux-là, ceux qui ont mûri dans le système en question, ceux qui ont été produits par l'évolution des choses, ceux qui ressentent les contradictions et sont décidés à les surmonter. Et c'est ici qu'intervient l'immigration!

Lorsqu'une époque appelle une révolution, lorsqu'un système est près d'éclater, rien ne peut contenir l'élan du peuple. Rien, sauf changer le peuple lui-même, en lui injectant massivement des hommes venus d'ailleurs. Car d'où que viennent ces hommes, ils auront leur propre vécu, leur propre histoire, leur propre mentalité, leur propre substrat; ils ne seront pas au diapason avec les hommes d'ici, ils auront naturellement des préoccupations d'ailleurs; leur seule présence

suscitera des problèmes immédiats qui accapareront l'attention du peuple et le détourneront de la révolution ; et s'ils ne l'en détournent pas moralement, ils le paralyseront physiquement. Et ceci sera d'autant plus vrai que les immigrés seront plus nombreux et que leurs différences avec les autochtones seront plus profondes, puisque ils constitueront alors un corps étranger à jamais insoluble, quoique lié au corps social. En d'autres termes, dès lors qu'ils ne sont plus assimilables, soit de par leurs origines, soit de par leur nombre devenu non-négligeable, soit les deux, les immigrés sont un boulet, une force d'inertie, pour le pays « d'accueil » et son peuple. Et c'est bien le rôle que leur assigne les immigrationnistes de haut vol, qui, non contents d'encourager l'immigration par tous les moyens, font également tout pour que jamais les immigrés ne s'assimilent, ce qui n'est dans l'intérêt de personne hormis le leur. C'est d'abord pour des raisons économiques qu'ils encouragent l'immigration afin de disposer d'une main d'œuvre bon marché et corvéable à merci et ainsi casser les exigences des citoyens. Les immigrés sont des « jaunes » sur le plan économique. Par la suite, l'immigrationnisme peut aussi être motivé par des raisons politiques et électorales, l'idée étant toujours que les immigrés fassent contrepoids aux citovens. Mais ce n'est sans doute qu'intuitivement que les maîtres du moment comptent sur eux, les immigrés, pour qu'ils soient malgré eux un rempart contre la Révolution, du moins un frein aux velléités révolutionnaires des citoyens. Ils sentent le vent se lever et recourent d'instinct aux mêmes procédés.

La preuve de cette assertion est sous nos yeux. Alors que le système économico-financier est au bord de l'effondrement, que tous les « acquis sociaux » sont remis en cause, qu'un profond changement politico-économique s'impose, le positionnement par rapport à l'immigration est devenu l'alpha et l'oméga de la politique. Ce sujet qui ne relève pas de la politique a ainsi relégué au second plan les vrais sujets politiques et créé un clivage qui n'a pas lieu d'être. Des citoyens qui s'entendent sur tout se vouent une guerre à mort pour des étrangers! Au lieu de faire pour eux ce qu'eux seuls peuvent faire, ils se déchirent pour des gens qui ne feront rien pour eux et qui, ce faisant, les empêchent de faire ce qu'ils devraient. Si l'on en croit le Civisme, la Révolution qui consistera à anéantir Largent et la monnaie au nom de l'Égalité et de la patrie est déjà techniquement possible. Mais qui le sait, qui s'en préoccupe ? Et, même en le sachant, que faire dans les conditions actuelles, dans une France trahie et envahie? La France peut survivre sans la Révolution, mais elle ne survivra pas longtemps à l'immigration massive. Impossible, donc, d'avancer avant d'avoir

conjuré ce danger mortel créé de toutes pièces. Ainsi, entre ceux dont le but semble être de détruire la France et ceux qui se battent pour la sauver, il n'y a pas de place pour les révolutionnaires; ceux qui ne sont pas révolutionnaires ne risquent pas de le devenir de si tôt, et ceux qui le sont connaissent la priorité du moment et savent qu'ils doivent lever le pied sur la Révolution. Voilà comment l'immigrationnisme éloigne, pour le système, le risque d'une véritable révolution et en ruine peut-être toutes les chances. Tout dépendra de la façon dont la France sortira du piège, et de la rapidité avec laquelle elle en sortira, si jamais elle en sort! Mais le système, lui, est condamné quoi qu'il arrive, car seule la Révolution permettrait de surmonter ses contradictions (vidéo 4). L'immigration ne résout rien et pourrait bien compromette tout avenir, comme si le système voulait, dans un baroud d'honneur, que tout disparaisse avec lui.

Les immigrationnistes, grands et petits, sont donc des contrerévolutionnaires. Les immigrés sont donc eux aussi des contrerévolutionnaires ; c'est même une de leurs fonctions. Il n'y a que les gauchistes pour voir dans les immigrés le nouveau prolétariat révolutionnaire et pour vendre l'immigration au nom de la révolution! Mais il ne faut guère s'attendre à beaucoup de logique de la part de gens qui voient dans les étrangers leurs amis et dans leurs concitoyens des ennemis, qui se croient « de gauche » parce qu'ils cautionnent la pire politique de droite! Certes! un système est toujours victime des erreurs de ses dirigeants. Mais vous imaginez bien que ceux-ci ne sont pas bêtes au point d'apporter eux-mêmes un renfort à la révolution, qu'ils ne feraient pas rentrer des hommes d'ailleurs pendant des décennies, et par millions, s'ils étaient des révolutionnaires. Au pire, ce seraient-ils aperçus depuis longtemps de leur erreur et ne la commettraient plus! Mais il n'y a pas d'erreur. Les immigrés ne sont pas des révolutionnaires. Au contraire ! Ils viennent dans leur intérêt, pour profiter du système tel qu'il est, pour gagner de l'argent, pas pour faire une révolution, encore moins une révolution visant à renverser le système monétaire. Ils n'étaient pas révolutionnaires chez eux; pourquoi le seraient-ils chez les autres, dans un pays auquel ils ne comprennent rien et dont ils se moquent d'autant plus que celui-ci se saborde lui-même ? Même s'ils étaient révolutionnaires chez eux, leurs idées seraient soit en avance soit en retard; ce qu'ils voudraient ne correspondrait pas à ce qu'exige la situation. Qu'on le veuille ou non, les immigrés sont des étrangers ; ils ont un point de vue étranger, des conceptions étrangères, des attaches étrangères, etc. C'est dans la nature des choses. Il ne s'agit pas de le leur reprocher, mais de prendre le fait

en considération pour ne pas s'illusionner sur leur nature, leurs mobiles et leurs intentions. Leur cause n'est pas celle des autochtones! Aucun d'entre eux ne peut ni ne doit être la tête de la Révolution. Même si certains immigrés lui prêtent éventuellement leurs bras ¹, ils servent généralement à lui casser les jambes. Les capitalistes ne s'y trompent pas! Les gauchistes si!

Pour finir, et afin de sortir des abstractions, il serait bon d'avoir une petite idée de la réalité de l'immigration en France, c'est-à-dire de la quantité et donc de la proportion d'étrangers ou de français d'origine étrangère (et surtout extra-européenne) par rapport à la population française, blanche, dite « de souche ». Il n'existe aucun chiffre officiel à ce sujet, les recensements ethniques étant interdits en France. Les mêmes qui encouragent l'immigration par tous les moyens peuvent ainsi nier l'ampleur du phénomène et prétendre que « non ! non ! il n'v a pas plus d'étrangers qu'avant »! La France, c'est bien connu, est un véritable tonneau des danaïdes! On peut y faire entrer des millions de gens, qui eux-mêmes ont de nombreux enfants (français sur le papier), mais leur nombre reste constant et dérisoire! L'immigration extraeuropéenne, essentiellement maghrébine et africaine, qui caractérise la déferlante de ces 50 dernières années, est visible partout en France, jusque dans les villages les plus reculés, mais l'invasion n'est qu'un sentiment, un fantasme! Nos yeux nous mentiraient? Sans doute moins que les traîtres qui nous gouvernent! L'invasion n'est pas une impression; c'est la conséquence de l'immigrationnisme et le véritable nom de l'immigration massive.

Comment mesurer approximativement son ampleur en l'absence d'études statistiques ? Plusieurs méthodes sont possibles, toutes basées sur le simple bon sens et qui, toutes, conduisent au même résultat.

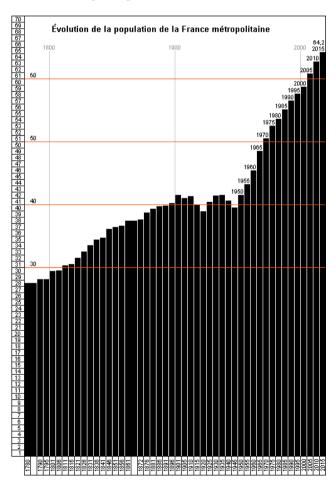
La méthode la plus simple est de considérer l'état actuel de la population dite « française » et de lui soustraire la population de souche européenne dont on sait que, comme partout en Europe, son taux de

¹ En 1793, tous les députés d'origine étrangère furent exclus de la Convention. Tous avaient poussé à la guerre, à l'instar des Girondins et de la Cour, alors que les révolutionnaires, les Jacobins, étaient contre, car cela exposait dangereusement la Révolution qui ne fut sauvée que par le miracle du 10 août 1792. Ils avaient voulu exporter la Révolution dans leurs pays, alors que ce n'était pas l'intérêt des Français. Delà la défiance viscérale des révolutionnaires à l'égard des étrangers et en particulièrement des étrangers de fraîche date. Beaucoup cependant servirent dans les armées françaises, parfois avec des grades importants, et se distinguèrent, comme ce fut aussi le cas durant la Commune de Paris de 1871. Mais l'armée n'est que le bras.

natalité n'assure plus son renouvellement, ce qui est précisément un des arguments des immigrationnistes. La population française, qui est aujourd'hui de 63.5 millions d'habitants en métropole, était d'environ 42 millions en 1950, de 46 millions en 1960, de 51 millions en 1970. Si l'on admet que cette population s'est stabilisée à l'une ou l'autre de ces dates, alors que la population globale a augmenté de manière extraordinaire, la part de l'immigration dans la population actuelle est soit de 21,5 millions (63,5-42), soit de 17,5 millions (63,5-46), soit de 12.5 millions (63.5 – 51). Mais ces chiffres de base ne prennent en compte ni les étrangers proprement dit, puisqu'ils ne sont pas français. ni le déclin naturel de la population « de souche », lui-même accéléré par un phénomène plus tabou encore que l'immigration, à savoir l'émigration (qui aujourd'hui atteint les 60.000 à 80.000 par an et touche essentiellement des diplômés). La population de la France est donc en réalité plus importante que la seule population « française », tandis que la population française d'origine est en réalité moins importante qu'au départ. Impossible d'avoir aucun de ces derniers chiffres! Cependant, une chose est sûre, il faut ajouter plusieurs millions à ces estimations, de sorte que la population française d'origine étrangère récente (essentiellement extra-européenne) tourne autour voire dépasse les 20 millions, soit un tiers de la population après seulement 50 d'immigration. Et cette part ne peut que grossir rapidement et de manière exponentielle, même en stoppant l'immigration, car cette population a une très forte natalité (il suffit, pour la constater, de regarder les avis de naissance en se basant sur les noms et prénoms des nouveaux nés, puisque la «République» a renoncé à l'assimilation depuis 1981) qui compense la très faible natalité des Français européens, masquée par une moyenne bonne mais fallacieuse dont les autorités se félicitent au lieu de s'alarmer. Il n'est pas inutile de rappeler que, sur la même période, la population d'un pays comme l'Algérie, gros pourvoyeur en immigrés, est passée d'environ 10 millions d'habitants en 1960 à environ 40 millions aujourd'hui (multipliée par 4), et celle du continent africain en général, de 228 millions en 1950 à 1,1 milliard aujourd'hui (multipliée par 5). Dans 50 ans, la population immigrée aura donc au moins triplé en France et sera majoritaire depuis longtemps. Et il est interdit de parler d'« invasion », de « submersion », de « grand remplacement »... Mais qu'est-ce d'autre?

Que veulent ce qui interdisent de faire ce constat irréfragable et qui continuent à prôner l'immigration à outrance? De la part d'immigrés, c'est tuer la poule aux œufs d'or! L'immigration est en train de tuer la

France qui les a attirés. De la part de Français, c'est tresser la corde pour se pendre! L'immigrationnisme est désormais suicidaire et génocidaire. Mais il n'est pas impossible que les choses dégénèrent bien avant et que cette situation inédite dans l'histoire et déjà explosive ne débouche d'une manière ou d'une autre sur un bain de sang. Qui en sera responsable sinon ceux qui auront créé cette situation contre la volonté du peuple? Si les Français succombent, les immigrationnistes succomberont avec eux, ils succomberont peut-être même les premiers (effet Charlie). Mais si les Français l'emportent, ils succomberont encore, car le plus grand des crimes contre leur patrie et contre l'humanité ne restera pas impuni.



En résumé, l'immigration, c'est comme le sucre dans le café : un peu, c'est bon; beaucoup, c'est écœurant; trop, ce n'est plus du café. Elle serait un phénomène marginal, elle ne mériterait pas l'attention. Mais elle a pris une telle ampleur, ses conséquences déià catastrophiques seront tellement dramatiques pour le peuple et le pays qui la subissent, comme pour les immigrés qui l'incarnent, qu'il n'est plus possible de l'ignorer et encore moins de l'appréhender avec naïveté sous prétexte « d'humanisme ». Oui, elle concerne des hommes, mais elle est aussi mise en œuvre par des hommes aux dépens d'autres hommes. Or de tous ces hommes, qui chacun ont leurs raisons, les seuls légitimes dans leurs actions et leurs réactions sont ces derniers, qui sont chez eux et en position de défense. Les premiers, les immigrés, sont des envahisseurs et des occupants ; les seconds, les immigrationnistes, des traîtres et des collabos, les véritables responsables de la situation ici et, pour certains, de la situation partout : c'est eux qui ont fait de l'immigration un problème et qui instrumentalisent les immigrés pour servir leurs intérêts économiques ou politiques. L'humanisme de ces gens-là n'est qu'une façade ; leur « antiracisme », qu'un moyen malhonnête pour désarmer le peuple et atteindre leur but. Ils foulent au pied les droits du citoyen, qui découlent de l'acte d'association ; ils détruisent la société et l'état de droit au nom de droits de l'homme imaginaires qui, au mieux. n'existent pas sans société et qui, dans tous les cas, sont l'expression de leur seule volonté. Ils imposent d'ailleurs leur volonté tantôt par la force tantôt par la fourberie, tantôt sans consulter le peuple, tantôt sans l'écouter. Mais, au regard des Principes, tout ce qu'ils font est une violation du contrat social, donc nul. Les citoyens ne sont en rien engagés par une politique et des lois auxquelles ils n'ont pas consenties. Il en est ainsi vis-à-vis de l'immigration et des immigrés qui leur sont administrés de force jusqu'à la nausée. Ce que les immigrationnistes appellent « racisme » n'est que le rejet à la fois inévitable face à l'indigestion qu'ils ont eux-mêmes provoquée, et salutaire face à la mort certaine à laquelle ils condamnent à terme « leur » peuple et « leur » pays. Mais peut-on encore dire que ce sont les « leurs » quand ils sont les premiers à s'en dissocier? Les capitalistes de cœur et d'esprit n'ont pas plus de patrie que Largent dont ils sont les serviteurs. S'il est vrai toutefois que le capitalisme n'induit ni toujours ni partout l'immigrationnisme, l'immigrationnisme, en revanche, est directement lié au capitalisme. C'est pour le profit, et briser les résistances nationales, que sont appelés ou « accueillis », afin d'être exploités, les immigrés déjà opprimés et chassés de chez eux par les exploiteurs transnationaux. Cautionner l'immigration, c'est donc cautionner l'exploitation universelle, et non pas la fraternité universelle; c'est

soutenir le capitalisme et Largent, et non pas l'Égalité et la Révolution. Les capitalistes ne sont pas des révolutionnaires; les immigrés non plus! Les immigrés sont des « jaunes » sur le plan économique et des « noirs » ¹ sur le plan politique. S'ils sont une solution pour les patrons. les puissants et les traîtres à la patrie (tous apprentis sorciers), c'est précisément parce qu'ils sont un problème et un boulet pour le peuple. L'immigrationnisme est contre-révolutionnaire. Il oblige le peuple, qui gémit sous l'oppression, la répression, les vexations, les trahisons, l'invasion, l'occupation et les agressions, soit à se résigner à sa disparition, soit à se lever pour sa libération; ce faisant, immigrationnisme et immigration l'empêchent de penser la Révolution et a fortiori de la faire, quoique ceci ne soit que partie remise s'il reprend son destin en main. Car éviter le pire n'est pas le salut en soi! Avoir échappé aux pires conséquences du capitalisme (Europe, dette, immigration) ne résoudra pas les contradictions fondamentales du capitalisme et il faudra bien, à un moment ou un autre, pour ne pas glisser sur la même pente, songer à remettre en cause le capitalisme luimême, c'est-à-dire le système monétaire et Largent. Disons enfin que, si la Gauche authentique est à la fois égalitaire et patriote — car il n'y a d'égalité en devoirs et en droits qu'entre Citoyens constituant la Cité, la nation, le peuple, la patrie —, alors le capitalisme débridé qui, au nom de Largent, engendre les plus extrêmes inégalités est d'« extrême droite », et l'immigrationnisme qui, au nom de l'Humanité, pousse au génocide de son propre peuple est plus à droite encore, puisque la mort. qui prive de tout droit, est pire que l'inégalité.

Je dirais, pour conclure, que l'immigration est un sujet délicat et un problème terrible. Il est impossible de nier les enjeux vitaux pour les peuples qui la subissent, et il est effrayant de réaliser qu'il n'y a pas de méthode simple et heureuse de sortir de la situation inextricable qu'elle a créé sur le plan humain. Seuls des inconscients peuvent encore prôner l'immigration quand tout annonce un avenir des plus sombres. La France s'effondre dans tous les domaines à mesure que « l'immigration l'enrichit », conséquence à la fois de l'idéologie immigrationniste (c'est-à-dire capitaliste, gauchiste, individualiste, euro-mondialiste, etc.) et des effets de l'immigration elle-même (niés et décuplés par ladite idéologie). En tant que Français, je crois que la France, au final, surmontera l'épreuve au prix d'un carnage. Je crois que l'heure des comptes et de la libération est proche. Cette perspective est terrible,

_

¹ Durant la Révolution de 1789, les contre-révolutionnaires étaient appelés « les noirs ».

L'IMMIGRATION - XV

mais son alternative est abominable. Car si le peuple français ne se sauve pas, s'il n'évite pas la submersion, il périra, et la France avec lui. Des millénaires d'histoire, une des plus brillantes civilisations, balayés en moins d'un siècle! Pour laisser place à quoi? A des hordes barbares, promptes à détruire et à massacrer, incapables de construire et d'évoluer. Un pays de cocagne plongé dans le chaos!

TOUTE MESURE MONÉTAIRE EST CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE. Philippe Landeux

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

I La démocratie

II Largent

III La monnaie

IV Anachronisme du système monétaire

V L'Égalité

VI Le Contrat social de la Cité

VII La Carte civique

VIII Retraite & chômage dans la Cité

IX L'entreprise dans la Cité

X Les échanges internationaux

XI Citoyenneté / Nationalité

XII Le système politique de la Cité

Suppléments

XIII La Révolution

XIV L'Europe

XV L'immigration

DU MÊME AUTEUR

Publiés

- Largent ou l'Égalité : il faut choisir (La révolution nécessaire, laquelle ? Éditions Golias, juin 2009)
- Robespierre, la Terreur des traîtres à la Nation (Éditions du Pont d'Arcole, octobre 2012)

Disponibles sur commande (The Book Edition)

- Principes universels de l'ordre social ou bases de la Société à usage universel (2011)
- Réquisitoire contre Largent ou théorie de l'Égalité (2011)
- Le Civisme ou théorie de la Cité (2011)
- Le Civisme illustré (2011)
- Robespierre, l'Âme de la Révolution (2012)
- Robespierre parle aux Français (2013)
- Tout sur le Civisme la Révolution du XXI^e siècle (2013)
- La Guerre de l'Ouest dite de Vendée (2014)
- Vive la Nation! Mon blog (2014)
- Révolution Le Civisme en 12 textes (2015)

Contact: phil.ppe@live.fr

Blog:

htt://philippelandeux.hautetfort.com

ISBN n° 979-10-90965-09-6 Achevé d'imprimer en novembre 2015 par TheBookEdition.com à Lille (Nord-Pas-de-Calais) Imprimé en France